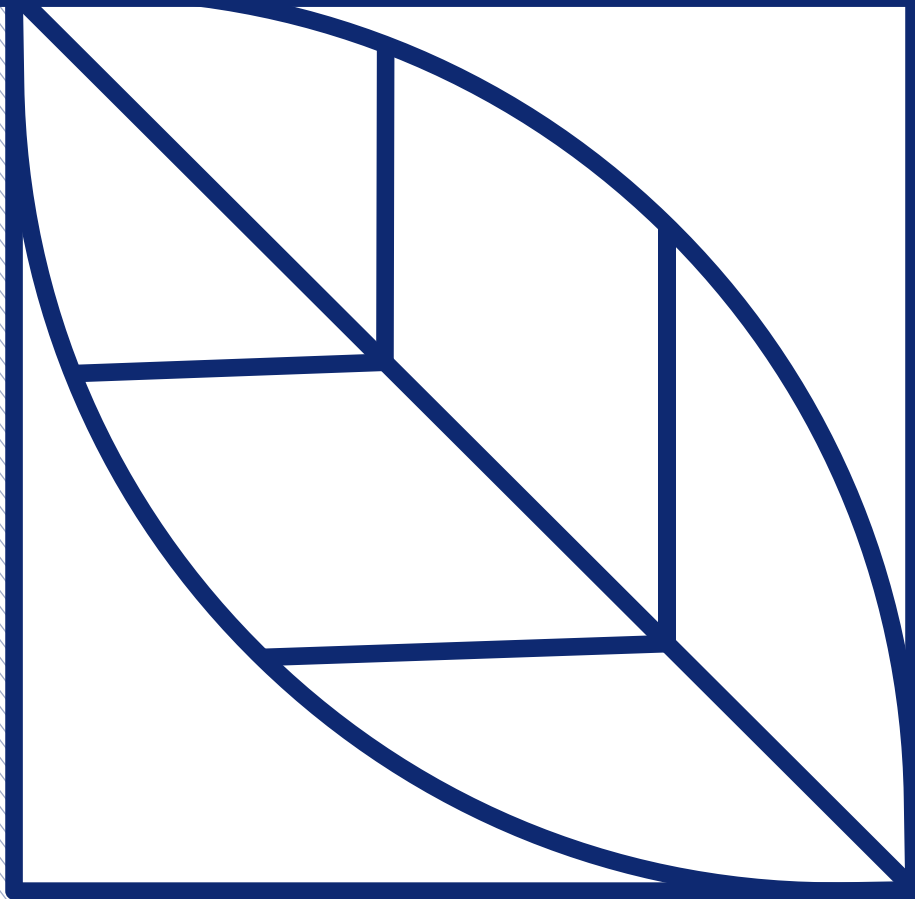


2025/2028

SORBONNE UNIVERSITÉ

SCHÉMA DIRECTEUR
DÉVELOPPEMENT DURABLE –
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
& ENVIRONNEMENTALE



SORBONNE
UNIVERSITÉ

Sorbonne Université engagée dans une démarche de développement durable et responsabilité sociétale et environnementale

La charte Développement durable

Depuis le 1^{er} octobre 2019, la « charte en faveur d'une université écologiquement et socialement responsable¹ » adoptée par le conseil d'administration entérine l'engagement de Sorbonne Université (SU) dans la prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux. Ce document-cadre a été élaboré par le groupe de travail Développement durable de Sorbonne Université, composé d'une pluralité d'acteurs issus de la communauté SU, incluant des étudiantes et étudiants, des associations, des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs experts sur ces sujets, ainsi que des représentantes et représentants des directions administratives et techniques (cf liste des membres annexée).

Le plan d'action Développement durable 2018-2021

Le groupe de travail Développement durable a élaboré un premier plan d'action intitulé « Pour une université écologiquement et socialement responsable » adopté par le conseil d'administration le 9 juin 2020. Se basant sur les orientations de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020, Sorbonne Université s'est lancé un défi dans les 7 domaines suivants : 1. Consommation et production durables, 2. Société de la connaissance, 3. Gouvernance, 4. Changement climatique et énergies propres, 5. Transports et mobilités durables, 6. Conservation et gestion durables de la biodiversité et des ressources naturelles, 7. Santé publique, prévention et gestion des risques. Différentes actions ont ainsi pu être développées sur plusieurs de ces thèmes.

Le plan d'action Développement durable et responsabilité sociétale 2022-2025

Depuis début 2022, la nouvelle présidence de Sorbonne Université a souhaité poursuivre, amplifier et intensifier le précédent plan afin de permettre à l'université de se doter d'un plan Développement durable et transition environnementale² (DD&TE). Il est à la hauteur des enjeux actuels : impact environnemental de l'établissement, recherche effectuée sur ces sujets, enseignement initial ou continu de ces concepts, lien avec la culture et le volet social. Sorbonne université peut être force de proposition et accompagner la société sur ces challenges et transitions. Elle doit également avoir une démarche écologiquement et socialement responsable sur ses campus, pour ses usagers.

Le plan d'action 2022-2025 de Sorbonne Université s'inscrit dans le plan vert des établissements d'enseignement supérieur (ESR) en réponse à l'article 55 de la loi Grenelle 1. Le plan vert a donné lieu à la mise en place en 2015 d'un référentiel Développement durable et responsabilité Sociétale (« référentiel DD&RS ») pour les établissements de l'ESR qui constitue le principal outil de reconnaissance de l'engagement des universités autour des enjeux et des projets de transition écologique et sociétale. Ce label est exigeant sur la qualité de la démarche mise en œuvre par l'établissement candidat et sur l'atteinte des objectifs stratégiques nationaux et réglementaires. Il aide également les établissements à monter en compétences au sein d'un collectif d'établissements engagés par leur participation au comité de labellisation ainsi qu'aux audits des établissements candidats. L'engagement de Sorbonne Université dans ce référentiel DD&RS est un acte fort qui poursuit et amplifie les efforts engagés depuis l'adoption de la charte Développement Durable en 2019. Le plan d'action intègre également les préconisations du Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'ESR³ qui prend en compte la Stratégie nationale bas carbone (SNBC), le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) et la stratégie nationale Biodiversité (SNB). Les six axes du schéma directeur DD&RSE de Sorbonne Université ont été contruits en cohérence avec le référentiel DD&RS dont ils couvrent les cinq axes.

¹ <https://www.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2021-09/Charte-developpement-durable.pdf>

² <https://www.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2022-05/Plan-action-DD-TE-2022-2025.pdf>

³ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2023-06/plan-climat-biodiversit-et-transition-cologique-de-l-enseignement-sup-rieur-et-de-la-recherche-2022-28244.pdf>

Qu'est-ce que le schéma directeur Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE) ?

Dans le cadre du Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'ESR, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) a demandé à chaque établissement de l'ESR de produire pour fin 2024 un schéma directeur Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale. Ce document a pour vocation d'être un document stratégique répondant aux enjeux environnementaux et sociétaux propres à l'établissement, avec un plan d'action sur 4 ans (2024-2028). Ce schéma directeur DD&RSE doit être en mesure de s'interconnecter avec les autres schémas directeurs ou plans stratégiques de l'établissement. Dans son cahier des charges, le MESR insiste ainsi sur le caractère global et transversal du schéma directeur DD&RSE dont la dimension stratégique le distingue des plans sectoriels. Ce document obligatoire pour tous les établissements de l'ESR doit permettre de fixer la méthodologie de développement de la politique DD&RSE dans l'établissement, amenant à la prise de décision et réalisation d'actions sur des sujets d'importance sur plusieurs années.

Ainsi, le schéma directeur DD&RSE doit s'inscrire dans la durée, avec un pilotage au plus haut niveau de gouvernance des établissements. Pour ce faire, il est essentiel de disposer d'une organisation interne efficace, dédiée à l'atteinte et au suivi de ces objectifs ambitieux et directement rattachée à la gouvernance (présidence et direction générale des services), afin de pouvoir piloter leur réalisation dans la durée.

Le schéma directeur DD&RSE a pour vocation à embrasser la totalité des activités et à mobiliser tous les acteurs d'un établissement. Son contenu doit reposer sur les valeurs qui fondent l'établissement et sur l'engagement collectif de tous ses personnels. Il est porteur d'une vision et d'un projet au service de la transformation de l'institution et doit être ainsi en synergie avec le projet d'établissement.

L'élaboration des schémas directeurs DD&RSE repose sur l'autonomie stratégique des établissements et un accompagnement ministériel. En effet, pour porter ce projet ambitieux et réussir son déploiement, la gouvernance des établissements dispose d'une liberté d'élaboration stratégique et méthodologique et d'une autonomie d'action pleine et entière. Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche accompagne les établissements dans cette démarche, dans une approche collective d'apprentissage, et non prescriptive. Le MESR conseille toutefois d'une part d'appuyer le contenu du schéma directeur DD&RSE sur le référentiel DD&RS du label éponyme qui comporte cinq axes (stratégie et gouvernance, enseignement et formation, recherche et innovation, impact environnemental, et social).

D'autre part, le projet doit contenir à la demande du MESR des thématiques obligatoires :

- « la décarbonation des activités avec la réduction ciblée de l'empreinte carbone des établissements » ;
- « la sobriété énergétique avec la réduction de la consommation d'énergie » ;
- « l'impact environnemental du fonctionnement courant avec la gestion durable de la biodiversité et la préservation du vivant ».

Enfin, le schéma directeur DD&RSE doit s'inscrire dans les objectifs et indicateurs de la circulaire Services Publics Ecoresponsables (SPE) qui impose aux établissements publics de mettre en œuvre des mesures et les suivre à travers un rapportage annuel auprès du Commissariat général au développement durable.

Le schéma directeur DD&RSE doit être au final soumis au MESR pour analyse, validation et ajustements si nécessaire. C'est un document évolutif qui pourra chaque année être enrichi de nouvelles actions quand les établissements seront mûrs sur la question.

Méthodologie d'élaboration du schéma directeur DD&RSE

Le schéma directeur Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE) est un document stratégique sur quatre ans (2024-2028). Comme toute démarche de développement durable il s'inscrit dans un processus d'amélioration continue. Ce premier schéma directeur DD&RSE vise ainsi à présenter un plan d'actions réalisables sur cette durée, dans la droite ligne de la stratégie et des plans d'actions précédents de Sorbonne Université en matière de développement durable. Ainsi, le plan d'actions du schéma directeur DD&RSE se compose d'actions mûres car déjà engagées (ou prêtes à être déployées) au sein de l'établissement et/ou considérées comme prioritaires. Le schéma directeur étant évolutif et adaptatif, il sera enrichi les années suivantes sur la base de son bilan, en améliorant les actions menées et en intégrant de nouvelles actions arrivées à maturité.

La volonté de l'équipe projet était d'élaborer un schéma directeur DD&RSE partagé et approprié par les acteurs de Sorbonne Université pour que le projet ressemble à sa communauté et qu'elle ait à cœur de contribuer à sa mise en œuvre et à sa pérennité. La méthodologie présentée ci-dessous répond à cet objectif. La mission DD&RS remercie l'ensemble des contributeurs pour leurs apports, leurs expertises et le temps consacré à ce premier schéma directeur DD&RSE pour Sorbonne Université.

Les enjeux méthodologiques

La méthodologie devait être souple et adaptable à des situations très diverses : thématiques déjà traitées ou pas par les directions ou personnes ressources, services impliqués dans des démarches durables ou à solliciter et impliquer, nombreux projets en cours à valoriser, divers degrés de sensibilité au développement durable...La contrainte de calendrier était particulièrement forte : à partir de l'annonce du MESR, les établissements n'ayant pas encore de schéma directeur DD&RSE avaient environ un an pour s'organiser afin de produire un document fin 2024. Le respect de ce calendrier a constitué un enjeu majeur.

Des points de vigilance ont été identifiés très en amont de la démarche afin d'y apporter une réponse adaptée en terme de méthodologie de projet. D'une part, l'élaboration du schéma directeur DD&RSE s'est ajoutée aux activités régaliennes dans un contexte calendaire difficile et des équipes sous tension (services en sous effectifs, directions surchargées). D'autre part, ce projet nécessitait une approche pédagogique quant aux enjeux transversaux de la démarche, la pluralité des thèmes composant le développement durable et la RSE et le caractère complexe d'un document stratégique DD&RSE.

Le projet a pu s'appuyer sur les atouts suivants :

1. Une mission DD&RS coordinatrice, instaurée depuis fin 2022, une cellule développement durable dédiée composée de trois membres depuis octobre 2023, au sein du service SPEIP de la direction Patrimoine et logistique (deux chargées de mission développement durable et une ingénieure développement durable). Le schéma directeur DD&RSE a été piloté par un membre de la cellule développement durable.
2. Les plans d'actions développement durable et des projets durables déjà initiés à SU, portés par la mission DD&RS, des directions et des services. Le plan d'action Développement durable et transition environnementale 2022-2025 est structuré selon le référentiel du label DD&RS. Le schéma directeur DD&RSE de SU est en cohérence avec les axes du référentiel.
3. Une très bonne connexion et des relations régulières avec différents acteurs de l'ESR : missions développement durable des partenaires de l'Alliance Sorbonne Université, ONR (CNRS, INRA, IRD...), France Université, VP-TREES (association nationale des vice-présidents et chargés de mission en charge de la transition écologique et sociétale des universités), CIRSEs (association portant le label DD&RS). Des partages d'expériences notamment grâce à l'AMUE (Agence de Mutualisation des Universités et Établissements) et France Université (dont un séminaire a été accueilli par Sorbonne Université le 2 avril 2024) ont également contribué à alimenter le projet.

Les instances autour du schéma directeur DD&RSE

Les instances de gouvernance

Le groupe de travail Développement durable de Sorbonne Université (GT DD SU) existe depuis 2018. Il est convié et animé par la mission DD&RS toutes les six semaines. Il réunit à ce jour une cinquantaine de personnes travaillant aux niveaux facultaire ou interfacultaire, divers corps et métiers étant représentés (cf liste des membres annexée). Ce GT permet d'échanger sur les actions et projets de développement durable au sein de Sorbonne Université. Le projet de schéma directeur DD&RSE a été évoqué lors de plusieurs réunions afin d'informer les membres, recueillir avis et suggestions. Des membres de ce GT sont des référents d'action ou des membres des comités de travail du schéma directeur DD&RSE.

Le comité de direction Développement durable et responsabilité sociétale (CODIR DD&RS) a été créée en mars 2024 pour appuyer la mission DD&RS (cf liste des membres annexée). Grâce aux expertises et réseaux de ses membres, ce CODIR aide au déploiement de projets de développement durable structurants pour Sorbonne Université : schéma directeur DD&RSE, démarche Services publics écoresponsables (SPE), Plan de transition carbone ou encore autodiagnostic en vue d'une labellisation DD&RS. Le CODIR DD&RS s'est réuni mensuellement depuis mars 2024, soit neuf réunions sur l'année (en mode présentiel ou hybride). La méthodologie pour l'élaboration du schéma directeur DD&RSE proposée par la cheffe de projet a été co-construite avec les membres du CODIR. Chaque réunion a permis d'exposer un état des lieux des avancées et des points de blocage pour avis et résolution par le CODIR.

Depuis décembre 2024, un groupe de travail réunissant des membres du conseil d'administration de Sorbonne Université a vocation à se réunir pour prendre connaissance et discuter des projets relatifs au développement durable et à la responsabilité sociétale et environnementale tels que le schéma directeur DD&RSE. Ses membres se sont réunis également en janvier 2025.

Le mode d'organisation par axe du schéma directeur DD&RSE

Le schéma directeur DD&RSE comprend six axes stratégiques comportant des actions composées de sous actions. Le mode d'organisation a été le même pour l'ensemble des axes afin de garantir une homogénéité et une cohérence, des prémices du projet jusqu'à la rédaction des fiches actions.

Un axe est piloté par un membre du CODIR ou copiloté par deux membres. Le, la ou les pilotes veillent à la cohérence de l'axe, proposent des référents pour les actions identifiées ainsi qu'un mode d'organisation à privilégier (création d'un comité de travail ou utilisation d'une instance existante). Pour ce faire, les pilotes d'axes ont organisé de nombreux échanges et réunions avec les personnes ressources pour chaque sujet envisagé.

- Axe 1 - Enseigner le développement durable et sensibiliser au développement durable piloté par David Siaussat, conseiller Développement durable et transition environnementale auprès de la présidence.
- Axe 2 - Mobiliser la recherche au service de la société (y compris de la communauté SU) copiloté par Maxime Chodorge, directeur de l'Aide au pilotage et Stefania Grotti, directrice de la Recherche et de l'Innovation.
- Axe 3 – Décarboner les activités piloté par Arnaud Boehrer, chef du service Pilotage exploitation et information patrimoniale de la direction Patrimoine et logistique.
- Axe 4 - Gérer durablement la biodiversité et les ressources naturelles : piloté David Siaussat, conseiller Développement durable et transition environnementale auprès de la présidence.
- Axe 5 - Favoriser le bien-être du personnel et des étudiantes et étudiants copiloté par Angèle Lepeltier et Françoise Bénévise, chargées de mission Développement durable, cellule Développement durable du service Pilotage exploitation et information patrimoniale de la direction Patrimoine et logistique.
- Axe 6 - Mettre en œuvre la politique d'achat public responsable piloté par Thierry Collen puis Jane Vennat, chef-fe du service Pilotage de la performance achat de la direction des Achats

Une action est portée par un ou une référente choisie pour sa connaissance du sujet et souhaitant s'impliquer dans le schéma directeur DD&RSE. Le ou la référente sollicite les acteurs pertinents (expertise, accès aux données...) pour participer au comité de travail dédié à l'action (ou à plusieurs actions le cas échéant). Les noms des référents et référentes d'action sont indiqués dans les fiches action composant le plan d'action.

Le comité de travail établit un diagnostic partagé sur le sujet de l'action et aide le référent ou la référente d'action à déterminer les modalités de l'action et des sous actions nécessaires.

Les fiches action et les fiches sous-action ont été rédigées par les référentes et référents d'action, avec la collaboration, selon les sujets, des pilotes d'axes et/ou des membres des comités de travail. Les responsables d'axes et actions ont été amenés pour plusieurs sujets à contacter des collègues aux niveaux interfacultaire et facultaire.

L'ensemble du travail a été coordonné et organisé par la cellule développement durable de Sorbonne université.

La liste des axes stratégiques, actions et sous-actions est annexée ainsi que la liste de l'ensemble des contributeurs et contributrices.

Les étapes de la construction du schéma directeur DD&RSE

- Début 2024 : analyse par la mission DD&RS du cahier des charges du MESR et élaboration d'une méthodologie
- Printemps 2024 : organisation par la mission DD&RS de tables rondes et ateliers en collaboration avec le groupe de travail développement durable de SU pour alimenter le projet d'établissement et le schéma directeur DD&RSE
- 25 mars 2024 : 1ère réunion du comité de direction (CODIR) DD&RS (présentation de la méthodologie)
- 30 avril 2024 : 2ème réunion du CODIR DD&RS (détermination des axes stratégiques et affinage de la méthodologie pour l'organisation du travail par axe)
- Mai 2024 : validation des axes du futur schéma directeur DD&RSE par la présidence
- Juillet /août 2024 : synthèse des ateliers et tables rondes Développement durable
- Juin à octobre 2024 : pour chacun des six axes stratégiques, organisation du travail et constitution des comités de travail pour proposer des actions
- Octobre 2024 : discussion des axes stratégiques en réunion du GT DD de SU
- Octobre / novembre 2024 : réflexion des comités de travail sur les actions et sous-actions
- Novembre 2024 à janvier 2025 : élaboration des fiches actions par les porteurs d'action
- Décembre 2024 : première réunion du nouveau groupe de travail Développement durable issu du conseil d'administration
- Janvier 2025 : soumission du schéma directeur DD&RSE au conseil d'administration de Sorbonne Université

Présentation des six axes stratégiques DD&RSE de Sorbonne Université

1. Enseigner le développement durable et sensibiliser au développement durable

Ce premier axe répond aux besoins de sensibilisation et de formation aux enjeux du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale de l'ensemble de la communauté de Sorbonne Université. Ces besoins ont notamment été exprimés lors des ateliers et tables rondes dédiés au développement durable organisés par la mission DD&RS. Les actions de cet axe ont été réfléchies sur la base d'un diagnostic de l'existant en matière de formation et de sensibilisation avec les acteurs porteurs de ces sujets. L'axe comprend ainsi trois actions visant à acquérir des connaissances sur le DD&RSE : la formation et la sensibilisation des personnels au développement durable, la sensibilisation des étudiantes et des étudiants au développement durable et une formation initiale et continue à la Transition écologique pour un développement soutenable. Une quatrième action vise à mettre en place un réseau de correspondants et correspondantes DD&RSE dans les services et composantes de SU pour relayer l'information et sensibiliser les personnels.

2. Mobiliser la recherche au service de la société (y compris de la communauté SU)

Cet axe vise à valoriser et déployer des actions caractérisées par l'interaction sciences-société. Deux actions concernent spécifiquement la recherche : le soutien aux projets de recherche à impact pour le développement durable et la RSE (grâce à une meilleure connaissance des parties prenantes, une sensibilisation et un accompagnement des équipes) ; le recensement des impacts de la recherche de SU relatifs aux Objectifs de Développement durable de l'ONU. Une troisième action permettra de cartographier les actions de sensibilisation au développement durable menées vers la société par la direction des Relations science culture société et par des laboratoires dont les thématiques sont connectées au DD&RSE. Enfin, une action vise à développer et coordonner la représentation de SU et de ses experts au sein d'instances technico-politiques DD&RSE pour éclairer les décideurs publics.

3. Décarboner les activités

Cet axe regroupe deux des trois grands thèmes souhaités par le MESR dans les schémas directeurs DD&RSE : la décarbonation des activités et la sobriété énergétique. Par ailleurs, son contenu se base sur les préconisations issues de l'élaboration du bilan carbone®2021 de Sorbonne université. Les cinq actions visent à poursuivre et compléter des missions déjà initiées au sein de SU : définir une trajectoire de réduction des émissions carbone, améliorer la gestion opérationnelle de l'énergie, maîtriser la performance énergétique du parc de SU, allonger la durée de vie des équipements et leur intervalle de renouvellement et enfin, articuler la politique de mission et mobilité à la stratégie de décarbonation de SU.

4. Gérer durablement la biodiversité et les ressources naturelles

Troisième thématique recommandée par le MESR, « l'impact environnemental du fonctionnement courant avec la gestion durable de la biodiversité et la préservation du vivant » se retrouve dans un axe n°4 plus ambitieux car incluant également un état initial et un suivi de la biodiversité sur les sites de SU (afin d'être en mesure de mieux évaluer les impacts). Il s'agit également de réaliser des aménagements intégrant des réflexions sur la biodiversité et de favoriser l'acclimatation et l'adaptation au changement climatique. La quatrième action visant à sensibiliser et mobiliser sur les sujets de la biodiversité et des ressources naturelles.

5. Favoriser le bien-être du personnel et des étudiantes et étudiants

Les enjeux sociétaux font partie intégrante du développement durable. Il est donc important d'interconnecter la politique sociale et la politique développement durable de Sorbonne Université.

Une politique humaine et sociale d'égalité et de diversité est déjà en œuvre au sein de Sorbonne Université avec notamment les prestations sociales accessibles grâce aux assistantes sociales, les actions de la mission Egalité (charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, plan d'action pluriannuel 2024-2026 pour

l'égalité entre les femmes et les hommes) et de la mission Handicap (schéma directeur pluriannuel du handicap). L'établissement développe également une politique de la qualité de vie qui vient conforter la création de la charte « Vivre ensemble au travail », troisième action de cet axe.

Afin de compléter les initiatives en faveur du bien-être des personnels et de la communauté étudiante, l'axe n°5 se focalise sur deux sujets impactant la santé de chacun. D'une part, l'accent est mis sur les mobilités actives et plus particulièrement sur un enrichissement du plan vélo existant. D'autre part, une action exploratoire sur l'alimentation durable permettra de réaliser un état des lieux de la restauration collective, de valoriser les actions DD&RSE menées et cerner les besoins.

6. Mettre en œuvre la politique d'achat public responsable

Cet axe est le reflet de la politique déjà en œuvre au travers du Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) de SU. Ce document cadre propose une stratégie globale et transversale relative aux achats responsables, c'est-à-dire intégrant des exigences, spécifications et critères en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social et du développement économique.

Ainsi, la première action de l'axe n°6 consiste à poursuivre le déploiement du SPASER 1 (2024-2025) dont les travaux ont d'ores et déjà des impacts positifs avec des actions sur les volets environnementaux et sociaux. La seconde action est la construction et la mise en œuvre d'un SPASER 2 pour la période 2026-2028 qui vise à aller encore plus loin dans la démarche en approfondissant et développant de nouvelles actions identifiées sur la base du SPASER 1.

Informations complémentaires

Ci-après, quatre documents complémentaires :

- Les axes, actions et sous-actions du schéma directeur DD&RSE de Sorbonne Université
- Les contributrices et contributeurs aux axes et actions du schéma directeur DD&RSE de Sorbonne Université
- Les membres du Comité directeur Développement durable et responsabilité sociétale (CODIR DD&RS)
- Les membres du groupe de travail développement durable (GT DD) de Sorbonne Université

Les axes, actions et sous-actions du schéma directeur DD&RSE de Sorbonne Université

Axes et actions	Sous-actions
1 - ENSEIGNER LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET SENSIBILISER AU DEVELOPPEMENT DURABLE	
Formation et sensibilisation des personnels au développement durable	Plan de formation des personnels sur les fondamentaux en matière de développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS)
Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable	Diffuser les dispositifs de valorisation de l'engagement développement durable des étudiants
	Sensibiliser sur les campus de Sorbonne Université avec les supports et contenus du village de l'Anthropocène Elaborer un kit développement durable (vie de campus) à destination des acteurs de Sorbonne Université en contact quotidien avec les étudiantes et étudiants
Formation initiale et continue Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)	Développement de l'offre de formation sur la thématique Transition écologique pour un développement soutenable pour la nouvelle accréditation 2025/2029
	Développement de la mineure Environnement
	Mise en œuvre d'un module obligatoire en Licence : UE de sensibilisation à la transition environnementale
	Développement d'un master Transition
	Déploiement de l'approche par compétences notamment sur l'offre de formations Développement durable
Mettre en place un système de correspondantes et correspondants Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale	Développer l'offre de formation continue en matière de Transition écologique pour un développement soutenable
	Définition des tâches à réaliser par les correspondantes et correspondants DD&RSE Lancement et animation du réseau de correspondantes et correspondants DD&RSE
2 - MOBILISER LA RECHERCHE AU SERVICE DE LA SOCIETE	
Soutien aux projets de recherche à impact pour le développement durable et la responsabilité sociétale et environnementale	Cartographie des parties prenantes et des initiatives existantes
	Sensibilisation des équipes scientifiques et administratives à l'impact et aux questionnements DD&RS de la recherche
	Support et accompagnement des projets de recherche à fort impact sociétal et environnemental
Peser dans les instances technico-politiques dans les domaines de recherche à expertise DD&RSE de Sorbonne Université	Recenser les instances dans lesquelles Sorbonne Université a des expertes, experts ou représentantes, représentants
	Mettre en réseau et animer les personnels impliqués dans les instances
	Faciliter la participation dans les instances et capitaliser sur les procédures d'accréditation déjà réalisées
	Valoriser le travail, le savoir-faire et la contribution scientifique, accompagner la production de contenus pour les décideurs
Cartographie des actions de sensibilisation au développement durable menées vers la société	Recenser les actions de sensibilisation connues de la direction des Relations science culture et société
	Recenser les actions de sensibilisation auprès des laboratoires spécialisés en développement durable
	Améliorer la visibilité des actions de sensibilisation au développement durable menées vers la société
Recenser les impacts de la recherche de Sorbonne Université relatifs aux Objectifs de développement durable de l'ONU	Repérage bibliométrique et textuel des potentiels liens des travaux scientifiques avec les Objectifs de développement durable de l'ONU
	Repérage sur données internes des potentiels liens entre unités de recherche et Objectifs de développement durable de l'ONU
	Identification ciblée des contributions à un ou plusieurs Objectifs de développement durable de l'ONU pour chaque unité de recherche
	Valorisation des données et soutien à la communication

3 - DECARBONER LES ACTIVITES	
Définition d'une trajectoire de réduction des émissions carbone de Sorbonne Université	Rédaction d'un plan de transition carbone de Sorbonne Université
	Assurer la récurrence des bilans gaz à effet de serre de Sorbonne Université
Améliorer la gestion opérationnelle de l'énergie	Poursuite du travail de consolidation et mise à jour de l'outil de suivi des fluides interministériel (OSFi)
	Réalisation d'un bilan énergétique annuel
	Réalisation d'une cartographie des installations qui consomment en continu dans certains bâtiments
	Poursuite du travail sur le décret tertiaire : modulations des objectifs de réduction pour les bâtiments ne pouvant pas atteindre les objectifs du décret
	Lancement d'une étude de confort thermique pour étudier la résilience des bâtiments de Sorbonne Université au changement climatique et réduire la consommation d'énergie
	Mission « sous-comptage » pour répondre au décret tertiaire et au décret BACS
	Mission « gestion technique bâtementaire » pour répondre au décret BACS
Maîtriser la performance énergétique du parc de Sorbonne Université	Rédaction d'un schéma directeur Energie eau
	Poursuite et conduite des opérations de rénovation lourdes
	Poursuite des opérations de Gros entretien et renouvellement énergétique
	Sensibilisation et communication sur les écogestes
Allonger la durée de vie des équipements et leur intervalle de renouvellement	Mise à jour de l'inventaire des équipements de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) et redéfinition des intervalles de renouvellement
	Réalisation d'un inventaire des gros équipements scientifiques
	Réalisation d'un guide « bonnes pratiques » pour un usage sobre des équipements CVC et scientifiques dans les laboratoires
Articuler la politique de mission et mobilité à la stratégie de décarbonation de Sorbonne Université	Actions en faveur de la mobilité durable dans le cadre des trajets quotidiens domicile-travail ou lieu d'études
	Actions en faveur de la mobilité durable dans le cadre des activités de recherche et de formation
4 - GERER DURABLEMENT LA BIODIVERSITE ET LES RESSOURCES NATURELLES	
Etat initial et suivi de la biodiversité	Une méthodologie d'inventaire unique pour Sorbonne Université
	Diagnostiquer la biodiversité de sites de Sorbonne Université
	Etablir et mettre en œuvre un suivi et comparaison avant-après (mesure d'impact d'un projet)
	Intégrer à la gestion des espaces verts les méthodologies de diagnostic et suivi
Evaluer l'impact et les pratiques de Sorbonne Université pour mettre en œuvre des actions de réduction ou changement	Mesurer l'impact des activités de Sorbonne Université sur la biodiversité
	Identifier et maîtriser les risques
	Réduire les pressions sur les ressources en suivant les indicateurs d'états initiaux
	Renforcer les formations prévention des risques existantes avec les dimensions environnement et risques pour la biodiversité
Faire des aménagements en faveur de la biodiversité, acclimatation-adaptation au changement climatique	Travaux et aménagements en faveur de la biodiversité et adaptation des sites aux conditions climatiques
	Sensibilisation et accompagnement aux bonnes pratiques de gestion et d'usage des aménagements
Mobiliser et sensibiliser	Faire un état des lieux des actions existantes relatives à la biodiversité
	Définir et déployer un premier plan d'actions stratégiques de sensibilisation et partage des bonnes pratiques
	Impliquer les usagers des campus avec des projets de sciences participatives (inventaire de biodiversité, challenges...)

5 - FAVORISER LE BIEN-ETRE DES PERSONNELS ET DES ETUDIANTES ET ETUDIANTS	
Favoriser les mobilités actives	Organiser des événements de sensibilisation tout au long de l'année
	Enquêter sur les pratiques et les freins à l'usage du vélo
	Communiquer sur les bienfaits du vélo et lever les freins
Alimentation durable : état des lieux des solutions de restauration collective à Sorbonne Université	Typologie des restaurants collectifs (pour personnels et étudiantes et étudiants) de Sorbonne Université
	Enquête auprès d'un échantillon de restaurants collectifs
Création d'une charte Vivre ensemble au travail	
6 – METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE D'ACHAT PUBLIC RESPONSABLE	
Poursuivre la mise en œuvre du SPASER 1 (2024 - 2025)	
Construire et mettre en œuvre le SPASER 2 (2026 – 2028)	

Les contributrices et contributeurs aux axes et actions du schéma directeur DD&RSE de Sorbonne Université

Nom	Prénom	Fonction	Axe	Action
AL JARRAH	Maya	Emploi étudiant de la mission DD	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
AHMETI	Beqir	Chargé de communication vie étudiante (DCOM)	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
ALARCON	Nicolas	Responsable scientométrie, BSU département publications et open access	2	Recenser les impacts de la recherche de Sorbonne Université relatifs aux Objectifs de développement durable de l'ONU
ALEXIS	Marie	Responsable pédagogique, Laboratoire METIS responsable de la mineure environnement	1	Formation initiale et continue Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)
AMAMI	Inès	Experte en partenariats européens et Nationaux, bureau de la coordination des activités européennes (DR&I)	2	Soutien aux projets de recherche à impact pour le développement durable et la responsabilité sociétale et environnementale à Sorbonne Université
ANGEL-PEREZ	Elisabeth	Vice-présidente Recherche et innovation, vice-présidente de la commission de la recherche	2	Peser dans les instances technico-politiques dans les domaines de recherche à fort savoir-faire de SU
BALOUP	Guillaume	Chef de service Environnement Cadre de vie à la direction Logistique & maintenance de la faculté des Sciences et ingénierie	4	<ul style="list-style-type: none"> -Etat initial et suivi de la biodiversité - Evaluer l'impact et les pratiques de SU pour mettre en œuvre des actions de réduction ou changement - Faire des aménagements en faveur de la biodiversité, acclimatation adaptation changement climatique - Mobiliser et sensibiliser

BANAKOS	Marie-Aude	Responsable du service formation des personnels (direction développement des compétences)	1	Formation et sensibilisation des personnels au développement durable
BANEUX	Lugane	Emploi étudiant de la mission DD	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
BARRAULT-BASTIN	Elodie	Directrice adjoint DAP	2	Recenser les impacts de la recherche de Sorbonne Université relatifs aux Objectifs de développement durable de l'ONU
BARRES	Anne-Laure	Directrice adjointe Vie étudiante et de campus Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (FL)	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
BARRON-GUINEL	Tanguy	Chargé du marketing culturel (DRSCS)	2	Cartographie des actions de sensibilisation au développement durable menées vers la société
BARSELO	Clémence	Chargée de mission achat durable (DA)	3 et 6	<ul style="list-style-type: none"> -Articuler la politique de mission et mobilité à la stratégie de décarbonation de SU - Poursuivre la mise en œuvre le SPASER 1 (2024 - 2025) - Construire et mettre en œuvre un SPASER 2 (2026 – 2028)
BENEVISE	Françoise	Chargée de mission développement durable (DPL)	1 et 5	<ul style="list-style-type: none"> -Formation et sensibilisation des personnels au développement durable -Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable - Favoriser les mobilités actives - Alimentation durable : état des lieux des solutions de restauration collective à SU
BOEHRER	Arnaud	Chef de service pilotage exploitation et information patrimoniale (DPL)	3	-Définition d'une trajectoire de réduction des émissions carbone de SU

				<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la gestion opérationnelle de l'énergie - Maîtriser la performance énergétique du parc de Sorbonne Université - Allonger la durée de vie des équipements et leur intervalle de renouvellement
BONIFACE	Stéphanie	Chargée de mission Empreinte carbone - IPSL et membre de de l'association VéloSUn	5	Favoriser les mobilités actives
BORDIER	Emma	Gestionnaire Vie Etudiante Pôle Culture (FS)	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
BRITEL	Hannah	Emploi étudiant de la mission DD	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
CAILLARD	Dominique	Responsable marketing du Pôle formation professionnelle continue (DFTLV)	1	Formation initiale et continue Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)
CAILLE	Pauline	Emploi étudiant de la mission DD	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
CHEPAGLIN	Nick	Mission d'expertise doctorale	2	Recenser les impacts de la recherche de Sorbonne Université relatifs aux Objectifs de développement durable de l'ONU
CHAUVIN	Pierre-Marie	Vice-Président arts, sciences, culture et société	2	Axe 2
CHODORGE	Maxime	Directeur de l'aide au pilotage	2	<ul style="list-style-type: none"> -Soutien aux projets de recherche à impact pour le développement durable et la responsabilité sociétale et environnementale à Sorbonne Université -Peser dans les instances technico-politiques dans les

				domaines de recherche à fort savoir-faire de SU
COATANEA	Léna	Vice Doyenne Etudiante de la Faculté des Lettres	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
COLLEN	Thierry	Chef du service pilotage de la performance achat (DA)	3 et 6	-Articuler la politique de mission et mobilité à la stratégie de décarbonation de SU - Poursuivre la mise en œuvre le SPASER 1 (2024 - 2025) - Construire et mettre en œuvre un SPASER 2 (2026 – 2028)
CORCELLE	Sandrine	Cheffe du service maîtrise d'ouvrage (DPL)	4	-Etat initial et suivi de la biodiversité - Evaluer l'impact et les pratiques de SU pour mettre en œuvre des actions de réduction ou changement - Faire des aménagements en faveur de la biodiversité, acclimatation adaptation changement climatique - Mobiliser et sensibiliser
COUDREAU	Thomas	DGSA Recherche, Formation et Innovation	1 et 2	-Formation initiale et continue Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) -Axe 2
CUHNA	Elisabeth	Responsable du Service de la Vie Étudiante / Direction des formations et de la vie étudiante (FSI)	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable -Axe 2
DELZONS	Olivier	Chef de projet Suivi des actions SNB à Patrinat	4	Axe 4
DRACON	Stéphanie	Conductrice d'opérations (DPL)	4	-Etat initial et suivi de la biodiversité - Evaluer l'impact et les pratiques de SU pour mettre en œuvre des actions de réduction ou changement

				<ul style="list-style-type: none"> - Faire des aménagements en faveur de la biodiversité, acclimatation adaptation changement climatique - Mobiliser et sensibiliser
DUBOT	Louise	<p>Gestionnaire des lieux de vie étudiants</p> <p>Bureau des responsabilités et initiatives étudiantes (FL)</p>	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
DURAND	Emmanuel	Directeur adjoint de la direction des bâtiments et de la logistique de la faculté des Lettres	4	<ul style="list-style-type: none"> -Etat initial et suivi de la biodiversité - Evaluer l'impact et les pratiques de SU pour mettre en œuvre des actions de réduction ou changement - Faire des aménagements en faveur de la biodiversité, acclimatation adaptation changement climatique - Mobiliser et sensibiliser
ENCRENAZ	Emmanuelle	Chargée de mission auprès de la Direction générale des services (DGS) et du vice-président Ressources humaines, financières et numériques	5	Création d'une charte Vivre ensemble au travail
FABRE	Bénédicte	Directrice adjointe DFTLV	1	Formation initiale et continue Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)
FABRE	Iris	Emploi étudiant de la mission DD	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
FAGNIEZ	Jeanne	Emploi étudiant de la mission DD	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
FIQUET	Guillaume	Vice-président Relations internationales, partenariats territoriaux et socio-économiques	2	Peser dans les instances technico-politiques dans les domaines de recherche à fort savoir-faire de SU

FRENCH-KEOGH	Thomas	Responsable de la bibliothèque de L1, Réfèrent Développement durable pour le pôle sciences et membre du bureau de l'association VéloSUn	5	Favoriser les mobilités actives
FRITZINGER	Anne-Catherine	DGSA diffusion des savoirs, bibliothèques, archives, culture, patrimoine et édition académique	2	Axe 2
GASPARINI	Julien	Professeur à iEES Paris et responsable du master Biodiversité Ecologie et Evolution	4	<ul style="list-style-type: none"> -Etat initial et suivi de la biodiversité - Evaluer l'impact et les pratiques de SU pour mettre en œuvre des actions de réduction ou changement - Faire des aménagements en faveur de la biodiversité, acclimatation adaptation changement climatique - Mobiliser et sensibiliser
GENDREAU	Emmanuel	Maître de conférence à iEES Paris	4	<ul style="list-style-type: none"> -Etat initial et suivi de la biodiversité - Evaluer l'impact et les pratiques de SU pour mettre en œuvre des actions de réduction ou changement - Faire des aménagements en faveur de la biodiversité, acclimatation adaptation changement climatique - Mobiliser et sensibiliser
GHIONE	Alessandra	Ingénieure environnement développement durable SPEIP (DPL)	3 et 4	<ul style="list-style-type: none"> -Définition d'une trajectoire de réduction des émissions carbone totales de SU - Améliorer la gestion opérationnelle de l'énergie

				<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la performance énergétique du parc de Sorbonne Université - Allonger la durée de vie des équipements et leur intervalle de renouvellement - Etat initial et suivi de la biodiversité - Faire des aménagements en faveur de la biodiversité, acclimatation adaptation changement climatique - Mobiliser et sensibiliser
GOURDAIN	Philippe	Responsable scientifique de la cellule Partenariats biodiversité, PatriNat	4	Axe 4
GRATTON	Jeanne	Emploi étudiant de la mission DD	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
GREGOIRE	Nolhwenn	Cheffe de projet, DFTLV	1	
GROTTI	Stefania	Directrice recherche et innovation	2	Soutien aux projets de recherche à impact pour le développement durable et la responsabilité sociétale et environnementale à Sorbonne Université
GUILBAUD	Alexandre	Vice-doyen transverse Interdisciplinarité (FSI)	1	Formation initiale et continue Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)
HALLOUIN	Océane	Cheffe du service Communication interne	3	Sensibilisation et communication sur les éco-gestes
HATTON	Nathalie	Directrice direction de la Formation tout au Long de la Vie et Vie Etudiante	1	Formation initiale et continue Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)
HERRMANN	Héloïse	Vice Doyenne Etudiante de la Faculté de Santé	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
IZIDORE	David	Conseiller Vie étudiante et de campus	1 et 5	Favoriser les mobilités actives

JARREAU	Marie	Vice Doyenne Etudiante de la Faculté des Sciences et Ingénierie de Sorbonne Université	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
JAWHARI	Amine	Chef du bureau Vie de campus et Initiatives étudiantes Direction des formations et de la Vie Étudiante (FSI)	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
JULLIARD	Romain	Directeur de Mosaic (centre de compétences en sciences participatives)	4	Mobiliser et sensibiliser
KOT	Coralie	Responsable offre formation initiale (DFLTV)	1	Formation initiale et continue Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)
LE QUELLEC	Emmanuelle	Directrice développement des compétences	1	Formation et sensibilisation des personnels au développement durable
LECLERCQ	Bénédicte	Chargée du développement des relations science culture société (DRSCS)	2	Cartographie des actions de sensibilisation au développement durable menées vers la société
LECREST— PICCIOLI	Lou	Emploi étudiant de la mission DD	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
LE CROM	Stéphane	Conseiller Développement des Projets Transversaux	3	Réalisation d'un inventaire des gros équipements scientifiques
LEPELTIER	Angèle	Chargée de mission développement durable (DPL)	1 et 5	-Formation et sensibilisation des personnels au développement durable -Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable - Favoriser les mobilités actives - Alimentation durable : état des lieux des solutions de restauration collective à SU
LOEUILLE	Nicolas	Institut d'écologie et des sciences de	1	Formation initiale et continue Transition écologique pour un

		l'environnement de Paris (iEES UFR 918)		développement soutenable (TEDS)
MARSIGLIESI	Flavia	Mission d'expertise doctorale	2	Recenser les impacts de la recherche de Sorbonne Université relatifs aux Objectifs de développement durable de l'ONU
MICHEL	Benoît	Emploi étudiant de la mission DD	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
MICHEL	David	Directeur de la direction Patrimoine et logistique	3	Définition d'une trajectoire de réduction des émissions carbone de SU
MIHOUB	Jean-Baptiste	Maître de conférences Sorbonne Université CESCO	4	<ul style="list-style-type: none"> -Etat initial et suivi de la biodiversité - Evaluer l'impact et les pratiques de SU pour mettre en œuvre des actions de réduction ou changement - Faire des aménagements en faveur de la biodiversité, acclimatation adaptation changement climatique - Mobiliser et sensibiliser
MONTGERMONT	Chloë	Ingénieure pédagogique (direction développement des compétences)	1	Formation et sensibilisation des personnels au développement durable
MOROSAN	Cristina	Directrice de la direction des achats	3 et 6	<ul style="list-style-type: none"> -Articuler la politique de mission et mobilité à la stratégie de décarbonation de SU - Poursuivre la mise en œuvre le SPASER 1 (2024 - 2025) - Construire et mettre en œuvre un SPASER 2 (2026 – 2028)
NEBBACHE	Soraya	Directrice de la Direction Prévention des risques professionnels (DPRP)	1 et 4	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place un système de correspondantes et correspondants Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale - Evaluer l'impact et les pratiques de SU pour mettre en

				œuvre des actions de réduction ou changement
PATERON	Dominique	Vice-président Patrimoine et développement durable	3	Articuler la politique de mission et mobilité à la stratégie de décarbonation de SU
PENAUD	Olivier	Conseiller en développement durable, MNHN	4	<ul style="list-style-type: none"> -Etat initial et suivi de la biodiversité - Evaluer l'impact et les pratiques de SU pour mettre en œuvre des actions de réduction ou changement - Faire des aménagements en faveur de la biodiversité, acclimatation adaptation changement climatique - Mobiliser et sensibiliser
PETIT	William	Chargé de mission "Sport et jeux olympiques" Co-directeur du DAPS	5	Favoriser les mobilités actives
PIEDALLU	Florian	Chargé de projet SU formation (DFTLV)	1	Formation initiale et continue Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)
POIRAUD	Frédéric	Chef de projet, cellule GOAL Formation continue ASU (DFTLV)	1	Formation initiale et continue Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)
PUIGPINOS	Chloé	Ingénieure économiste de la construction (DPL)	5	Alimentation durable : état des lieux des solutions de restauration collective à SU
QUENEA	Katell	Maître de conférence METIS	4	<ul style="list-style-type: none"> -Etat initial et suivi de la biodiversité - Evaluer l'impact et les pratiques de SU pour mettre en œuvre des actions de réduction ou changement - Faire des aménagements en faveur de la biodiversité, acclimatation adaptation changement climatique - Mobiliser et sensibiliser

RAFFRAY	Annaëlle	Chargée de développement vie de campus et communication Pôle vie étudiante et vie de campus (DFTLV)	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
RAUT	Jean-Christophe	laboratoire ATMosphères et Observations Spatiales (LATMOS UFR 918)	1	Formation initiale et continue Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)
RICHARD	Sophia	Cheffe de bureau des responsabilités et initiatives étudiantes Direction adjointe de vie étudiante et de campus (FL)	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
ROCHELLE-NEWALL	Emma	Directrice de recherche IRD iEES Paris	4	-Etat initial et suivi de la biodiversité - Evaluer l'impact et les pratiques de SU pour mettre en œuvre des actions de réduction ou changement
ROMANIELLO	Elsa	Chargée de communication Vie de l'établissement	3	Sensibilisation et communication sur les éco-gestes
ROUELLE	Maryse	Laboratoire METIS – responsable de la mineure environnement	1	Formation initiale et continue Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)
SAVY	Alexandra	Ingénieure de prévention des risques (DPRP)	1 et 4	-Mettre en place un système de correspondantes et correspondants Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale - Evaluer l'impact et les pratiques de SU pour mettre en œuvre des actions de réduction ou changement
SENTUC	Léonie	Responsable administrative collège licence/master (DFLTV)	1	Formation initiale et continue Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)

SERGE	Maxime	Emploi étudiant de la mission DD	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
SIAUSSAT	David	Conseiller Développement durable et transition environnementale auprès de la Présidence	1, 2, 3, 4	<ul style="list-style-type: none"> -Formation et sensibilisation des personnels au développement durable -Formation initiale et continue Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) -Mettre en place un système de correspondantes et correspondants Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale - Peser dans les instances technico-politiques dans les domaines de recherche à fort savoir-faire de SU - Recenser les impacts de la recherche de Sorbonne Université relatifs aux Objectifs de développement durable de l'ONU - Définition d'une trajectoire de réduction des émissions carbone totales de SU - Améliorer la gestion opérationnelle de l'énergie - Maîtriser la performance énergétique du parc de Sorbonne Université - Allonger la durée de vie des équipements et leur intervalle de renouvellement - Articuler la politique de mission et mobilité à la stratégie de décarbonation de SU - Etat initial et suivi de la biodiversité - Evaluer l'impact et les pratiques de SU pour mettre en

				<p>œuvre des actions de réduction ou changement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des aménagements en faveur de la biodiversité, acclimatation adaptation changement climatique - Mobiliser et sensibiliser
SORLI	Léa	Chargée de mission Jeunes publics (DRSCS)	2	Cartographie des actions de sensibilisation au développement durable menées vers la société
TEYSSIER	Marion	Responsable du pôle vie étudiante et vie de campus (DFTLV)	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
TRAN THUAN	Mérodie	Vice-présidente étudiante de Sorbonne Université	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
TRUFFIER	Laura	Chargée de mission auprès de la directrice générale des services	2 et 5	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux projets de recherche à impact pour le développement durable et la responsabilité sociétale et environnementale à Sorbonne Université - Création d'une charte Vivre ensemble au travail
TURCATI	Laure	Ingénieure de recherche Sciences et recherches participatives	4	<ul style="list-style-type: none"> - Etat initial et suivi de la biodiversité - Evaluer l'impact et les pratiques de SU pour mettre en œuvre des actions de réduction ou changement - Faire des aménagements en faveur de la biodiversité, acclimatation adaptation changement climatique - Mobiliser et sensibiliser
VALLETTE	Thibault	Chargé de mission Fête de la science (DRSCS)	2	Cartographie des actions de sensibilisation au développement durable menées vers la société
VELOSUN		Membres de l'association	5	Favoriser les mobilités actives

VELUT	Pierre-André	Emploi étudiant de la mission DD	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable
VENNAT	Jane	Cheffe du service pilotage de la performance achat (DA)	6	- Poursuivre la mise en œuvre le SPASER 1 (2024 - 2025) - Construire et mettre en œuvre un SPASER 2 (2026 – 2028)
ZEHRAOUI	Sonia	Responsable de service vie étudiante et vie de Campus (FS)	1	Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable

Les membres du Comité directeur Développement durable et responsabilité sociétale de Sorbonne Université

NOM	Prénom	Fonction
ANGEL-PEREZ	Elisabeth	Vice-Présidente Recherche et innovation
BENEVISE	Françoise	Chargée de mission Développement durable de la cellule développement durable (DPL)
BOEHRER	Arnaud	Chef du service Pilotage et exploitation de l'information patrimoniale (DPL)
BONNEAU	Stéphanie	Vice-présidente Formation et Vie étudiante
CHAUVIN	Pierre-Marie	Vice-président Arts, Sciences, Culture et Société
CHODORGE	Maxime	Directeur de la direction Aide au pilotage
COLLEN	Thierry	Chef du service Pilotage de la performance achat (direction des achats)
COUDREAU	Thomas	DGSA Recherche formation et Innovation
EVEN	David	Directeur de la direction de la Communication
FREY	Pascal	Vice-président Ressources humaines, financières et numériques
GHIONE	Alessandra	Ingénieure Développement durable de la cellule développement durable (DPL)
GROTTI	Stefania	Directrice recherche et innovation
HALLOUIN	Océane	Cheffe du service Communication interne
HATTON	Nathalie	Directrice de la direction Formation tout au long de la vie et de la vie étudiante
LE QUELLEC	Emmanuelle	Directrice de la direction Développement des Compétences
LEPELTIER	Angèle	Chargée de mission Développement durable de la cellule développement durable (DPL)
LOUBET	Marc	DGSA Ressources humaines, financières et fonctions supports
MERESSE	David	Directeur du système d'information
MICHEL	David	Directeur de la direction Patrimoine et logistique
MOROSAN	Cristina	Directrice de la direction Achats
PATERON	Dominique	Vice-président Immobilier et développement durable
SIAUSSAT	David	Conseiller Développement durable et transition environnementale auprès de la présidence
VENNAT	Jane	Cheffe du service Pilotage de la performance achat (direction des achats)
VITRANI	Marie-Aude	Vice-présidente Vie institutionnelle et démarche participative

Les membres du groupe de travail Développement durable de Sorbonne Université

NOM	Prénom	Fonction
ABBADIE	Luc	Expert ITE
AMRICHAT	Laila	SIPR de la FL
ANTIGNAC	Thomas	BSU
BARBEROUSSE	Anouk	ITE
BARSELO	Clémence	Chargée de mission achat durable (DA)
BENEVISE	Françoise	Chargée de mission développement durable (DPL)
BERTIN	Sonia	Directrice adjointe de la faculté de Médecine
BICINI	Gabriel	Direction Patrimoine et logistique, SU
BILLIET	Frédéric	VD Vie campus, DD FL
BOEHRER	Arnaud	Chef du service pilotage exploitation et information patrimoniale (DPL)
BONIFACE	Stéphanie	Chargée de mission Empreinte carbone - IPSL et membre de de l'association VéloSUn
BOYEN	Catherine	Direction station bio Roscoff
BRUN	Christophe	INSP
CARON	Benoît	Expert Plateforme
CARRIE	Alain	Expert FM
COATANEA	Lena	VD étudiante FL
COHEN	Marianne	Experte FL
COLLEN	Thierry	Chef du service pilotage de la performance achat (DA), SU
COOLEN	Laurent	INSP
CORBILLE	Sophie	Experte CELSA
CORCELLE	Sandrine	Cheffe du service maîtrise d'ouvrage (DPL), SU
DE GEYER	Blandine	CNRS
DORGHAM	Karim	Cimi-Paris, INSERM U1135, Sorbonne Université
DUBOT	Louise	Gestionnaire des lieux de vie étudiants Bureau des responsabilités et initiatives étudiantes (FL)
FOUJOLS	Marie-Alice	Experte FSI

FRENCH-KEOGH	Thomas	Responsable de la bibliothèque de L1 par intérim, Référent Développement durable pour le pôle sciences et membre du bureau de l'association VéloSUn, SU
FRITZINGER	Anne-Catherine	DGSA diffusion des savoirs, bibliothèques, archives, culture, patrimoine et édition académique, SU
GENDREAU	Emmanuel	Expert FSI
GHIONE	Alessandra	Ingénieure environnement développement durable SPEIP (DPL), SU
GOURMAND	Laetitia	SIPR de la FL
GREENWAVE		Association étudiante FL
HERRMANN	Héloïse	VDE faculté de santé
HOCQUINGHEN	Catherine	Direction générale de la FSI
HUDEC	Agathe	Chargée de mission auprès du Décanat de FL
JAN	Marguerite	SIPR de la FL
JARREAU	Marie	VDE FSI
JAWHARI	Amine	Chef du bureau Vie de campus et Initiatives étudiantes Direction des formations et de la Vie Étudiante (FSI), SU
KRINS	Natacha	Enseignante-Chercheuse Laboratoire de Chimie de la Matière Condensée de Paris (LCMCP), SU
LARDOT	Thierry	Direction générale de la faculté de Médecine
LARTAUD	Franck	Expert Banyuls
LEPELTIER	Angèle	Chargée de mission développement durable (DPL), SU
LUPA		Association étudiante FSI
MARINACH PATRICE	Carine	Ingénieure de recherche, équipe BIM, CIMI-Paris, SU
MICHEL	David	Directeur de la Direction Patrimoine et logistique, SU
MOROSAN	Cristina	Directrice de la direction des achats , SU
NIAY	Grégory	Directeur des Bâtiments et de la Logistique, FL
OWANGAL O'REVOUNAULT	Amel	Administrateur financier Personnel FL
PATERON	Dominique	Vice-président patrimoine et Développement durable
PATOUT	Maxime	Vice-doyen développement durable faculté de santé
POINTEREAU	Raphaëlle	DG FSI
PRAZUCK	Christophe	Institut de l'Océan

PSA Green		Association étudiants FM
RICHARD	Sophia	Cheffe de bureau des responsabilités et initiatives étudiantes, Direction adjointe de vie étudiante et de campus (FL), SU
SHUKLA	Abhay	IMAT
RIDEL	Mélissa	Vice-doyenne enjeux environnementaux, FSI
SIAUSSAT	David	Conseiller Développement durable et transition environnementale auprès de la Présidence , SU
TAMAIN	Liliane	Responsable Pilotage & Contrôle interne, CNRS
TRAN THUAN	Mérodie	VP étudiante
WICKER	Anne-Lise	DGA FL
ZEHRAOUI	Sonia	Responsable de service vie étudiante et vie de Campus (FS)

1

ENSEIGNER
LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET SENSIBILISER
AU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

1.1 - Formation et sensibilisation des personnels au développement durable

Liste des sous actions	
Sensibiliser les personnels	Plan de formation des personnels sur les fondamentaux en matière de développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS)
Service / personnes en charge	Service de la formation des personnels, direction du Développement des compétences
Parties prenantes impliquées	Service de la formation des personnels, mission Développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS), Mission Égalité
Date de réalisation estimée	Courant 2025 (hors options)
Contexte de l'action	N/A
Description de l'action	<p>Plan de formations des personnels sur les fondamentaux en matière de DD&RS.</p> <p>Dans ce plan de formation et au vu du nombre de personnes à former, la priorité a été donnée au référencement et la mise à disposition sur la plateforme de formation en ligne de contenus numériques existants et validés sur le plan scientifique par la cellule DD&RS. Ont été également privilégiées les actions pouvant être déployées en mobilisant des experts internes dans le cadre de dispositifs de formation existants ou sous forme de conférences.</p> <p>Ces sessions de formation éviteront les approches trop théoriques éloignées du quotidien des agents. Elles incluront des exemples concrets afin de rendre le développement durable plus accessible et faciliter son appropriation par les participants.</p> <p>Le plan de formation des personnels au DD&RS recouvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des personnels au développement durable (tout public) via l'organisation d'un à deux amphithéâtres par an avec un ou des experts identifiés par la mission DD&RS. • Référencement et mise en avant de contenus en ligne sur la plateforme e-formation, rubrique développement durable (sélection et validation des contenus par la mission DD&RS). • Intervention du conseiller DD&TE auprès de la présidente dans le cadre du dispositif de formation des nouveaux maîtres de conférence (NMC) et lors de la formation « Réussir sa prise de fonction » à destination des nouveaux encadrants (dispositifs statutaires obligatoires). • Formation à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) : e-learning obligatoire à compter de janvier 2025 anglais/français et marché interministériel pour les formations à destination des agents et encadrants. • Formation sur la lutte contre toutes les formes de discriminations, sensibilisation au handicap visible et invisible et à l'intégration de personnes en situation de handicap dans les collectifs de travail (marché interministériel pour les formations agents et encadrants et formations dispensées par les instituts régionaux d'administration, les IRA). • Formations sur la laïcité (marché interministériel pour les formations agents et encadrants et e-learning sur la plateforme Mentor). <p>Public bénéficiaire : tous les personnels de Sorbonne université (BIATSS et enseignants-chercheurs, avec une ouverture aux personnels hébergés, sous réserve de places disponibles).</p> <p>Date de réalisation estimée : courant 2025.</p> <p>Mise en œuvre de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines nécessaires : un chargé d'ingénierie de formation et un ingénieur pédagogique pour toute conception et production de contenus numériques ayant vocation à être hébergés sur la plateforme e-formation. • Ressources financières nécessaires : en cas de demande de développement de l'offre et de mobilisation de formateurs internes rémunérés ou de prestataires externes, il conviendra de prévoir une enveloppe de 50 000 euros pour les frais pédagogiques de formation (à affiner en fonction de la planification à envisager). • Ressources matérielles nécessaires : mobilisation de salles de formation dans un contexte de pression importante sur les salles, le service de la formation des personnels (BFP) n'a pas de salles de formation dédiées à son activité et ses missions (à l'exception d'une salle informatique). <p>Suivi de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs proposés : nombre d'actions de formation déployées ; nombre d'inscrits aux formations ; évaluation de la formation par les stagiaires • Suivi des indicateurs : Bilan annuel dans le cadre du RSU ou sur demande si besoin

	<p>Points de vigilance : le caractère limité des données pouvant être extraites en l'absence de connexion à un système d'information des ressources humaines (SIRH). Pas d'analyse fine des données de formation possible à ce stade.</p> <p>A étudier : selon le budget et les moyens humains mobilisables sur ce projet dans le cadre du Contrat d'Objectifs Moyens Performance (COMP), des actions de formation complémentaires seront à réfléchir et créer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre spécifique aux enseignants chercheurs (EC) dans le cadre de l'offre à la pédagogie « enseigner le développement durable ». • Formations développement durable avec une approche par métiers. • Parcours des cadres supérieurs via l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF). • Création d'un e-learning dédié sur les grands enjeux du développement durable.
--	--

Contexte réglementaire / national	Le plan de formation des agents publics à la transition écologique (2024) s'inscrit dans le Plan de sobriété énergétique. L'objectif est de former au développement durable l'ensemble des agents de la fonction publique à horizon 2027.
Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	Sensibiliser et faire monter en compétences les personnels sur les sujets DD&RSE
Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	Projet d'établissement Plan égalité Schéma directeur du handicap Catalogue de formation à la pédagogie et livret d'accueil des nouveaux maîtres de conférence (NMC) SPASER (Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables)

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)	
Forces à SU sur ce sujet	Un poste de chargé / chargée de formations RSE a été financé dans le cadre du COMP Des experts internes de haut niveau mobilisables. Une mission DD&RS pouvant définir les orientations, garantir la qualité scientifique des intervenants experts proposés et aider au déploiement du plan de formation DD&RS.
Faiblesses à SU sur ce sujet	Moyens financiers en cours d'arbitrage sur des fonds Idex pour construire une offre dédiée. Objectifs à atteindre, intervenants experts et orientations souhaitées restant à définir (CODIR DD&RS)
Opportunités internes et externes	Internes : dispositifs de formation obligatoires pour les nouveaux maîtres de conférence (NMC) et nouveaux encadrants permettant d'amorcer à court terme des actions ciblées à destination de ces personnels. Catalogue à la pédagogie pouvant intégrer des actions ciblées pour les enseignants chercheurs (EC) sur ce domaine (pédagogie et DD&RS). Externes : projet d'inscription de Sorbonne université dans la démarche de labellisation DD&RS.
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	Pas de dispositif obligatoire en dehors des nouveaux maîtres de conférence (NMC) et nouveaux encadrants à ce jour permettant d'intégrer une sensibilisation au développement durable. Pas de possibilité technique de s'assurer que ces formations obligatoires sont suivies par les agents : en effet, il n'existe aujourd'hui pas de connexion entre l'outil de gestion des formations et le système d'information des ressources humaines (SIRH), ni entre la plateforme e-formation et le SIRH (donc le croisement de données est impossible). Risque d'un manque d'adhésion à l'offre du fait d'un faible ancrage dans le quotidien des personnels (à ce jour pas de besoins de formations remontés sur la thématique développement durable).

1.2 - Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable

Liste des sous actions	
Dispositifs de valorisation	Diffuser les dispositifs de valorisation de l'engagement développement durable étudiant
Sensibiliser sur les campus	Sensibiliser sur les campus de Sorbonne Université avec les supports et contenus du village de l'Anthropocène
Kit développement durable	Elaborer un kit développement durable (vie de campus) à destination des acteurs de Sorbonne Université en contact quotidien avec les étudiantes et les étudiants

Service / personnes en charge	Françoise Bénévise et Angèle Lepeltier (cellule développement durable/SPEIP/DPL)
Parties prenantes impliquées	Emplois étudiants (de la mission Développement durable et autres emplois étudiants), direction des formations et de la vie étudiante de la FSI (bureau vie de campus et initiatives étudiantes, service de la vie étudiante), direction de la vie étudiante et de campus de la FL (bureau des responsabilités et initiatives étudiantes), gestionnaire vie étudiante pôle culture de la FS, pôle vie étudiante vie de campus de la direction Formation tout au long de la vie (DFTLV), direction de la Communication (DCOM), directions techniques facultaires (DTF). Partenaire externe potentiel : réseau étudiant pour une société écologique et solidaire (RESES).
Date de réalisation estimée	S1 2026
Contexte de l'action	<p>D'après la Consultation Nationale Etudiante (CNE) menée par le RESES en 2023, « la sensibilisation, l'éducation et la formation aux enjeux écologiques » est considérée par les étudiantes et étudiants comme une des solutions les plus efficaces face à l'urgence écologique.</p> <p>A Sorbonne Université, ce sont plus de 50 000 étudiantes et étudiants qui évoluent dans des filières et parcours très diversifiés. Leur sensibilisation aux enjeux du développement durable est très variable et dépend de leurs intérêts personnels et de leur formation. Il y a donc un enjeu important d'une sensibilisation uniforme de tous les étudiants et de toutes les étudiantes.</p> <p>Au sein de Sorbonne Université, les étudiantes et étudiants sont moteur dans la proposition d'actions de sensibilisation sur certains campus mais n'ont pas toujours connaissance des dispositifs d'accompagnement et des leviers de valorisation de leur engagement.</p> <p>Par ailleurs les associations sur les thèmes du développement durable ont des difficultés à pérenniser leurs activités.</p> <p>Autres éléments de contexte relatifs aux associations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charte pour la vie associative étudiante de Sorbonne Université (signée au renouvellement de l'engagement des associations ou bien si une association se crée) - Charte CVEC dont deux des critères d'évaluation des projets sont : « respect de la charte vie associative et du plan de développement durable de Sorbonne Université » et « caractère écoresponsable et inclusif du projet (achat de goodies respectant une démarche environnementale et sociale, tarifs préférentiels pour les étudiants et étudiantes précaires, communication responsable etc.) ». - Formation obligatoire d'un membre du bureau de chaque association étudiante (au choix parmi quatre formations de deux heures dont une, orientée développement durable).
Description de l'action	<p>A travers cette action « sensibilisation des étudiantes et des étudiants au développement durable », l'objectif est d'abord de faire connaître les dispositifs de valorisation de l'engagement étudiant. Des associations et/ou étudiantes et étudiants à l'échelle individuelle œuvrent en faveur du développement durable mais n'ont pas toujours connaissance des apports possibles pour leur diplôme ou leur vie professionnelle future.</p> <p>Pour les étudiantes et étudiants qui ne sont pas encore sensibilisés, l'objectif de cette action est d'aller à leur rencontre via différents canaux. Des actions ludiques, basées sur du contenu produit par les emplois étudiants de la mission développement durable, seront déployées sur les campus. Le contenu proposé a déjà été éprouvé lors de plusieurs événements à destination des étudiants de Sorbonne Université (exemple : les Sorbonnales).</p> <p>Des ressources utiles seront également mises à dispositions des acteurs en contact les étudiantes et étudiants de Sorbonne Université sous forme d'un kit développement durable.</p>

Contexte réglementaire / national	N/A
Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	Poursuivre et amplifier la sensibilisation des étudiantes et étudiants à travers différents vecteurs
Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	Schéma directeur de vie étudiante (qui est en cours d'élaboration)

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

Forces à SU sur ce sujet	Equipe d'emplois étudiants motivés et gérée par la cellule développement durable Expérience en sensibilisation des emplois étudiants et capacité d'aller sur les campus (exemple : village de l'anthropocène pendant les Sorbonnales, Fête de la science) Réseau constitué depuis presque 2 ans (expérience événementielle)
Faiblesses à SU sur ce sujet	Emplois du temps chargé des étudiantes et étudiants
Opportunités internes et externes	Mise à disposition par les parties prenantes d'espaces Sollicitation d'enseignants-chercheurs possible
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	Ne pas communiquer et diffuser largement l'information auprès des étudiantes et des étudiants (difficulté générale qui concerne tous les sujets) Ne pas réussir à toucher tous les profils d'étudiantes et d'étudiants sur tous les campus

1.2.1 - Diffuser les dispositifs de valorisation de l'engagement Développement durable des étudiants

Responsables de la sous-action	Angèle Lepeltier et Françoise Bénévise (cellule Développement durable/SPEIP/DPL) et direction Formation tout au long de la vie (DFTLV)
Description de la sous-action	<p>Contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'engagement étudiant au sein de Sorbonne Université peut prendre différentes formes (membre d'une association, proposition d'initiatives individuelles, se former) Des Dispositifs d'accompagnement et de valorisation existent : accompagnement par les directions Vie étudiante (DVE), reconnaissance de l'engagement par des ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits) ou des points dans la moyenne, financement, formation des membres de bureau d'association Les systèmes de valorisation de l'engagement étudiant sont évolutifs grâce à des acteurs moteurs (DVE et DFLTV notamment) <p>Constat est fait que ces dispositifs de valorisation ne sont pas toujours connus des étudiantes et étudiants. D'un autre côté, les canaux de communication ont des limites (les étudiantes et étudiants ne lisent pas systématiquement leur boîte mail Sorbonne Université et donc les newsletters qui y sont diffusées) ce qui limite leur accès à l'information.</p> <p>L'objectif de cette sous-action est de faire un état des lieux des dispositifs de valorisation de l'engagement étudiant (en matière de développement durable) pour les trois facultés pour ensuite les faire connaître et donc faciliter l'engagement des étudiantes et étudiants. Dans un second temps, il nous faudra identifier les bons canaux et les modalités de diffusion (fréquence...) pour faire connaître ces dispositifs (canaux de communication classique, événements de rentrée...).</p>
Bénéficiaires	Etudiants et étudiantes
Date de réalisation estimée	Semestre 2 2025, action qui sera pérennisée au long terme
Mise en œuvre de la sous-action	Mise en œuvre interne

Ressources humaines nécessaires	Ressources humaines existantes : cellule développement durable, DVE, DCOM, DFTLV
Ressources financières nécessaires	N/A
Ressources matérielles nécessaires	N/A
Suivi de la sous-action	Cellule développement durable, DFLTV

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de dispositifs de valorisation de l'engagement recensés portant sur les thématiques du développement durable.
Indicateur 2	Combien d'événements ont permis de présenter les dispositifs de valorisation de l'engagement étudiant.
Indicateur 3	Estimation de l'évolution des dispositifs par les parties prenantes impliquées (cf fiche action ci-dessus).
Suivi des indicateurs / rapportage	Profiter de réunions avec les parties prenantes pour partager et actualiser ces indicateurs.
Point de vigilance	Actualiser les dispositifs de valorisation pour communiquer une information à jour. L'exploitation des données statistiques existantes au niveau facultaire ou interfacultaire,

1.2- Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable

1.2.2 - Sensibiliser sur les campus de Sorbonne Université avec les contenus du village de l'Anthropocène

Responsables de la sous-action	Angèle Lepeltier et Françoise Bénévise (cellule Développement durable/SPEIP/DPL)
Description de la sous-action	<p>Sorbonne Université et sa mission développement durable travaille depuis presque deux ans maintenant avec une équipe de dix emplois étudiants. Elles et ils ont été recrutés dans le but de créer du contenu de sensibilisation et de « vulgarisation » à destination de la communauté étudiante. Les supports évoluent et peuvent prendre différentes formes : posters, jeux, animations, DIY etc...</p> <p>Ces supports de sensibilisation ont déjà été éprouvés et appréciés lors des forums de rentrées où ils ont pu être testés pour les rentrées 2023 et 2024 sur cinq campus des trois facultés.</p> <p>L'objectif de cette sous-action est de mettre à disposition des facultés et de leurs différents campus ces supports pour sensibiliser les étudiantes et étudiants à des moments et dans des lieux qui seront jugés pertinents.</p> <p>En fonction de la nature du support, les emplois étudiants de la mission développement durable, épaulés par les emplois étudiantes et étudiants des facultés, seront à même de venir animer et d'aller sur les campus.</p> <p>Ces animations seront vectrices de dialogues avec les étudiantes et étudiants de l'Université.</p>
Bénéficiaires	Etudiants et étudiants
Date de réalisation estimée	Semestre 1 2025, action qui sera pérennisée au long terme
Mise en œuvre de la sous-action	Mise en œuvre interne de la sous-action.

Ressources humaines nécessaires	Emplois étudiants (des facultés, de la mission DD&RS, etc.), cellule développement durable (SPEIP/DPL), direction Formation tout au long de la vie (DFTLV), direction de la Communication (DCOM) et directions de communication facultaires.
Ressources financières nécessaires	Budget à prévoir pour 2025 (2000 €) dans le budget de la mission DD&RS.
Ressources matérielles nécessaires	Mise à disposition par les facultés d'espaces pour l'animation et d'espaces d'affichage pour les posters Logistique pour transporter le matériel (courrier interne...)
Suivi de la sous-action	Cellule développement durable

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre d'interventions dans les facultés par an
Indicateur 2	Satisfaction des étudiants sensibilisés (outil type questionnaire de satisfaction)
Indicateur 3	Pourcentage de couverture des sites
Suivi des indicateurs / rapportage	Profiter de réunions avec les parties prenantes pour partager et actualiser ces indicateurs
Point de vigilance	<p>La mise à jour régulière du contenu des supports</p> <p>La disponibilité des emplois étudiants pour aller sur les campus</p> <p>Réussir à intercaler cette sensibilisation dans les calendriers des trois facultés</p>

1.2.3 - Elaborer un kit développement durable (vie de campus) à destination des acteurs de Sorbonne Université en contact quotidien avec les étudiantes et étudiants

Responsables de la sous-action	Angèle Lepeltier et Françoise Bénévise (cellule Développement durable/SPEIP/DPL)
Description de la sous-action	<p>Les étudiantes et étudiants sont les principaux usagers des campus de Sorbonne Université et ont une bonne connaissance des campus, utilisent de nombreux lieux de vie mis à leur disposition (maison de la vie étudiante, foyers associatifs, bibliothèques, salles de cours, amphithéâtre...).</p> <p>Par ailleurs, ils sont en demande d'informations sur le développement durable et sont des acteurs et actrices qui peuvent agir au quotidien et faire évoluer les pratiques au sein de leur Université.</p> <p>Pour les informer et leur donner des outils pour agir, est née l'idée d'un kit développement durable. Ce kit fera office de boîte à outils opérationnelle. Pourront s'y retrouver par exemple : la sensibilisation aux éco gestes, les initiatives déjà recensées à Sorbonne Université etc...)</p> <p>Ce kit doit être communiqué, connu et facilement accessible pour toute personne qui voudrait s'en saisir. Le kit sera à disposition de tous les acteurs au contact quotidien des étudiants.</p>
Bénéficiaires	Toute la communauté Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	Semestre 1 2026 (pour avoir la possibilité d'intégrer les données de la sous-action 1 et pour mettre à disposition ce kit pour la rentrée de septembre 2026)
Mise en œuvre de la sous-action	Mise en œuvre interne de la sous-action

Ressources humaines nécessaires	Cellule Développement durable
Ressources financières nécessaires	Budget à prévoir pour l'impression des kits (1000 €) dans le budget de la mission DD&RS
Ressources matérielles nécessaires	N/A
Suivi de la sous-action	Cellule développement durable

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de supports composant le kit développement durable
Indicateur 2	Nombre d'acteurs relais des kits développement durable
Indicateur 3	Nombre de kit déposés dans les tote bag de rentrée (si l'option est validée)
Suivi des indicateurs / rapportage	Profiter de réunion avec les parties prenantes pour partager et actualiser ces indicateurs
Point de vigilance	<p>Prise en compte des contraintes de tous les sites (affichage et localisation des sites)</p> <p>Bien se coordonner avec les communications de sensibilisation à destination des étudiants</p> <p>Être en phase avec les communications déjà en place (exemple : affiche tri)</p>

1.3 - Formation initiale et continue Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)

Offre de formation 2025/2029	Développement de l'offre de formation sur la thématique Transition écologique pour un développement soutenable pour la nouvelle accréditation 2025/2029
Mineure	Développement de la mineure Environnement
Module de sensibilisation	Mise en œuvre d'un module obligatoire en licence : UE de sensibilisation à la transition environnementale
Master Transition	Développement d'un master Transition
Approche par compétence	Déploiement de l'approche par compétences notamment sur l'offre de formations Développement durable
Formation continue	Développer l'offre de formation continue en matière de Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)

Service / personnes en charge	Directions des formations des trois Facultés
Parties prenantes impliquées	Responsables des formations
Date de réalisation estimée	Année universitaire 2025/2026
Contexte de l'action	L'action se situe dans le contexte de l'adoption à l'unanimité par les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) des objectifs de la nouvelle offre de formation de Sorbonne Université (séance du 29 juin 2023). Cette prise de décision s'inscrit dans la continuité d'actions initiées au cours du plan d'action Développement durable et transition environnementale 2022-2025 et vise à intégrer et développer l'offre Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) suite aux demandes du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR) pour le développement de l'offre dans toutes les établissements de formations de l'ESR.
Description de l'action	Adapter les enseignements existants Offrir de nouveaux enseignements dans les cursus de tous les étudiants et créer de nouveaux cursus

Contexte réglementaire / national	<p>Annnonce de la ministre de l'ESR le 20 octobre 2022 : en 2023 nécessité de développer un cahier des charges du socle commun de connaissances et de compétences (sous la forme d'ateliers) qui sera déployé et aidera les acteurs de l'ESR à construire leur socle de connaissances et de compétences en matière de transition environnementale. Inscription dans la dynamique du rapport Jouzel- Abbadie.</p> <p>Par ailleurs, le plan climat-biodiversité et transition écologique du MESR (16 juin 2023) impacte l'ESR avec la construction de schémas directeurs Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE).</p> <p>Dans les Contrats d'objectifs et de moyens des opérateurs (COMP), le MESR intégrera systématiquement un volet dédié à la prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques (indicateurs transition à définir, qui seront également demandés par l'HCERES lors des évaluations).</p> <p>La loi Grenelle 1 dans son article 55 du 3 août 2009 impose à tous les établissements d'enseignement supérieur de mettre en place une démarche Développement Durable (dans ses dimensions économiques, sociétales et environnementales) sous la dénomination « Plan Vert »</p>
Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	Poursuivre et développer l'offre de formation TEDS depuis le socle commun jusqu'aux enseignements disciplinaires
Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	Délibération du 29 juin 2023 de la CFVU pour la poursuite et le développement de l'offre de formation sur la transition environnementale, depuis le socle commun de licence aux enseignements disciplinaires.

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

Forces à SU sur ce sujet	<p>De nombreux départements de formations présentent des unités d'enseignement (UE), parcours ou formations complètes sur ces sujets TEDS</p> <p>Intégration de ces questions par les trois Facultés et investissement des responsables de formation depuis l'accréditation 2019/2024</p> <p>Une forte assise sur une recherche de pointe sur diverses disciplines TEDS</p> <p>Un travail initié durant la période 2018-2021 avec un porteur du rapport Jouzel-Abbadie</p> <p>Des instituts de l'Alliance Sorbonne Université (ASU) qui sont dans ces thématiques (Institut de la Transition environnementale, Institut de l'Océan, Institut de science des matériaux...)</p> <p>Un Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) de Sorbonne Université remonté au ministère et qui comporte des postes dédiés à la transition environnementale</p> <p>Des projets d'envergures financés qui permettent d'accompagner ce travail sur le TEDS</p>
Faiblesses à SU sur ce sujet	<p>Toutes les formations à Sorbonne Université ne proposent pas encore d'enseignements TEDS ou n'ont pas intégré ces notions dans les enseignements disciplinaires</p> <p>Offre différente selon les Facultés</p> <p>Passage à l'échelle qui n'est pas évident au regard du nombre d'étudiantes et étudiants à former chaque année, et également du nombre d'enseignantes et enseignants capables d'enseigner dans ces modules</p>
Opportunités internes et externes	<p>Offrir à tous les apprenants et à toutes les apprenantes des enseignements TEDS et une montée en connaissances voire compétences nécessaires aux nouveaux métiers ou métiers en évolution sur ces thématiques</p> <p>Créer des offres pertinentes sur la scène locale, nationale et internationale (master Transition, formations continues / microcrédits européens...)</p>
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	<p>Le passage à l'échelle nécessite des ressources importantes</p>

1.3.1 - Développement de l'offre de formation sur la thématique TEDS pour la nouvelle accréditation 2025/2029

Responsables de la sous-action	Directions des formations des Facultés
Description de la sous-action	<p>Sorbonne Université propose déjà un éventail varié de formations initiales allant des licences aux masters, en passant par des doctorats, sur ces questions de transition environnementale et développement soutenable (TEDS). Cela peut aller de quelques unités d'enseignement (UEs) proposées dans des parcours de formation à des blocs d'UEs ou parcours entièrement dédiés. Ces derniers intègrent la plupart du temps des approches interdisciplinaires afin de fournir aux étudiants et étudiantes une compréhension globale et intégrée des enjeux environnementaux. L'objectif principal de ces parcours est de former les futurs acteurs capables d'apporter des éclairages académiques et de la nouvelle connaissance sur des problématiques complexes, d'innover et de proposer des solutions dans des domaines critiques.</p> <p>Le maintien de cette offre repose sur une veille constante pour garantir sa pertinence face à l'évolution des problématiques environnementales. Cela implique la révision régulière des contenus pédagogiques pour intégrer les avancées scientifiques les plus récentes et les nouvelles législations en matière d'environnement. Les départements de formation font régulièrement ce travail notamment à l'occasion du dépôt des nouvelles maquettes d'enseignement 2025-2029. L'université soutient également la démarche par l'adhésion à des ressources pédagogiques importantes comme la plateforme nationale TEDS de l'UVED (université virtuelle environnement et développement durable) ou encore plus récemment Campus ARTE TV offrant d'importantes ressources vidéos sur ces questions.</p> <p>L'objectif de cette sous-action pour Sorbonne Université et ses départements de formation est de poursuivre avec les nouvelles maquettes ces enseignements et cursus inscrits dans les thématiques TEDS et de permettre leur développement en intégrant les dernières connaissances et problématiques. Ce travail devra aussi tenir compte des nouveaux enseignements en création ou test (cf les sous-actions 1.3.3 et 1.3.4)</p>
Bénéficiaires	Etudiants et étudiants
Date de réalisation estimée	Accréditation 2025/2029
Mise en œuvre de la sous-action	Interne (selon les maquettes déposées par les départements)

Ressources humaines nécessaires	Enseignants (heures Cours magistraux (CM)/Travaux dirigés (TD)/Travaux pratiques (TP))
Ressources financières nécessaires	Coût financier lié à la maquette de formation (salaires des personnels, heures supplémentaires, achat de matériel tel que des logiciels, voire prestations)
Ressources matérielles nécessaires	Matériel pédagogique de soutien pour les cours à distance, la réalisation des TD et TP, le suivi de projet...
Suivi de la sous-action	Equipes pédagogiques des Facultés et écoles

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de formations déployées et évolution entre les 2 accréditations
Indicateur 2	Nombre d'étudiants inscrits aux unités d'enseignements ou parcours labellisés TEDS
Indicateur 3	Taux de réussite, soit le pourcentage d'étudiants qui valident l'UE TEDS
Suivi des indicateurs / rapportage	Direction de l'Aide au pilotage (DAP), direction de la Formation tout au long de la vie (DFTLV)
Point de vigilance	Déploiement Soutenabilité financière

1.3.2 - Développement de la mineure Environnement

Responsables de la sous-action	Alexandre Guilbaud, Maryse Rouelle, et Marie Alexis (Maîtres de Conférence)
Description de la sous-action	<p>Cette sous-action vise à étoffer et faire évoluer l'offre de formation de la mineure Environnement. L'objectif, en s'appuyant sur les premières années d'expérience de la mineure Environnement, est d'apporter aux étudiants et étudiantes de nouveaux outils leur permettant de réaliser la synthèse des connaissances acquises au cours de la formation et d'utiliser la diversité des cultures scientifiques au sein de l'université pour mettre en œuvre des solutions innovantes. Cela se traduit par la création de nouvelles unités d'enseignements (UEs) proposant la pratique innovante du débat d'acteurs (théâtre forum) et l'utilisation d'outils de modélisation des systèmes complexes.</p> <p>Le renforcement de l'implication des enseignants-chercheurs et chercheurs des laboratoires de toutes les disciplines de Sorbonne Université dans le tutorat des projets développés par les étudiants et étudiantes de la mineure, ainsi que l'accompagnement au développement et à la gestion de projets par le dispositif PEPITE et la mise en partage sur la plateforme Transitive, apporteront une nouvelle dimension au projet de Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) portés par les étudiants et étudiantes de la mineure environnement. Ces développements permettront la diversification des projets et leur pérennisation éventuelle d'une part, et contribueront à la mobilisation des personnels enseignants-chercheurs de l'université dans des projets d'autre part.</p>
Bénéficiaires	Etudiantes et étudiants ; personnels (chercheurs et enseignants chercheurs)
Date de réalisation estimée	2025-2029
Mise en œuvre de la sous-action	Interne selon la maquette déposée

Ressources humaines nécessaires	Enseignants (heures Cours magistraux (CM)/Travaux dirigés (TD)/Travaux pratiques (TP))
Ressources financières nécessaires	Coût financier lié à la maquette de formation (salaires des personnels, heures supplémentaires, achat de matériel tel que des logiciels, voire prestations)
Ressources matérielles nécessaires	Matériel pédagogique de soutien pour les cours à distance, la réalisation des TD et TP, le suivi de projet...
Suivi de la sous-action	Equipe pédagogique

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Taux de réussite, soit le pourcentage d'étudiants et étudiantes qui valident les unités d'enseignement (UEs)
Indicateur 2	Nombre de projets accompagnés par PEPITE et pérennisés sur la plateforme Transitive
Indicateur 3	Nombre et diversité des disciplines et laboratoires impliqués dans le tutorat des projets des étudiants et étudiantes de la mineure environnement
Suivi des indicateurs / rapportage	Par l'équipe pédagogique au pilotage de la mineure et les départements de formation concernés
Point de vigilance	N/A

1.3.3 - Mise en œuvre d'un module obligatoire en licence : UE de sensibilisation à la transition environnementale

Responsable de la sous-action	Responsable de l'unité d'enseignement (UE)
Description de la sous-action	<p>Mise en œuvre d'une UE obligatoire de sensibilisation à la transition environnementale pour l'ensemble des étudiants de niveau Licence, en Faculté des Science et Ingénierie (FSI) et en Faculté des Lettres (FL) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • UE Licence 1^{ère} année : « Introduction aux Enjeux environnementaux » (IEE) en FSI • UE Licences 2^{ème} ou 3^{ème} année : « Enjeux de la transition environnementale » à la FL <p>UE intégrée aux maquettes des formations de Licence. Les modalités de mise en œuvre diffèrent selon les Facultés (format d'enseignement, restitution) ainsi que la prise en compte en terme d'ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits).</p>
Bénéficiaires	Etudiants et étudiants
Date de réalisation estimée	<p>Testée en 2024/2025 en Faculté des Sciences et Ingénierie, l'UE va être proposée dans toutes les Licence 1^{ère} année (L1) à la rentrée 2025.</p> <p>Mise en place de l'UE à la Faculté des Lettres à la rentrée 2025/2026.</p>
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Enseignants (heures Cours magistraux (CM)/Travaux dirigés (TD)/Travaux pratiques (TP))
Ressources financières nécessaires	Coût financier lié à la maquette de formation (salaires des personnels, heures supplémentaires, achat de matériel tel que des logiciels, voire prestations)
Ressources matérielles nécessaires	Matériel pédagogique de soutien pour les cours à distance, la réalisation des TD et TP, le suivi de projet...
Suivi de la sous-action	Equipes pédagogiques des Facultés et écoles

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Effectifs étudiants inscrits dans l'UE proposée
Indicateur 2	Diversité des modalités d'enseignement (en ligne, hybride, avec TD ou TP, sortie, débats, ateliers...)
Indicateur 3	Taux de réussite, soit le pourcentage d'étudiants et étudiantes qui valident les unités d'enseignement (UEs)
Suivi des indicateurs / rapportage	Direction de l'Aide au pilotage (DAP), direction de la Formation tout au long de la vie (DFTLV)
Point de vigilance	Déploiement Soutenabilité financière

13.4 - Développement d'un master transition

Responsables de la sous-action	Jean-Christophe Raut : laboratoire ATMosphères et Observations Spatiales (LATMOS UFR 918) et Nicolas Loeuille : Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris (iEES UFR 918)
Description de la sous-action	Cette sous-action vise à mettre en place à Sorbonne Université un master en transition environnementale. Le rapport Jouzel/Abbadie d'octobre 2022 a mené le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) à proposer un plan climat et biodiversité auquel sont soumis tous les établissements. Ce projet de master Transition s'inscrit dans cette démarche. Il s'appuie sur le parcours de master SPE (Sciences et politiques de l'Environnement) co-accrédité par Sorbonne Université et Sciences Po Paris. Cette nouvelle formation par essence pluridisciplinaire (sciences, lettres, santé) doit permettre de former des professionnels de l'étude et de l'action en matière d'environnement, capables de saisir la complexité des questions environnementales.
Bénéficiaires	Etudiants et étudiants
Date de réalisation estimée	S1 et S2, action pérenne à partir de la rentrée 2026
Mise en œuvre de la sous-action	Interne et externe avec 4EU+

Ressources humaines nécessaires	La mise en place de la formation repose sur le parcours Sciences et politiques de l'environnement (SPE) existant pour la partie scientifique (climat, biodiversité). Le volet sciences humaines et sociales (SHS) en lien avec la faculté des Lettres (FL) et l'Alliance Sorbonne Université (ASU) reposera dans la mesure du possible sur des mutualisations d'unités d'enseignement existantes, mais une création de 15 ECTS (système européen de transfert et d'accumulation des crédits) est à prévoir.
Ressources financières nécessaires	Ressources propres SFRI (Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'Excellence) / REAL SU pour la mise en place, recrutements internes par la suite.
Ressources matérielles nécessaires	N/A
Suivi de la sous-action	Direction de la Formation tout au long de la vie (DFTLV)

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Pourcentage d'UE ou ECTS pluridisciplinaires
Indicateur 2	Nombre d'UE ou ECTS en faveur de l'action et du changement, sur le climat et la biodiversité
Suivi des indicateurs / rapportage	Les deux responsables de la sous-action représentent les deux disciplines mises en avant dans le rapport Jouzel-Abbadie et qui fondent par ailleurs la philosophie du parcours SPE. Ils mènent d'ores et déjà de nombreuses discussions avec les différentes disciplines qui pourraient intégrer ce master (philosophie, sociologie, géographie, histoire, géographie, économie, droit de l'environnement).
Point de vigilance	Permettre à tous les étudiants et étudiantes titulaires d'une autre mention de master de la FSI de pouvoir bénéficier dans ce nouveau master d'une coloration environnementale avec délivrance d'un Master 2 ou diplôme universitaire (DU) à Bac+6. Fragilité de l'équipe pédagogique actuelle qui doit être renforcée. Viabilité des contacts Sorbonne Université/Sciences Po

1.3.5 - Déploiement de l'approche par compétences notamment sur l'offre de formations Développement durable

Responsables de la sous-action	Directions Innovation pédagogique des 3 Facultés Direction de la Formation tout au long de la vie (DFTLV), coordinateur Approche par compétences (en cours de recrutement)
Description de la sous-action	Travail sur l'approche par compétence des formations (en développement durable et transition environnementale). Décomposer les formations existantes en blocs de compétences ou microcertification), alignés avec les compétences clés identifiées par le Forum Économique Mondial (World Economic Forum). Cette sous-action sera travaillée avec les équipes des formations existantes volontaires et un travail sera inclus lors du déploiement et création de la nouvelle offre.
Bénéficiaires	Étudiantes et étudiants
Date de réalisation estimée	Accréditation 2025/2029
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Enseignants, Ingénieurs pédagogiques En facultés et au niveau interfacultaire
Ressources financières nécessaires	Enseignants (heures Cours magistraux (CM)/Travaux dirigés (TD)/Travaux pratiques (TP))
Ressources matérielles nécessaires	N/A
Suivi de la sous-action	Coordinateur Approche par compétences (en cours de recrutement)

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de formations en Approche par compétences
Indicateur 2	Nombre d'étudiants inscrits aux unités d'enseignements ou parcours labellisés TEDS
Suivi des indicateurs / rapportage	Direction de la Formation tout au long de la vie (DFTLV), service d'Innovation pédagogique
Point de vigilance	Déploiement Recrutement et ressources humaines

1.3.6 - Développer l'offre de formation continue en matière de TEDS

Responsable de la sous-action	Dominique Caillard (Pôle formation professionnelle/ Direction de la Formation tout au long de la vie)
Description de la sous-action	<p>Le développement de l'offre de formation continue en transition écologique pour un développement soutenable à Sorbonne Université bénéficie du soutien stratégique et financier du projet GOAL SU (<i>Global Opportunities for Advanced Learning at Sorbonne Université</i>). Ce projet, axé sur l'innovation pédagogique et l'excellence académique, offre une plateforme idéale pour renforcer et étendre les capacités de l'université dans ce domaine crucial. Des travaux développés depuis 2023 doivent être poursuivis afin de :</p> <p>1. Évaluer les besoins et concevoir des programmes adaptés</p> <p>Cette première étape consiste à identifier les besoins spécifiques des professionnels et des organisations confrontés aux défis de la transition écologique. Ce travail en cours avec la direction Formation tout au long de la vie (DTLV) et la mission Développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS) se fait au travers d'enquêtes auprès de partenaires ou réseaux (par exemple le Cluster eaux milieux sols Paris Ile-de-France), des collectivités locales et des ONG. Les tendances du marché de l'emploi sont également analysées. L'objectif est de concevoir sur cette base des programmes de formation continue modulaires, alignés sur les réalités socio-économiques et les exigences du développement durable tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des certificats professionnels sur des thématiques précises (gestion des ressources, adaptation climatique, écoconception). • Des ateliers intensifs ou des formations courtes pour les cadres et dirigeants. <p>2. Renforcer les ressources pédagogiques</p> <p>L'objectif est de développer des contenus pédagogiques innovants, tels que des études de cas interactives, des simulations virtuelles, et des modules en ligne (MOOCs). Ces ressources numériques permettraient de rendre les formations accessibles à une audience plus large, y compris à l'international. Les abonnements UVED (université virtuelle environnement et développement durable) et Campus ARTE TV seront d'une aide précieuse. En outre, l'intégration de la recherche de pointe menée à Sorbonne Université dans ces programmes garantirait une actualisation constante des savoirs.</p> <p>3. Collaborer avec des partenaires pour développer une offre interdisciplinaire et mutualisée</p> <p>L'objectif est de développer des partenariats avec des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, des établissements publics, des entreprises et des institutions internationales comme des ONG pour développer l'offre de stages.</p> <p>4. Création de parcours flexibles et certifiants</p> <p>Pour répondre aux besoins variés des professionnels, Sorbonne Université devra développer des parcours flexibles permettant de combiner apprentissage en ligne, sessions en présentiel, et projets pratiques. Des certifications reconnues (badges numériques, micro-crédits) valoriseraient ces formations sur le marché du travail, contribuant à leur attractivité.</p>
Bénéficiaires	Tout SU et la société civile
Date de réalisation estimée	S2 2026
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Membres de la direction de la Formation tout au long de la vie (DFTLV) notamment du pôle Formation professionnelle, mission Développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS)
Ressources financières nécessaires	Autofinancement des formations ; le projet GOAL SU (<i>Global Opportunities for Advanced Learning at Sorbonne Université</i>) apporte une aide dans le cadre de leur commercialisation
Ressources matérielles nécessaires	Besoins d'enregistrement audio ou captation pour les cours en distanciel ou en ligne, équipement propre à la visioconférence pour tout enseignement en distanciel ou en hybride, appui technique pour la création d'un moodle spécifique
Suivi de la sous-action	Direction de la Formation tout au long de la vie (DFTLV) notamment du pôle Formation professionnelle

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)	
Indicateur 1	Nombre de formations du catalogue de formation continue relevant du domaine DD&RSE
Indicateur 2	Nombre de personnes inscrites aux formations continues relevant du domaine DD&RSE
Suivi des indicateurs / rapportage	Le pôle Formation professionnelle de la DFTLV réalise des rapports de suivi des formations annuels
Point de vigilance	La diversité des possibilités de formations professionnelles nécessite de prioriser les sujets afin d'avoir une offre raisonnable avec des stages qui puissent avoir suffisamment de participants Le benchmark pour se positionner par rapports à l'offre existante en dehors de Sorbonne Université et l'Alliance Sorbonne Université (ASU)

1.4 - Mettre en place un système de correspondantes et correspondants Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale

Définition des tâches	Définition des tâches à réaliser par les correspondantes et correspondants Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE)
Lancement du réseau	Lancement et animation du réseau de correspondantes et correspondants Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE)

Service / personnes en charge	Mission Développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS), direction de la Prévention des risques professionnels (DPRP)
Parties prenantes impliquées	Assistants et assistants de prévention, réseaux de référentes et référents Développement durable existants, et membres des services et directions qui vont devenir correspondants et correspondantes DD&RSE.
Date de réalisation estimée	S2 2026
Contexte de l'action	A Sorbonne Université, existent des réseaux de personnes qui contribuent à la politique Développement durable de l'établissement. Toutefois, toutes les composantes n'ont pas nécessairement de personnes dédiées à la question ou de réseau structuré. De même, il existe des différences dans le titre de ces personnes (« référents », « relais » ...) et dans leurs rôles et fonctions qui répondent le plus souvent au besoin local de la structure. Dans le contexte d'un schéma directeur Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale, il est nécessaire d'avoir un réseau de personnes aux fonctions identiques qui aident au déploiement du schéma directeur DD&RSE et au relai d'information localement et avec la mission DD&RS de Sorbonne Université.
Description de l'action	<p>Afin de garantir une large sensibilisation et implication des différents acteurs de l'université et afin de permettre le bon déploiement du schéma directeur DD&RSE et de la politique Développement durable de Sorbonne Université, il sera nécessaire de mettre en place des correspondantes et correspondants DD&RSE dans les services et composantes. Ce réseau s'appuiera sur des réseaux de référentes et référents (ou équivalents) Développement durable déjà existants et sur le réseau des assistantes et assistants de prévention (environ 400 personnes).</p> <p>Les correspondantes et correspondants DD&RSE agiront comme des points d'ancrage essentiels pour décliner la politique de Développement durable de SU à tous les niveaux. Ils permettront d'adapter les actions globales aux réalités spécifiques de chaque service. En étant au plus proche des équipes et des projets, ils favoriseront la compréhension et l'adhésion des collaborateurs aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Les correspondantes et correspondants deviendront des interlocuteurs et interlocutrices de proximité pour sensibiliser, informer et accompagner leurs collègues dans la mise en œuvre d'initiatives concrètes DD&RSE et adaptées à leurs missions comme le font les assistantes et assistants de prévention au quotidien sur les questions d'hygiène, sécurité, prévention des risques. Les correspondantes et correspondants DD&RSE faciliteront également la remontée d'informations et la coordination des actions du schéma directeur DD&RSE, assurant ainsi une meilleure prise en compte des impacts, problématiques et des solutions locales. Ces correspondantes et correspondants joueront un rôle clé en matière de développement durable et RSE, et mettront cela en cohérence avec les autres obligations réglementaires touchant les questions de prévention des risques ou encore l'amélioration des méthodes et du milieu de travail.</p> <p>Des formations seront mises en place pour permettre aux correspondantes et correspondants DD&RSE de monter en compétences sur ces sujets.</p>

Contexte réglementaire / national	Plan Climat-Biodiversité du MESR Démarche Services Publics Ecoresponsables (SPE)
Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	Mettre en place un système de correspondantes et correspondants DD&RSE dans tout Sorbonne Université
Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	Plan d'action Développement durable Transition environnementale de Sorbonne Université (2022-2025)

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

Forces à SU sur ce sujet	Un réseau d'assistantes et assistants de prévention bien structuré d'environ 400 personnes et piloté par la direction de la prévention des risques professionnels Des réseaux de référentes et référents (ou équivalents développement durable) existants
Faiblesses à SU sur ce sujet	L'absence de personne relai dans toutes les composantes Une définition et des fonctions qui peuvent différer d'une composante à une autre
Opportunités internes et externes	Opportunité d'organiser un réseau uniformisé de correspondantes et correspondants DD&RSE avec des fonctions similaires en support du schéma directeur DD&RSE Opportunité de phaser ce système de correspondantes et correspondants avec les équivalents des autres tutelles et notamment pour les unités mixtes de recherche (UMR) qui possèdent plusieurs tutelles avec des politiques DD&RSE
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	Articulation de ce système de correspondantes et correspondants avec les réseaux existants afin d'éviter la confusion des tâches et objectifs, ainsi que la surcharge d'activité.

1.4- Mettre en place un système de correspondantes et correspondants DD&RSE

1.4.1 - Définition des tâches à réaliser par les correspondantes et correspondants DD&RSE

Responsables de la sous-action	Mission Développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS), direction de la Prévention des risques professionnels (DPRP)
Description de la sous-action	<p>Les correspondantes et correspondants DD&RSE auront globalement comme rôle d'être des relais de la mission DD&RS au sein des services et composantes pour informer, aider au déploiement des actions du schéma directeur DD&RSE, échanger avec la mission DD&RS, et faire part de leur retour d'expérience. L'objectif est donc dans un premier temps de définir précisément les actions que devront réaliser les correspondantes et correspondants DD&RSE au sein de leur composante afin de faciliter le relai d'information et le lien avec la mission DD&RS pour un bon déploiement et suivi du schéma directeur DD RSE. Il sera pris en compte dans la réflexion les tâches qui incombent déjà notamment aux assistantes et assistants de prévention et la complémentarité des fonctions « Hygiène et sécurité » et Développement Durable (risques environnementaux et sociaux).</p> <p>Cette sous-action devra aussi amener à identifier les besoins en formation des agents pour pouvoir réaliser les tâches identifiées : formation sur les thématiques développement durable, RSE ou sur les outils qui seront à utiliser.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S2 2025
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Mission DD&RS, direction de la Prévention des risques professionnels, réseau de référentes et référents Développement durable existants, assistantes et assistants de prévention, membres des services et directions qui vont devenir correspondants et correspondantes DD&RSE
Ressources financières nécessaires	N/A
Ressources matérielles nécessaires	N/A
Suivi de la sous-action	Mission DD&RS, direction de la Prévention des risques professionnels

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de correspondants et correspondantes DD&RSE
Indicateur 2	Liste des tâches à réaliser par les correspondantes et correspondants DD&RSE
Indicateur 3	Nombre d'agents ayant suivi une formation dans le cadre de leur rôle de correspondante et correspondant DD RSE
Suivi des indicateurs / rapportage	Le suivi et le rapportage se fera par la mission DD&RS et la direction de la Prévention des risques professionnels
Point de vigilance	<p>Il sera crucial de définir des tâches faciles à réaliser et à suivre afin d'éviter des processus trop lourds et/ou chronophages et donc garantir un bon déroulement des actions.</p> <p>L'animation d'un réseau est une activité nécessitant un investissement conséquent pour que le réseau soit dynamique et pérenne. Les ressources humaines nécessaires doivent être anticipées.</p>

1.4 - Mettre en place un système de correspondantes et correspondants DD&RSE

1.4.2 - Lancement et animation du réseau de correspondantes et correspondants DD&RSE

Responsable de la sous-action	Mission Développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS), direction de la Prévention des risques professionnels (DPRP)
Description de la sous-action	<p>Après avoir défini la liste des tâches à réaliser par les correspondantes et correspondants DD&RSE (sous-action 1.4.1), il faudra identifier les personnes en charge de la question pour chaque composante, direction et service.</p> <p>Une cartographie pourra être réalisée afin d'avoir une vision détaillée du réseau de correspondantes ou correspondants DD&RSE (leur fonction, leur localisation, le nombre d'agents auxquels ils peuvent relayer les informations, etc.).</p> <p>Des outils de communication propres au réseau seront mis en place (mailing, DropSU,...) pour permettre des échanges efficaces entre le réseau et la mission DD&RS. Des réunions du réseau seront organisées pour permettre des échanges directs et discussions sur les retours d'expérience.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S2 2028
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Personnes identifiées comme correspondantes ou correspondants DD&RSE Mission DD&RS, direction de la Prévention des risques professionnels
Ressources financières nécessaires	N/A
Ressources matérielles nécessaires	N/A
Suivi de la sous-action	Mission DD&RS, direction Prévention des risques professionnels

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de membres du réseau (état annuel)
Indicateur 2	Nombre de réunions du réseau (par an)
Suivi des indicateurs / rapportage	Le suivi et le rapportage se fera par la mission DD&RS et la direction de la prévention des risques professionnels
Point de vigilance	N/A

2

**MOBILISER
LA RECHERCHE
AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ
(Y COMPRIS LA COMMUNAUTÉ
SORBONNE UNIVERSITÉ)**

2.1 - Soutien aux projets de recherche à impact pour le développement durable et la responsabilité sociétale et environnementale

Liste des sous actions	
Cartographie	Cartographie des parties prenantes et des initiatives existantes
Sensibilisation impact DD&RS	Sensibilisation des équipes scientifiques et administratives à l'impact et aux questionnements DD&RS de la recherche
Financement et accompagnement	Support et accompagnement des projets de recherche à fort impact sociétal et environnemental

Service / personnes en charge	Laura Truffier (chargée de mission auprès de la directrice générale des services), Inès Amami (experte en partenariats européens et nationaux, bureau de la coordination des activités européennes, direction de la Recherche et de l'innovation)
Parties prenantes impliquées	Unités de recherche, direction de la Communication, mission Développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS), direction de la Recherche et de l'innovation, direction des Relations science, culture, société (DRSCS), directions de la Recherche et de la valorisation (DRV) facultaires, Fondation Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S2 2028
Contexte de l'action	La politique recherche de Sorbonne Université est au cœur des enjeux environnementaux et sociétaux avec de nombreuses équipes et de nombreux programmes de recherche travaillant sur ces thématiques. Cette politique implique également des collaborations à différentes échelles. Par ailleurs, Sorbonne Université a créé des Instituts œuvrant sur ces thématiques (Institut de la Transition environnementale, Institut de l'Océan...) Enfin, le projet SOUND « Sorbonne University for a New Deal » (2023-2032, PIA 4, 30,7M€) démontre l'engagement de Sorbonne Université et de ses partenaires de l'Alliance Sorbonne université (ASU).
Description de l'action	Cette action vise à permettre à Sorbonne Université d'identifier et de mettre en lumière les initiatives pertinentes mises en œuvre dans les unités de recherche par le personnel scientifique et le personnel administratif, d'accompagner les projets de recherche à fort impact sociétal, environnemental. Elle vise également à diffuser une culture DD&RS et permettre à terme un changement de pratiques dans les activités de recherche à grande échelle. Cette action s'appuie sur une intégration forte des enjeux de développement durable et responsabilité sociétale (environnementaux, sociaux, éthiques et économiques) dans les projets recherche et innovation, du montage jusqu'à la production des résultats (performance environnementale, sociale et économique des laboratoires et au sein des équipes).

Contexte réglementaire / national	Directives CSRD (<i>Corporate Sustainability Reporting Directive</i>) de la Commission Européenne Stratégie nationale Bas carbone (SNBC), plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), stratégie nationale Biodiversité (SNB) Démarche Services Publics Ecoresponsables (SPE)
Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	Favoriser l'intégration du développement durable et de la responsabilité sociétale (DD&RS) dans les projets de recherche et continuer à soutenir la recherche sur ces thématiques.
Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	Cette action découle de la charte de Sorbonne Université en faveur d'une université écologiquement et socialement responsable validée par le conseil d'administration le 1er octobre 2019 et du plan d'action Développement durable et transition environnementale 2022-2025 de Sorbonne Université présenté lors du CAC du 14 avril 2022.

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

Forces à SU sur ce sujet	Excellence scientifique et rayonnement international de Sorbonne Université Partenariats existants avec d'autres acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) et des organisations de la société civile Infrastructures de recherche mobilisables
--------------------------	---

Faiblesses à SU sur ce sujet	<p>Multiplés niveaux de décision et de mise en œuvre</p> <p>Contexte financier général de l'ESR difficile qui nécessite d'aller chercher des financements externes</p>
Opportunités internes et externes	<p>Financements nationaux, internationaux et européens disponibles</p> <p>Expertise de partenaires institutionnels capitalisables (ASU, 4EU+, ...)</p> <p>Soutien institutionnel</p>
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	<p>Contexte social et politique de réduction budgétaire</p> <p>Résistance au changement</p>

2.1.1 - Cartographie des parties prenantes et des initiatives existantes

Responsable de la sous-action	Direction de la Recherche et de l'innovation (DR&I)
Description de la sous-action	<p>Dans la continuité du travail mené par la mission Développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS) et en complémentarité avec l'action 2.4, il s'agit de consolider un état des lieux et une cartographie (par laboratoire et par équipe de recherche) des parties prenantes pouvant jouer un rôle dans le soutien des projets à impact développement durable (relais, soutien, initiateur). Cette cartographie permettra également de recenser les initiatives de recherche existantes à l'échelle locale afin de créer un vivier d'actions à soutenir à l'échelle de l'établissement. La grille d'évaluation SRL (<i>Societal Readiness Level</i>) sur le modèle de l'échelle TRL (<i>Technology readiness level</i>) qui permet de situer une technologie ou une innovation selon son degré de maturité permettra d'aborder les projets de recherche avec un nouveau regard.</p> <p>Cette première phase de diagnostic cruciale permettra de construire un dispositif de soutien adapté au contexte de Sorbonne Université, aux enjeux individuels et collectifs des personnels Sorbonne Université et du public apprenant.</p> <p>Cette sous action s'interconnectera avec le projet BasExpertise porté par Stéphane Le Crom (Conseiller Développement des Projets Transversaux) qui vise à créer une base automatisée de recensement des expertises des personnels de Sorbonne Université.</p> <p>Pour établir ce diagnostic, il s'agira de construire une méthodologie permettant d'identifier et de qualifier un impact DD&RS et d'identifier l'expertise présente au sein des laboratoires et des directions pour obtenir une cartographie fine des parties prenantes. L'appui de consultants spécialisés ou de partenaires expérimentés comme le CNRS permettra de bénéficier d'échanges de pratiques et de retours d'expérience afin de conduire une démarche pertinente et efficace. L'enjeu est également de s'assurer de l'adhésion de l'ensemble de la communauté Sorbonne Université.</p> <p>La construction de la méthodologie pourrait aussi bénéficier de l'expertise de laboratoires de Sorbonne Université reconnus dans le domaine au niveau scientifique, voire leur être confiée.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S1 2026
Mise en œuvre de la sous-action	Interne ou support externe

Ressources humaines nécessaires	Consultants externes ou BIATTS internes, gestion administrative et logistique
Ressources financières nécessaires	Financement d'une prestation
Ressources matérielles nécessaires	Salle de réunion, outils informatiques et bureautiques
Suivi de la sous-action	Direction de la Recherche et de l'innovation (DR&I) en association avec la direction de l'Aide au pilotage (DAP)

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Grille d'analyse et critères qualifiant un projet en tant que projet à impact DD&RS
Indicateur 2	Cartographie des projets existants et des parties prenantes au sein de Sorbonne Université
Indicateur 3	Mise en place d'une plateforme de recueil d'initiatives de recherche œuvrant pour le DD&RS et portées par les équipes, laboratoires et plateformes de recherche
Suivi des indicateurs / rapportage	Comité de suivi et de pilotage qui intègre la direction des Relations science, culture, société
Point de vigilance	La mise en œuvre nécessite : d'identifier en amont les personnes ressources dans les laboratoires et les directions qui connaissent bien l'environnement SU et les enjeux, une méthodologie de diagnostic adaptée et acceptée, la mise en place d'un un outil de récolte des données agile et facile d'utilisation

2.1 Soutien aux projets de recherche à impact pour le développement durable et la responsabilité sociétale et environnementale

2.1.2 - Sensibilisation des équipes scientifiques et administratives à l'impact et aux questionnements DD&RS de la recherche

Responsable de la sous-action	David Siaussat, conseiller Développement durable et transition environnementale auprès de la présidence
Description de la sous-action	<p>Cette sous-action vise à mettre en place un cycle d'intervention et d'animation dans les unités de recherche (équipes de recherche et équipes administratives) afin de sensibiliser et d'informer sur les sujets à impact pour le Développement durable et la responsabilité sociétale (DD&RS). L'objectif attendu est un changement de pratiques. Différentes thématiques seront qualifiées de prioritaires telles que la sobriété numérique, la déontologie de la recherche et des partenariats, les financements et l'éthique, la gouvernance et la transparence, le rapport d'activité extra-financière etc...</p> <p>Des partenariats seront à établir avec des acteurs locaux ou du territoire qui ont développé des actions dans ce sens : tutelles partenaires, organismes nationaux de recherche, universités françaises ou européennes, ou initiative telle que GdR Labos1point5 déjà soutenue financièrement par Sorbonne Université.</p> <p>Un comité de pilotage de cette sous action sera établi, composé de personnels (BIATSS et chercheurs) issus des laboratoires, directions facultaires, directions interfacultaires et occupant des grades différents afin de pouvoir croiser les regards, et co-construire des événements adaptés à l'activité de l'ensemble du personnel Sorbonne Université autour d'une démarche fédératrice.</p>
Bénéficiaires	Personnels de Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	Démarrage S2 2026
Mise en œuvre de la sous-action	Interne et externe

Ressources humaines nécessaires	Comité de suivi et de pilotage (appui administratif, logistique et communication)
Ressources financières nécessaires	<p>Financement de prestations d'animation d'événements ou d'ateliers</p> <p>Frais de conception de plaquettes et supports de sensibilisation adaptés à l'activité du personnel Sorbonne Université</p> <p>Financement de prestation de conception de supports de médiation scientifique et d'installation dans les différents campus</p>
Ressources matérielles nécessaires	Salle pour organiser les événements et ateliers, matériel bureautique
Suivi de la sous-action	Le suivi de la sous-action nécessitera la mise en place de réunions d'étape régulières

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre d'événements / ateliers mis en place dans les unités de recherche de Sorbonne Université (type fresque du Climat ou atelier déontologie dans les partenariats)
Indicateur 2	Nombre de participants présents aux événements selon leur famille professionnelle (chercheurs ou administratifs) et la proportion de ceux qui souhaiteraient être personne relais dans leur service ou unité
Suivi des indicateurs / rapportage	Comité de pilotage et de suivi de l'action / réunion semestrielle Rapport d'activité extra financier annuel suivi des tableaux de bord
Point de vigilance	Nécessite une coordination active avec les services de la communication et de la logistique Les changements de pratiques sont évaluables au très long terme

2.1.3 – Support et accompagnement des projets de recherche à fort impact sociétal et environnemental

Responsables de la sous-action	Direction Recherche et Innovation (DR&I)
Description de la sous-action	<p>Un dispositif d'accompagnement spécifique aux projets de recherche à fort impact sociétal et environnemental sera mis en place à destination du personnel dans les unités sous tutelle Sorbonne Université.</p> <p>Cette sous action nécessite :</p> <p>1/ l'établissement de critères de sélection et d'un référentiel commun basés sur l'innovation sociétale dans des projets de recherche.</p> <p>2/ la mise en place d'un comité de sélection scientifique et opérationnel permettant d'évaluer la pertinence scientifique du projet, l'innovation sociétale potentielle, la faisabilité du projet ainsi que le continuum de financement. Une attention particulière sera donnée aux projets interfacultaires et interdisciplinaires.</p> <p>3/ le lancement de cette offre d'accompagnement dédié fera l'objet d'une communication et d'une présentation à grande échelle et sera relayée auprès des unités de recherche et de l'ensemble de nos partenaires.</p> <p>Une stratégie de veille spécifique et des outils de veille d'appel à projets dans les thématiques du développement durable et de la responsabilité sociétale (DD&RS) seront mis à disposition du personnel des unités de recherche tels que la plateforme Research Connect.</p> <p>Un partenariat avec la Cité de l'innovation et la Fondation Sorbonne Université pourra accompagner la mise en œuvre des projets. La valorisation de ces projets s'appuiera sur la question d'innovation sociétale en tant que partie intégrante de la stratégie de recherche et d'innovation de Sorbonne Université. La valorisation passera aussi par une visibilité accrue de ces projets via une plateforme dédiée et un événement annuel réunissant les lauréats, les partenaires, décideurs politiques.</p>
Bénéficiaires	Personnels de Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	Phase pilote S2 2025
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Comité de pilotage de l'action
Ressources financières nécessaires	Budget annuel alloué afin de mettre en place une stratégie de veille et d'accompagnement des projets au plus proche du terrain Organisation d'événement de lancement du programme d'accompagnement
Ressources matérielles nécessaires	Salle de réunion, matériel bureautique
Suivi de la sous-action	Laura Truffier (chargée de mission auprès de la directrice générale des services) et Inès Amami (experte en partenariats européens et nationaux, bureau de la coordination des activités européennes, direction de la Recherche et de l'innovation)

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Construction d'un référentiel pour sélectionner les projets à impact sociétal
Indicateur 2	Nombre de projets déposés et de projets financés
Indicateur 3	Valorisation des projets de recherche et diffusion des résultats
Suivi des indicateurs / rapportage	Tableaux de suivi, communication trimestrielle, réunion de point d'étape, réunion comité de sélection et de pilotage, rapport financier
Point de vigilance	Les critères de sélection doivent être transparents et non modifiables et les modalités d'accompagnement du projet doivent être adaptées à la thématique

2.2 - Peser dans les instances technico-politiques dans les domaines de recherche à expertise DD&RSE de Sorbonne Université

Liste des sous actions	
Recensement des instances	Recenser les instances dans lesquelles Sorbonne Université a des expertes, experts ou représentantes, représentants
Mettre en réseau	Mettre en réseau et animer les personnels impliqués dans les instances
Faciliter la participation dans les instances	Faciliter la participation dans les instances et capitaliser sur les procédures d'accréditation déjà réalisées
Faire rayonner	Valoriser le travail, le savoir-faire et la contribution scientifique, accompagner la production de contenus pour les décideurs

Service / personnes en charge	Vice-présidence Relations internationales, partenariats territoriaux et socio-économiques
Parties prenantes impliquées	Unités de recherche, chargé de mission Diplomatie scientifique, direction des Relations science, culture, société, mission Développement durable et responsabilité sociétale, DGSA Relations extérieures et partenariales
Date de réalisation estimée	S2 2026
Contexte de l'action	<p>Dans un monde confronté à des enjeux complexes tels que le changement climatique, la pollution par les plastiques et la nécessité d'une gestion durable des ressources naturelles, la contribution des scientifiques et des universités dans les instances locales, nationales et internationales est d'une importance cruciale. Leur implication permet de fournir une base scientifique solide afin d'éclairer les décisions politiques et de faire connaître à un large public les avancées de la recherche scientifique. L'université et ses expertes et experts mettent au service de la société les résultats de leurs travaux afin d'éclairer et d'accompagner au mieux les changements majeurs de la société. Sorbonne Université soutient déjà des actions pour permettre la participation d'experts et expertes à des instances locales, nationales ou internationales. Un exemple emblématique est l'accréditation UNEP (Programme des Nations-Unies pour l'environnement) de Sorbonne Université obtenue en 2023 qui a permis d'envoyer plusieurs scientifiques à différentes séquences de la négociation plastique organisée par l'ONU.</p>
Description de l'action	<p>La participation d'expertes et experts scientifiques dans des instances consultatives ou décisionnelles est établie et permet de faire vivre un lien fort entre la recherche et la société. La participation des scientifiques et des universités dans les instances de décision est indispensable pour relever les défis globaux. En apportant des données scientifiquement prouvées, en enrichissant les débats publics, en éclairant les politiques internationales et en proposant des solutions innovantes et interdisciplinaires, ils jouent un rôle central dans la construction d'un avenir durable. Ce travail avec des ONG, l'ONU et d'autres acteurs est important afin de s'assurer que les décisions prises aujourd'hui reposent sur une compréhension solide et partagée des enjeux.</p> <p>Cette participation peut aller de la sollicitation individuelle d'un ou une collègue pour siéger dans une instance à une sollicitation de l'université ou d'une de ses composantes pour mandater un représentant ou une représentante. Or, dans le cas d'une démarche individuelle, l'université ou la composante n'a pas forcément connaissance de la participation des personnes à ces instances. Une cartographie des instances et expertises permettra de pouvoir accompagner efficacement les débats et prise de décision et de valoriser les travaux effectués. Elle aura aussi pour objet d'identifier les secteurs qui nécessitent un accompagnement pour pouvoir envoyer des expertes ou experts (exemple des demandes d'accréditation auprès de l'ONU).</p> <p>Il apparaît crucial également de mettre en réseau tous ces acteurs afin de pouvoir coordonner les actions portées par les expertes et experts des unités de recherche de Sorbonne Université et de faire bénéficier de leurs expériences les personnes voulant s'impliquer dans ce type d'instance. Des groupes existent déjà à travers des laboratoires, initiatives ou instituts de l'Alliance Sorbonne université (ASU), mais ils ne sont pas nécessairement en coordination systématique au regard des enjeux environnementaux et sociétaux.</p>

Contexte réglementaire / national	Code de la fonction publique sur les statuts et devoirs de l'agent de l'Etat Réglementation sur la transparence de la vie politique, réglementation de Compliance et d'accréditation propre à chaque organisation internationale Habilitation secret défense pour certaines thématiques et FSD
--	--

Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	Faire de l'université et de ses expertes et experts des acteurs majeurs dans les débats et prises de décision dans des instances traitant des enjeux environnementaux et sociétaux
Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	N/A

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

Forces à SU sur ce sujet	<p>De nombreuses équipes de recherche et laboratoires expertes dans diverses disciplines à forts enjeux environnementaux et sociétaux</p> <p>Des expertes et experts, des représentantes et représentants de Sorbonne Université dans diverses instances locales, nationales ou internationales incluant notamment des décideurs publics</p> <p>Des démarches structurantes préexistantes : plateforme des expertises, accréditation de SU auprès de l'UNEP (ONU)</p> <p>Réseaux universitaires</p>
Faiblesses à SU sur ce sujet	<p>Une connaissance incomplète des participations aux instances locales, nationales et internationales</p> <p>Des groupes organisés dans certaines composantes mais des actions non nécessairement coordonnées ni connues les unes des autres</p> <p>L'organisation institutionnelle ne permet pas actuellement cette mise en synergie</p>
Opportunités internes et externes	<p>Opportunité d'améliorer la connaissance des expertises et instances s'appuyant sur ces expertises</p> <p>Coordonner et améliorer l'efficacité et la portée des actions des experts et expertes dans ces instances</p>
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	<p>Les enquêtes sur ce type de sujet n'ont pas toujours un important taux de réponse car il n'y a pas nécessairement une culture de la remontée de ce type d'information ou une compréhension globale de l'intérêt d'un établissement à avoir cette cartographie complète</p>

2.2.1 - Recenser les instances dans lesquelles Sorbonne Université a des expertes, experts ou représentantes, représentants

Responsable de la sous-action	DGSA Relations extérieures et partenariales
Description de la sous-action	<p>Réaliser une enquête auprès des composantes pour avoir une meilleure connaissance de la participation des expertes et experts des structures de recherche de Sorbonne Université dans des instances locales, nationales ou internationales travaillant sur des sujets relatifs au développement durable et à la responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE).</p> <p>Une enquête sous la forme d'un limesurvey sera envoyée aux composantes, laboratoires, directions de recherche et valorisation et autres services équivalents pour avoir des informations complètes sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les instances, leurs natures et rôles ; • les expertises des personnes siégeant ; • et plus globalement l'interconnexion entre ces différentes instances et participations et l'impact sur les sujets environnementaux et sociétaux. <p>L'enquête concernera les personnels Sorbonne Université et non Sorbonne Université travaillant au sein de laboratoires dont Sorbonne Université est tutelle, et ce sur tous les sujets (formation, recherche et technicité).</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S2 2026
Mise en œuvre de la sous-action	DGSA Relations extérieures et partenariales et mission Développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS)

Ressources humaines nécessaires	Personnel de la DGSA Relations extérieures et partenariales
Ressources financières nécessaires	N/A
Ressources matérielles nécessaires	Logiciel d'enquête Limesurvey
Suivi de la sous-action	DGSA Relations extérieures et partenariales

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de répondants et de répondantes à l'enquête
Indicateur 2	Création d'un document pour l'établissement de la cartographie des interactions
Suivi des indicateurs / rapportage	Un rapport d'analyse sera produit par la DGSA Relations extérieures et partenariales et la mission DD&RS
Point de vigilance	N/A

2.2.2 - Mettre en réseau et animer les personnels impliqués dans les instances

Responsable de la sous-action	David Siaussat, conseiller Développement durable et transition environnementale auprès de la présidence Vice-présidence Relations internationales, partenariats territoriaux et socio-économiques
Description de la sous-action	L'objectif ici est de mettre en réseau toutes les expertes et experts qui sont impliqués dans des instances traitant de questions de Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE). L'université avec ses composantes et instituts doit jouer le rôle de hub pour mobiliser des compétences multidisciplinaires. Ce réseau échangera sur les expériences et travaux réalisés, difficultés rencontrées, réussites, bonnes pratiques et conseils, et proposera un accompagnement bienveillant aux jeunes profils amenés à participer à ces instances. Cette mise en synergie permettra aussi de capitaliser et partager le savoir-faire sur la production de contribution scientifique (publication, ouvrage, rapport) et d'accompagner la production de contenus pour les décideurs. La mise en réseau permettra également de favoriser des solutions interdisciplinaires et de mettre en relation des communautés déjà organisées via les laboratoires ou instituts mais qui n'ont pas encore ou systématiquement des interactions sur ces sujets.
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S2 2028
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Personnel de la direction de la Recherche et de l'innovation (DR&I), DGSA Relations extérieures et partenariales, mission Développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS)
Ressources financières nécessaires	N/A
Ressources matérielles nécessaires	N/A
Suivi de la sous-action	David Siaussat, conseiller Développement durable et transition environnementale auprès de la présidence

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de réunions des membres du réseau
Indicateur 2	Nombre et nature des productions du réseau
Suivi des indicateurs / rapportage	Un rapport sera produit annuellement par le responsable de la sous-action pour rendre compte de l'action
Point de vigilance	N/A

2.2- Peser dans les instances technico politiques dans les domaines de recherche à fort savoir-faire de Sorbonne Université

2.2.3 - Faciliter la participation dans les instances et capitaliser sur les procédures d'accréditation déjà réalisées

Responsable de la sous-action	David Siaussat, conseiller Développement durable et transition environnementale auprès de la présidence
Description de la sous-action	<p>Les scientifiques et les universités jouent un rôle fondamental en participant à des instances locales, nationales et internationales. Mais la participation à ces instances demande</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'une part, une bonne réactivité dans le cas de sollicitation des instances pour fournir des noms d'expertes ou experts (et donc avoir une bonne connaissance du réseau), • d'autre part, d'effectuer des démarches administratives qui peuvent être relativement lourdes quand il s'agit par exemple d'accréditation auprès d'ONG ou d'organismes internationaux comme l'ONU. <p>L'objectif de cette sous action sera donc de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'appuyer sur le réseau (cf sous action 2.2.2) pour optimiser l'identification des expertes ou experts à mandater et • capitaliser sur les procédures d'accréditation déjà réalisées pour permettre à ces personnes de siéger dans des instances actuellement accessibles ou nouvelles. <p>Cette action s'inscrit plus globalement dans le projet d'identification et création d'une base d'expertise à Sorbonne Université (projet BasExpertise de Stéphane Le Crom, conseiller Développement des Projets Transversaux).</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S2 2028
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Personnels de la DGSA Relations extérieures et partenariats, direction de la Recherche et de l'innovation, mission Développement durable et responsabilité sociétale, direction des Affaires juridiques et institutionnelles.
Ressources financières nécessaires	N/A
Ressources matérielles nécessaires	N/A
Suivi de la sous-action	David Siaussat

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de réponses à des sollicitations d'expertise
Indicateur 2	Nombre de dossiers d'accompagnement pour une accréditation ou un enregistrement administratif
Suivi des indicateurs / rapportage	Un rapport sera produit annuellement par le responsable de la sous-action pour rendre compte de l'action
Point de vigilance	N/A

2.2- Peser dans les instances technico politiques dans les domaines de recherche à fort savoir-faire de Sorbonne Université

2.2.4 - Valoriser le travail, le savoir-faire et la contribution scientifique, accompagner la production de contenus pour les décideurs

Responsable de la sous-action	David Siaussat, conseiller Développement durable et transition environnementale auprès de la présidence
Description de la sous-action	<p>Les scientifiques et les universités jouent un rôle fondamental en produisant et en diffusant des connaissances objectives. Lorsqu'ils participent à des instances de décision, ils permettent de traduire des données complexes en informations compréhensibles pour les décideurs et le grand public. En collaborant avec des institutions comme l'ONU ou des ONG, les universités peuvent contribuer à établir des cadres de discussion basés sur des preuves scientifiques. La présence de scientifiques dans les instances locales et nationales contribue également à sensibiliser les populations et à enrichir les débats publics. En participant à des consultations citoyennes ou à des panels d'experts, ils peuvent vulgariser les concepts scientifiques et démontrer l'impact des choix collectifs sur l'avenir de la planète. Les universités et les scientifiques ont également un rôle d'avant-garde dans la conception et l'amélioration des traités internationaux. Leur expertise technique et leur connaissance scientifique sont indispensables pour développer des normes ou solutions à la fois ambitieuses et réalisables. En travaillant en partenariat avec des ONG, les scientifiques peuvent également faire pression pour que les traités intègrent des objectifs écologiques et sociaux solides. Par leur participation à des groupes de travail de l'ONU, ils aident à renforcer les capacités locales et à promouvoir l'équité entre les nations dans la mise en œuvre des accords internationaux.</p> <p>Pour ce faire, Sorbonne Université doit favoriser la valorisation du travail, du savoir-faire et la contribution scientifique. Un large panel d'actions est possible depuis la simple communication sur les actions jusqu'à la production de contenus pour le grand public ou les décideurs, et même à destination de la communauté Sorbonne Université. Cette sous- action contribuera ainsi à créer une société mieux informée et prête à soutenir des politiques ambitieuses. Son objectif est d'accompagner cette valorisation par des actions de communication ou de production de documents à diffuser.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S2 2028
Mise en œuvre de la sous-action	Interne et externe

Ressources humaines nécessaires	Experts scientifiques ; direction de la Communication, Sorbonne Université Presse
Ressources financières nécessaires	Frais associés pour la production des ouvrages
Ressources matérielles nécessaires	N/A
Suivi de la sous-action	David Siaussat

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de communications internes et externes
Indicateur 2	Nombre de productions (rapports, ouvrages, publications, etc.)
Suivi des indicateurs / rapportage	Un rapport sera produit annuellement par le responsable de la sous-action pour rendre compte de l'action
Point de vigilance	La production de ce type de documents est courante dans le milieu scientifique. Il faudra toutefois bien évaluer la pertinence et l'impact des documents à créer, tout en prenant en compte l'interdisciplinarité ou complémentarité entre disciplines qui constituent des forces pour ce type de document

2.3 - Cartographie des actions de sensibilisation au développement durable menées vers la société

Liste des sous actions	
Recensement des actions DRSCS	Recenser les actions de sensibilisation connues de la direction des Relations science culture et société
Recensement des actions Communauté scientifique	Recenser les actions de sensibilisation auprès des laboratoires spécialisés en développement durable
Mise en visibilité	Améliorer la visibilité des actions de sensibilisation au développement durable menées vers la société

Service / personnes en charge	Pilote : Bénédicte Leclercq avec l'appui de Thibaut Vallette, Léa Sorli, Tanguy Barron Guinel, de la direction des Relations science culture et société (DRSCS)
Parties prenantes impliquées	DRSCS, laboratoires de recherche de Sorbonne Université, instituts de recherche en développement durable, direction de la Communication
Date de réalisation estimée	S1 2028
Contexte de l'action	Bilan des actions de la DRSCS et évaluation des publics
Description de l'action	Recensement des actions portées par la DRSCS : actions jeunes publics, Fête de la science, autres événements, podcasts, articles de The Conversation France... accompagné d'une enquête sur les actions de sensibilisation auprès des laboratoires et instituts menant des recherches dans les domaines du développement durable. Suivi de l'évolution des actions (nombre, fréquentation, engagement des publics). Publication du bilan sur le site internet.

Contexte réglementaire / national	Référentiel DD&RS de l'ESR, axe 3.2 : Développer les interactions sciences société
Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	SOUND – axe Monde durable
Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	Programmation annuelle de la DRSCS

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)	
Forces à SU sur ce sujet	Des laboratoires et instituts de Sorbonne Université volontaires et engagés dans ce type de démarche
Faiblesses à SU sur ce sujet	La mise en visibilité des actions
Opportunités internes et externes	Les thématiques de recherche en développement durable, le projet SOUND Des partenaires (Théâtre de la Ville, Cité internationale universitaire, Ville d'Ivry...)
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	La saturation du public sur les sujets de développement durable (éco-anxiété, autres enjeux majeurs de société etc.) et la difficulté à atteindre un public large, et surtout éloigné des sujets scientifiques

2.3 - Cartographie des actions de sensibilisation au développement durable menées vers la société

2.3.1 - Recenser les actions de sensibilisation connues de la direction des Relations science culture et société

Responsable de la sous-action	Bénédicte Leclercq, direction des Relations science culture et société (DRSCS)
Description de la sous-action	Compiler les données sur les actions pilotées par la DRSCS, auprès des jeunes publics, lors de la Fête de la science et autres événements et par des articles de The Conversation France, et dans le cadre d'actions spécifiques à certains projets, notamment SOUND. Identifier le ou les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU concernés par chaque action.
Bénéficiaires	Sorbonne Université voire l'Alliance Sorbonne Université (ASU)
Date de réalisation estimée	S2 2025
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Quatre personnes à la DRSCS
Ressources financières nécessaires	N/A
Ressources matérielles nécessaires	Eventuelle exploitation complémentaire des enquêtes de satisfaction des différents événements organisés par la DRSCS
Suivi de la sous-action	Suivi de la programmation des actions (nombre, fréquentation...) chaque année.

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre d'actions de sensibilisation au développement durable identifiées
Indicateur 2	Nombre et pourcentage d'unités de recherches impliquées dans ces actions
Suivi des indicateurs / rapportage	DRSCS
Point de vigilance	Evaluation de la fréquentation, capacité à réaliser des enquêtes qualitatives

2.3.2 - Recenser les actions de sensibilisation auprès des laboratoires spécialisés en développement durable

Responsable de la sous-action	Bénédicte Leclercq, direction des Relations science culture et société (DRSCS)
Description de la sous-action	Enquête sur les actions de sensibilisation au développement durable non encore connues par la DRSCS. Identification des laboratoires menant des recherches dans les domaines du développement durable, notamment à partir des informations récoltées par les autres actions de l'axe « Mobiliser la recherche au service de la société ». Prise de contact avec leurs directeurs ou des principaux acteurs. Elaboration d'un questionnaire sur leurs actions menées auprès du grand public et de la société. Diffusion du questionnaire auprès des directeurs et acteurs des laboratoires de recherche. Analyse et compilation des résultats.
Bénéficiaires	Sorbonne Université voire l'Alliance Sorbonne Université (ASU)
Date de réalisation estimée	S2 2026
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Deux personnes
Ressources financières nécessaires	N/A
Ressources matérielles nécessaires	Lime survey
Suivi de la sous-action	Bénédicte Leclercq, direction des Relations science culture et société (DRSCS)

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre d'actions de sensibilisation communiquées par les laboratoires
Indicateur 2	Nombre de structures à l'origine de l'action
Suivi des indicateurs / rapportage	Bilan annuel par la DRSCS
Point de vigilance	Peut être chronophage si les laboratoires concernés sont nombreux

2.3.3 - Améliorer la visibilité des actions de sensibilisation au développement durable menées vers la société

Responsable de la sous-action	Bénédicte Leclercq, direction des Relations science culture et société (DRSCS)
Description de la sous-action	<p>Mise en visibilité des actions recensées grâce aux sous-actions 2.3.1 et 2.3.2, par exemple au travers du site internet de Sorbonne Université.</p> <p>Intégrer les informations à la plateforme Transitives, à retrouver dans la page internet consacrée au développement durable (https://www.sorbonne-universite.fr/universite/politique-detablissement/developpement-durable).</p> <p>Et/ou ajouter une rubrique à chaque page de présentation des laboratoires.</p> <p>Cela pourra permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • augmenter la visibilité des actions récurrentes, • faciliter l'accès aux différentes ressources d'un même sujet et développer l'attractivité des contenus, • apporter une reconnaissance institutionnelle aux événements et à l'engagement des membres de la communauté Sorbonne Université.
Bénéficiaires	Sorbonne Université voire l'Alliance Sorbonne Université (ASU)
Date de réalisation estimée	S1 2028
Mise en œuvre de la sous-action	A définir

Ressources humaines nécessaires	Chargé du marketing culturel, Tanguy Barron Guinel
Ressources financières nécessaires	N/A
Ressources matérielles nécessaires	N/A
Suivi de la sous-action	Bénédicte Leclercq, direction des Relations science culture et société (DRSCS)

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Publication annuelle sur la plateforme Transitives et mise à jour des pages des laboratoires et instituts
Suivi des indicateurs / rapportage	Suivi des mises à jour en lien avec les responsables des laboratoires et instituts (chargés de communication)
Point de vigilance	Coûts éventuels de réalisation, contribution sur internet, actualisation de la donnée. Temps passé pour le suivi élevé tant pour la DRSCS que pour les laboratoires et instituts.

2.4 - Recenser les impacts de la recherche de Sorbonne Université relatifs aux Objectifs de développement durable de l'ONU

Liste des sous actions	
Repérage statistique et textuel	Repérage bibliométrique et textuel des potentiels liens des travaux scientifiques avec les objectifs de développement durable de l'ONU
Repérage quantitatif sur données internes	Repérage sur données internes des potentiels liens entre unités de recherche et Objectifs de développement durable de l'ONU
Qui fait quoi où ?	Identification ciblée des contributions à un ou plusieurs Objectifs de développement durable de l'ONU pour chaque unité de recherche
Mise en valeur des informations collectées	Valorisation des données et soutien à la communication

Services / personnes en charge	Direction de l'aide au pilotage (DAP) et cellule Scientométrie / BSU (Bibliothèque de Sorbonne Université)
Parties prenantes impliquées	Direction de la Recherche et de l'innovation (DR&I) et directions de la Recherche et de la valorisation facultaires (DRV), ensemble des laboratoires, direction de la Communication (DCOM)
Date de réalisation estimée	S2 2027
Contexte de l'action	<p>Les actions de recherche de Sorbonne Université s'inscrivent par essence dans une dynamique de progrès de la connaissance, et peuvent générer une contribution sociale, environnementale et économique, voire s'inscrire dans la gouvernance d'un développement durable (soit un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs).</p> <p>L'enjeu de cette sous-action est de mieux identifier, capitaliser et partager les impacts des actions de Sorbonne Université et notamment de ses unités de recherche.</p>
Description de l'action	<p>Afin de bien appréhender ces impacts dans leur diversité il est proposé de se référer aux 17 Objectifs de développement durables (ODD) de l'ONU.</p> <p>L'action commencera par un repérage des impacts potentiels selon deux démarches complémentaires, d'une part à partir d'analyses statistiques des publications et des rapports Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), d'autre part à partir des données de gestion (ressources humaines, financement, outils de valorisation de la recherche...).</p> <p>Ceci permettra d'avoir une première cartographie des liens potentiels entre chaque laboratoire et les ODD.</p> <p>Une fois repérés les ODD sur lesquels chaque laboratoire a potentiellement le plus d'impact, la démarche cherchera à préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les impacts potentiels ou effectifs des projets de recherche en termes d'ODD ; • les impacts de l'activité des laboratoires en termes d'ODD. <p>Il sera alors possible de réaliser une collecte d'information plus ciblée. Au fil de l'eau des travaux une attention sera portée à produire des résultats afin de faciliter la mise en réseau et la valorisation des acteurs.</p>

Contexte réglementaire / national	<p>Définition des ODD de l'ONU</p> <p>Objectif 3.1.3 du référentiel DD&RS de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), axe recherche et innovation : Intégrer le développement durable et la responsabilité sociétale dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement</p>
Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	N/A

Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	Les résultats obtenus pourront compléter le document de rendu stratégique (PAPET/RAPET) concernant les impacts de l'activité de Sorbonne Université
--	---

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

Forces à SU sur ce sujet	Volonté de la communauté de s'inscrire dans la démarche DD&RSE et de faire progresser l'ensemble de l'université au regard des enjeux du développement durable Capacité à remonter des indicateurs
Faiblesses à SU sur ce sujet	Manque de visibilité globale des impacts ODD des unités de recherche Peu de capitalisation autour des démarches de mesure d'impact
Opportunités internes et externes	Besoin et souhait de valorisation (attractivité vis à vis des futurs étudiants et étudiantes ainsi que pour les recrutements) Le suivi des impacts et leur mesure constituent un enjeu de long terme, ce type de démarche a vocation à se développer tant en interne que pour nos partenaires
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	Tensions financières pouvant restreindre les ambitions Un surcroît de collecte de données risque d'alourdir une perception d'une gestion « administrative » par les parties prenantes

2.4.1 - Repérage bibliométrique et textuel des potentiels liens des travaux scientifiques avec les objectifs de développement durable de l'ONU

Responsable de la sous-action	Responsable de la cellule Scientométrie de la Bibliothèque de Sorbonne Université (BSU)
Description de la sous-action	<p>L'activité scientifique des structures de recherche de Sorbonne Université se manifeste notamment par la diffusion de différents types de publications (articles, actes de conférences, chapitre d'ouvrage, ouvrage, etc.).</p> <p>L'objectif de la sous-action sera de produire un état des lieux quantitatif des potentiels impacts, au regard des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, des unités de recherche, ce à travers une analyse bibliométrique de leur production scientifique.</p> <p>Une analyse textuelle similaire pourra être menée à partir des rapports d'auto-évaluation fournis à l'Hcéres par les structures de recherche.</p> <p>Cet état des lieux éclairera l'implication des unités de recherche dans chacun des ODD et leur évolution en amont et en aval de la mise en œuvre du présent schéma directeur Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE). Il permettra aussi d'initier un repérage plus qualitatif et précis en se restreignant à un nombre limité d'ODD par unité de recherche dans la sous action 2.4.3.</p> <p>La sous-action 2.4.1 aboutira à la création d'un tableau de bord présentant l'ensemble des indicateurs illustrant les potentiels de contribution des travaux scientifiques aux ODD.</p>
Bénéficiaires	Directions des unités de recherche, direction de la Recherche et de l'innovation, directions de la Recherche et de la valorisation facultaires, DAP (direction Aide au pilotage) et BSU (Bibliothèque de Sorbonne Université)
Date de réalisation estimée	En format brut courant 2025, en tableau de bord S2 2026
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Deux contrats doctoraux Accompagnement par la cellule Scientométrie (BSU) et par la direction Aide au pilotage (DAP)
Ressources financières nécessaires	Sur moyens existants
Ressources matérielles nécessaires	La base de données bibliographiques ouverte OpenAlex sera utilisée pour l'analyse bibliométrique. Des outils d'analyse statistique et de datavisualisation open-source et propriétaires seront mobilisés pour l'analyse
Suivi de la sous-action	Cellule Scientométrie (BSU) et DAP

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Proportion des laboratoires de recherche pour lesquels un ou plusieurs impacts ont été identifiés au regard des Objectifs de développement durable (ODD)
Indicateur 2	Proportion des laboratoires de recherche pour lesquels un ou plusieurs impact ont été identifiés au regard des objectifs de développement durable (ODD), selon degré de confiance
Indicateur 3	Mise en place du tableau de bord présentant les principaux indicateurs construits
Suivi des indicateurs / rapportage	Cellule Scientométrie (BSU) et DAP Mise à jour au terme du schéma directeur Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale
Point de vigilance	La base de données OpenAlex présente plusieurs challenges en terme de qualité des métadonnées

2.4.2- Repérage sur données internes des potentiels liens entre unités de recherche et objectifs de développement durable de l'ONU

Responsable de la sous-action	Direction de l'Aide au pilotage (DAP)
Description de la sous-action	<p>En complément de la sous- action précédente, le repérage des potentiels liens entre chaque unité de recherche et un ou plusieurs Objectifs de développement durable (ODD) sera complétée par l'analyse d'autres données internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • conseil national des universités CNU selon la sous-section disciplinaire d'appartenance des enseignants chercheurs • financement des projets de financeurs à impact (ADEME) • analyse des projets financés (bases ANR et Cordis) • actions de valorisation : brevet, entreprises, logiciels... à impact <p>Cette sous- action permettra de compléter le tableau de bord de la sous- action précédente (2.4.1)</p>
Bénéficiaires	Direction de la Recherche et de l'innovation (DR&I), directions des unités de recherche, directions de la recherche et de la valorisation facultaires, direction de l'Aide au pilotage (DAP) et BSU (Bibliothèque de Sorbonne Université)
Date de réalisation estimée	En format brut courant 2025, en tableau de bord S2 2026
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Un chargé ou une chargée d'étude au sein de la direction Aide au pilotage (DAP) et un chargé ou une chargée d'aide au pilotage au sein de la direction de la Recherche et de l'innovation (DR&I)
Ressources financières nécessaires	Dans le cadre du projet datavisu (SDN)
Ressources matérielles nécessaires	Une partie des analyses pourra être menée en mobilisant l'outil datavisu
Suivi de la sous-action	DAP

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de bases de données mobilisées
Indicateur 2	Proportion des laboratoires de recherche pour lesquels un ou plusieurs impacts ont été identifiés au regard des Objectifs de développement durable (ODD).
Indicateur 3	Mise en place du tableau de bord présentant les principaux indicateurs construits
Suivi des indicateurs / rapportage	DAP Mise à jour au terme du schéma directeur Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale
Point de vigilance	Les bases de données source présentent différents enjeux quant à leur périmètre d'analyse (unité et/ou institution de rattachement)

2.4.3 - Identification ciblée des contributions à un ou plusieurs Objectifs de développement durable de l'ONU pour chaque unité de recherche

Responsables de la sous-action	Chargé ou chargée d'aide au pilotage de la direction de la Recherche et de l'innovation (DR&I) et économiste de la direction Aide au pilotage (DAP)
Description de la sous-action	<p>L'objectif sera de réaliser une identification ciblée des contributions pour un ou deux objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU pour chaque unité de recherche. Il s'agit de repérer les potentielles contributions aux ODD des laboratoires, en priorisant le repérage des impacts de la connaissance produite par rapport aux impacts des aspects opérationnels de la recherche.</p> <p>Cette sous- action pourra venir compléter la connaissance des impacts mesurés grâce aux actions des axes Décarboner et Gérer durablement la biodiversité et les ressources naturelles du présent schéma directeur Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE). Ce travail s'appuiera également sur la cartographie des parties prenantes et des initiatives existantes de la sous-action 2.4.1 et sur la cartographie des actions de sensibilisation au développement durable menées vers la société (sous-action 2.4.3).</p> <p>A partir des sous- actions précédentes, il sera possible de repérer un ou deux ODD pour lesquels chaque laboratoire a le plus d'impact potentiel. Un questionnaire ciblé lui sera alors adressé afin d'appréhender ces impacts dans leur globalité (impact des connaissances produites, impact des activités de recherche, impact quant à la participation de la structure à des instances de gouvernance).</p> <p>Par ailleurs, il pourrait être demandé de renseigner un paragraphe descriptif des impacts ODD pour chaque projet. Autant que possible, il sera identifié si ce sont des impacts anticipés ou constatés, et si un dispositif de suivi est mis en œuvre.</p>
Bénéficiaires	Directions des structures de recherche, direction de la Recherche et de l'innovation (DR&I), directions de la recherches et de la valorisation facultaires, direction Aide au pilotage (DAP) et Bibliothèque de Sorbonne Université (BSU)
Date de réalisation estimée	Du S1 2025 au S2 2027 puis pérennisation
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Un chargé ou une chargée d'aide au pilotage au sein de la direction de la Recherche et de l'innovation (DR&I) et un ou une économiste au sein de la direction Aide au pilotage (DAP). Equipes DR&I et DAP en charge des systèmes d'information respectifs Mobilisation ponctuelle des responsables d'unités de recherche voire de chaque projet, mobilisation de laboratoires pilotes.
Ressources financières nécessaires	Sur moyens existants
Ressources matérielles nécessaires	Utilisation d'un logiciel d'enquête couramment utilisé à Sorbonne Université et ou du système d'information recherche pour remonter l'information, de l'Entrepôt de données Sorbonne Université (EDSU) pour stocker et partager l'information
Suivi de la sous-action	Chargé ou chargée d'aide au pilotage de la DR&I et économiste de la DAP

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Pourcentage de laboratoire ayant renseigné l'enquête
Indicateur 2	Pourcentage des projets financés dont l'impact est décrit
Indicateur 3	Pourcentage des laboratoires pour lesquels la donnée remontée est structurée et mise à disposition d'outils de valorisation vers la communauté
Suivi des indicateurs / rapportage	Les indicateurs sont directement remontés lors de la réalisation des actions
Point de vigilance	L'équipe veillera à minimiser la charge de collecte de données vis à vis des structures de recherche

2.4.4 - Valorisation des données et soutien à la communication

Responsables de la sous-action	Direction de la Recherche et de l'innovation (DR&I) et direction de l'Aide au pilotage (DAP)
Description de la sous-action	Mise en valeur des informations collectées
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	Fin 2026
Mise en œuvre de la sous-action	<p>La sous-action comprendra les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une cartographie spécifique permettant de visualiser rapidement quel laboratoire a travaillé sur quel Objectif de développement durable (ODD) de l'ONU avec l'information sur les actions dédiées : études, projets, publications, participation aux instances ou actions de sensibilisation • Enrichissement et mise à jour de la base de données des expertises Sorbonne Université avec l'information sur les impacts des recherches de chaque laboratoire selon les ODD • Besoin d'un feed-back annuel correctif de la part de la communauté des chercheurs (en individuel ou via le diplôme universitaire) et des autres sources (cartographie des initiatives à impact développement durable, cartographie des actions de sensibilisation) • Potentielle restitution en ligne <p>Une action de veille et d'échange sur cette démarche avec des partenaires tels que le CNRS et l'Inserm pourrait être entreprise.</p>

Ressources humaines nécessaires	<p>Un chargé ou une chargée d'affaire de la direction de la Recherche et de l'innovation (DR&I) ou un chargé ou une chargée d'affaire au sein de chaque direction de la recherche et de la valorisation facultaire</p> <p>Un agent au sein de la direction de la Communication</p> <p>Un chargé ou une chargée de données décisionnelles au sein de la direction Aide au pilotage (DAP)</p>
Ressources financières nécessaires	<p>Développement d'une extension de datavisu pour le développement des cartographies</p> <p>Moyens propres à la Base des expertises</p>
Ressources matérielles nécessaires	N/A
Suivi de la sous-action	Point annuel pour mettre à jour les éléments nouveaux.

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Pourcentage de laboratoires de recherche couverts par la synthèse des informations et présents dans la cartographie
Indicateur 2	Taux de mise à jour annuel
Suivi des indicateurs / rapportage	DAP
Point de vigilance	<p>Arrivées et départs de chercheurs</p> <p>Evolutions institutionnelles et thématiques des laboratoires</p>

3

DÉCARBONER
LES ACTIVITÉS

3.1 - Définition d'une trajectoire de réduction des émissions carbone de Sorbonne Université

Liste des sous actions	
Plan de transition carbone	Rédaction d'un plan de transition carbone de Sorbonne Université
Récurrence des bilans gaz à effet de serre	Assurer la récurrence des bilans gaz à effet de serre de Sorbonne Université
Service / personnes en charge	Direction Patrimoine et logistique (DPL), Service Pilotage de l'exploitation et de l'information patrimoniale (SPEIP), Mission développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS)
Parties prenantes impliquées	Ressources humaines internes et externes, consulter les fiches sous-action
Date de réalisation estimée	Différente selon la sous-action, consulter les fiches sous-action
Contexte de l'action	<p>En tant qu'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel employant plus de 250 personnes, Sorbonne Université est soumise à l'obligation de réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BGES), accompagné d'un plan d'action triennal, tous les 3 ans depuis 2012 (loi Grenelle II de juillet 2010).</p> <p>En 2020 le premier BGES de Sorbonne Université a été établi sur l'année 2018 sur l'ensemble des campus et sites de l'université et réalisé via la méthode Bilan Carbone®. Entre 2022 et 2023, Sorbonne Université a renouvelé son Bilan Carbone® en gardant les mêmes périmètres (organisationnel et opérationnel) et portant sur les données d'activité de l'année civile 2021.</p> <p>Les bilans portent sur l'évaluation des émissions directes (scope 1) et indirectes (scope 2) ainsi que sur les émissions indirectes du scope 3 : achats de biens et services, déplacements (domicile-travail, professionnels et des étudiants), immobilisations, déchets et ce pour l'ensemble de ses sites.</p> <p>Ces diagnostics ont permis à Sorbonne Université d'identifier précisément les sources principales de ses émissions et permettront de définir des actions ciblées pour les réduire et les inscrire dans un plan de transition carbone.</p>
Description de l'action	<p>L'action vise à bâtir une trajectoire de réduction des émissions carbone de Sorbonne Université en travaillant sur deux volets : en définissant un plan de transition carbone adapté à l'établissement et en assurant la récurrence des bilans de gaz à effet de serre des activités de l'université.</p> <p>La participation au programme co-financé par l'ADEME, « ACT'SUP Pas à Pas », avec un consortium de grandes écoles, d'universités et CIRSES, le réseau national des référents DD&RS est une étape fondamentale pour entamer ce chantier de réflexion stratégique. Sorbonne Université pourra construire un plan de transition carbone avec des objectifs quantitatifs et qualitatifs et établir des actions réalistes de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).</p> <p>Pour s'assurer d'avoir un plan de transition qui répond aux besoins de l'établissement, il sera essentiel de définir d'abord des objectifs de réduction des émissions de GES sur la base de bilans carbone consolidés. Parallèlement, Sorbonne Université souhaite internaliser la compétence reliée au calcul carbone et former une équipe de référents et référentes pour devenir autonome dans la réalisation des futurs BGES. Cela permettra d'ancrer et de rendre régulière la réalisation des diagnostics carbone et d'assurer le suivi du plan transition carbone tout au long de sa mise en œuvre.</p>
Contexte réglementaire / national	<p>Stratégie Nationale Bas-Carbone de mars 2020 (SNBC-2)</p> <p>La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite loi GRENELLE II</p> <p>L'article L 229-25 du code de l'environnement</p> <p>Décret n° 2022-982 du 1er juillet 2022 relatif aux bilans d'émissions de gaz à effet de serre</p>
Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	<p>Le plan de transition carbone, qui sera réalisé via la méthodologie ACT-S de l'ADEME, permettra de fixer des objectifs quantitatifs et qualitatifs adaptés à l'établissement.</p> <p>SU pourra ainsi avec ce programme de l'ADEME définir comment l'établissement peut répondre concrètement aux objectifs de réduction de ses consommations totales d'énergie finale : -40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050 imposés par le décret tertiaire.</p>

Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	<p>La « charte en faveur d'une université écologiquement et socialement responsable », validée par le conseil d'administration de Sorbonne Université le 1er octobre 2019</p> <p>Le plan d'action Développement durable et transition environnementale 2022-2025 de Sorbonne Université présenté lors du CAC du 14 avril 2022</p> <p>Le bilan Développement durable 2022-2024, produit par la mission DD&RS avec la collaboration des directions et services de l'université</p>
--	--

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

Forces à SU sur ce sujet	<p>Depuis 2022, Sorbonne Université a beaucoup gagné en maturité sur la question carbone par rapport à 2018</p> <p>Sorbonne Université a formé trois membres de l'équipe de sa mission DD&RS à la méthodologie carbone</p>
Faiblesses à SU sur ce sujet	<p>La mise en place d'un processus de collecte périodique des données d'activité afin de faciliter la comptabilité carbone (collecte plus courte et efficace, informations de meilleure qualité) n'est pas encore systématique.</p>
Opportunités internes et externes	<p>Sorbonne Université est de plus en plus sollicitée à participer des initiatives lui permettant de monter en compétence sur les sujets liés au carbone : elle fait partie d'un groupe de travail pluridisciplinaire de comptabilité carbone d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche animé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) et participe en tant qu'établissement pilote au programme « ACT'SUP Pas à Pas » avec l'ADEME et CIRSES, le réseau national des référents DD&RS.</p>
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	<p>Il sera nécessaire d'ancrer la réalisation des diagnostics carbone dans les missions pérennes des directions « contributrices » identifiées ci-dessus dans la partie « service/personnes en charge » et dans le plan de charges des personnes référentes.</p> <p>L'allocation de ressources en temps adéquates pour les personnes en charge est un facteur essentiel</p>

3.1.1 - Rédaction d'un plan de transition carbone de Sorbonne Université

Responsable de la sous-action	Mission développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS)
Description de la sous-action	<p>En octobre 2024, Sorbonne Université a rejoint un consortium de grandes écoles et d'universités pour participer au programme « ACT'SUP Pas à Pas » dans le cadre d'un appel à projet collectif porté et en partie financé par l'ADEME. Le programme est également soutenu et coordonné par CIRSES, le réseau national des référents DD&RS porteur du label du même nom, et deux cabinets de conseil environnemental spécialisés sur ces questions. La participation à ce programme au cours de l'année 2025 permettra à l'université d'établir son plan de transition carbone, qui sera validé par l'autorité nationale compétente (ADEME).</p> <p>D'une durée de 18 mois, ce projet vise à construire au long-terme une stratégie de transition environnementale propre à Sorbonne Université et à établir un plan d'actions réaliste et robuste de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Pour y parvenir, la méthode ACT-S, déjà utilisée dans différents secteurs d'activité par l'ADEME, sera utilisée pour la première fois dans l'enseignement supérieur.</p> <p>En 2023, Sorbonne Université a renouvelé son Bilan Carbone® portant sur les données d'activité de l'année civile 2021. Ce diagnostic a permis à Sorbonne Université d'identifier précisément les sources principales de ses émissions et permettra de définir des actions ciblées pour les réduire. Elles seront à inscrire dans le plan de transition carbone. Le plan portera notamment sur les postes les plus coûteux en termes d'émissions pour l'établissement (la consommation énergétique, les déplacements, les achats, l'immobilier, etc.). Il sera élaboré et construit en s'appuyant sur les données GES et en intégrera les actions qui avaient précédemment été engagées ou réalisées pour réduire l'impact carbone de Sorbonne Université.</p> <p>A l'issue de « ACT'SUP Pas à Pas », Sorbonne Université aura formalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une analyse de risque / opportunité complète liée au changement climatique ; • Des objectifs chiffrés annuels pour suivre la trajectoire ; • Des feuilles de route stratégiques par activité ; • Une feuille de route d'influence des différentes parties prenantes ; • Un plan d'action aligné avec la Stratégie nationale bas carbone et les différentes obligations réglementaires (exemple pour l'énergie : le Décret tertiaire). <p>Cela permettra d'établir un plan robuste, validé avec l'ADEME, jusqu'en 2050.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S1 2026
Mise en œuvre de la sous-action	Interne / externe

Ressources humaines nécessaires	Ressources internes (Mission DD&RS, DPL, DAP, DA, DSI et le CA), ressources externes (cabinet de conseil environnemental spécialisé associé au programme « ACT'SUP Pas à Pas »)
Ressources financières nécessaires	Budget de fonctionnement de la mission DD&RS
Ressources matérielles nécessaires	Ressources fournies par l'ADEME
Suivi de la sous-action	Mission DD&RS

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Emissions de gaz à effet de serre (GES) totales et par poste d'émission (tCO2eq/m2)
Indicateur 2	Production d'un plan de transition avec actions et objectifs de réduction
Suivi des indicateurs / rapportage	La construction des indicateurs de mise en œuvre, suivi et performance est en cours. Le suivi d'un plan de transition carbone est, par nature, périodique et basé sur la significativité (certains postes seront suivis plus régulièrement que d'autres).

Point de vigilance	L'ADEME évalue la démarche des participantes et participants via trois points de contrôle tout au long du programme. La méthode ACT-S prévoit des temps d'échange pour sensibiliser, former, informer et mobiliser le conseil d'administration dans la construction de la « vision » de transition carbone et dans la nouvelle stratégie de Sorbonne Université.
--------------------	--

3.1- Définition d'une trajectoire de réduction des émissions carbone de Sorbonne Université

3.1.2 - Assurer la récurrence des bilans gaz à effet de serre de SU

Responsable de la sous-action	Mission développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS)
Description de la sous-action	<p>Pour répondre à l'obligation de renouvellement du bilan des émissions de gaz à effet de serre (BGES) et dans le cadre de la construction du plan de transition carbone (loi GRENELLE II de juillet 2010), Sorbonne Université prévoit de réaliser son prochain bilan courant 2025, sur la base des données d'activité de l'année 2024.</p> <p>Parallèlement, Sorbonne Université souhaite internaliser la compétence reliée au calcul carbone et former une équipe de référentes et référents pour devenir autonome dans la réalisation des futurs BGES.</p> <p>Pour ce faire, Sorbonne Université agira en deux temps. Tout d'abord, Sorbonne Université participera à un programme de formation collective donnant accès à une plateforme de calcul et de reporting carbone. Dans un second temps, une fois les bases et la maîtrise de la plateforme acquises, l'objectif sera de réaliser le BGES 2024.</p> <p>En complément du programme ACT-SUP, l'établissement a rejoint en novembre 2024, un groupe de dix universités et grandes écoles pour participer au programme Promotion Climat (WeCount). Le programme prévoit des temps de formation sur les principaux postes d'émission de Sorbonne Université et les leviers de décarbonation associés. L'adhésion au programme permet d'avoir accès à une plateforme en ligne de comptabilité carbone qui facilite la gestion complète d'une stratégie de décarbonation allant de la mesure d'empreinte carbone au suivi de son plan d'action. Enfin, les temps collectifs du programme permettront d'échanger avec des homologues d'autres universités, en utilisant l'intelligence collective pour trouver des bonnes pratiques et solutions concrètes de réduction adaptées aux ESR.</p> <p>L'équipe des référentes et référents Sorbonne Université pourra donc monter en compétence et être accompagnée pour réaliser le BGES 2024 sur les scopes 1,2 et 3. L'utilisation d'un outil de comptabilité carbone facilitera la collecte de données (par exemple via des modules d'import) dans le respect de l'ensemble des standards en vigueur et de la traçabilité sur l'ensemble du processus de collecte. Dans l'attente de la réalisation du plan de transition carbone via le programme « ACT'SUP Pas à Pas » (action 3.1, sous-action 3.1.1), il sera également possible de définir une première trajectoire de réduction des émissions GES.</p> <p>Cette action « en deux temps » permettra de bâtir une méthode de travail pour ancrer la réalisation du diagnostic en tant que « mission pérenne ». Cela permettra d'assurer la récurrence du bilan GES des activités de Sorbonne Université d'abord tous les trois ans et ensuite tous les ans au besoin.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	<p>Date d'achèvement du programme collectif : avril 2025</p> <p>Réalisation du prochain bilan GES portant sur les données d'activité 2024 : S2 2025.</p> <p>L'action permettra une pérennisation du calcul Bilan Carbone® en interne.</p>
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Ressources internes (Mission DD&RS, DPL, DAP, DA, DSI) et mission d'expertise doctorale ainsi que des ressources externes (service d'assistance de la plateforme WeCount)
Ressources financières nécessaires	Budget de fonctionnement de la mission DD&RS (abonnement annuel Wecount)
Ressources matérielles nécessaires	Abonnement de trois ans à la plateforme de calcul et reporting des émissions de gaz à effet de serre « WeCount »
Suivi de la sous-action	Mission DD&RS

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Emissions de gaz à effet de serre (GES) totales et par poste d'émission (tCO ₂ eq/m ²)
Suivi des indicateurs / rapportage	Le calcul des émissions de gaz à effet de serre sera effectué via la plateforme de calcul WeCount (avec des données ajoutées de différentes années).

Point de vigilance	La réalisation du bilan demande de la coordination entre les équipes et une programmation solide. Pour réaliser ce diagnostic sur une base régulière, il sera nécessaire de formaliser une méthode de travail interne et une liste de référentes et de référents choisis dans chaque direction « contributrice » (identifiées ci-dessus dans la partie « service/personnes en charge). Il sera nécessaire d'ancrer la réalisation du diagnostic dans les missions pérennes de ces directions et dans le plan de charge des personnes référentes.
--------------------	--

3.2 - Améliorer la gestion opérationnelle de l'énergie

Liste des sous actions	
Outil de Suivi des Fluides	Poursuite du travail de consolidation et mise à jour de l'outil de suivi des fluides interministériel (OSFi)
Bilan énergétique annuel	Réalisation d'un bilan énergétique annuel
Consommations en continu	Réalisation d'une cartographie des installations qui consomment en continu dans certains bâtiments
Modulation objectifs Décret tertiaire	Poursuite du travail sur le décret tertiaire : modulations des objectifs de réduction pour les bâtiments ne pouvant pas atteindre les objectifs du décret
Etude de confort thermique	Lancement d'une étude de confort thermique pour étudier la résilience des bâtiments de Sorbonne Université au changement climatique et réduire la consommation d'énergie
Mission sous-comptage	Mission « sous-comptage » pour répondre au décret tertiaire et au décret BACS
Mission GTB	Mission « gestion technique bâtimentaire » pour répondre au décret BACS

Service / personnes en charge	Service Pilotage de l'exploitation et de l'information patrimoniale (SPEIP) (Direction Patrimoine et logistique (DPL))
Parties prenantes impliquées	Directions techniques facultaires (DTF), bureaux d'études techniques (BET) spécialisés dans la maîtrise de l'énergie, la CVC (Chauffage, ventilation et climatisation) et la GTB (Gestion technique du bâtiment)
Date de réalisation estimée	4 ans de S1 2025 à S2 2028
Contexte de l'action	<p>Le décret tertiaire de juillet 2019 a fixé des objectifs ambitieux et proches en temporalité de la réduction de nos consommations énergétiques : -40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050.</p> <p>Pour Sorbonne Université, les surfaces des bâtiments concernés, à usage tertiaire, correspondent à près de 70% de la surface totale bâtie. Le reste des surfaces est affecté à un usage de recherche scientifique, donc non concernée par le décret tertiaire. Les locaux étant cependant dans certains cas, fortement consommateurs d'énergie.</p> <p>Depuis fin 2021, la crise énergétique mondiale a engendré une très forte hausse des prix unitaires, prix dont le retour aux valeurs d'avant-crise n'est pas envisagé dans les prochaines années.</p> <p>Les conditions économiques d'achat de l'énergie sont venues appuyer avec vigueur les objectifs de réduction des consommations fixés auparavant.</p>
Description de l'action	<p>L'objectif principal de cette action est de mettre en place les outils et les moyens techniques associés afin de permettre à Sorbonne Université de répondre autant que possible aux objectifs de réduction des consommations, hors mise en œuvre des projets de réhabilitation d'envergure, c'est-à-dire à configuration du bâti constant.</p> <p>L'action comprendra tout d'abord la poursuite de la maîtrise des données de consommation énergétique : maîtrise des données remontées par les fournisseurs et les concessionnaires dans l'outil de suivi des fluides, maîtrise des données de sous-comptage existantes, extension du sous-comptage le cas échéant.</p> <p>La modulation des objectifs du décret tertiaire sera aussi rendue possible par cette meilleure connaissance du patrimoine, connaissance plus fine de la destination de chaque espace, zone et de ses usages (objectifs décrits dans le contexte de l'action et très proches en temporalité).</p> <p>Elle comprendra l'évaluation comparative des sites en matière énergétique, l'évaluation critique permettant la mise en lumière des consommations continues pouvant faire l'objet d'une diminution (talon des consommations), l'évaluation devant intégrer le confort dans les usages des sites (l'inconfort entraînant parfois des pratiques inadaptées, sources de surconsommation).</p> <p>L'action comprendra la poursuite du déploiement des équipements de GTB, ensemble de systèmes permettant la télésurveillance et la télégestion des équipements CVC et électricité. Les bâtiments de Sorbonne Université ont déjà été équipés par le passé, de ce type de système ou de systèmes plus simples de régulation. Il convient de compléter ou de passer à une génération plus efficace de systèmes.</p> <p>Enfin, la mise en place des moyens associés à l'action, à savoir le déploiement du sous-comptage et des GTB, devra impérativement faire l'objet d'une communication et d'une conduite de projet impliquant les directeurs techniques facultaires et leurs adjoints, les collaboratrices et collaborateurs responsables des sites ainsi que les entreprises de maintenance, CVC et Electricité.</p>

Contexte réglementaire / national	<p>La loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte</p> <p>La stratégie nationale bas-carbone, introduite par la loi de 2015, dans sa version de mars 2020</p> <p>Loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique</p> <p>Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 dite loi « Climat et Résilience »</p> <p>Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire</p> <p>Décret n° 2020-887 du 20 juillet 2020 relatif au système d'automatisation et de contrôle des bâtiments non résidentiels et à la régulation automatique de la chaleur</p>
Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	<p>Sorbonne Université s'engage, dans la mesure des moyens, notamment financiers, à améliorer et, le cas échéant, à mettre en place les nouveaux outils permettant de maîtriser la performance énergétique des bâtiments qui lui sont confiés.</p> <p>Sorbonne Université s'engagera également dans la mise en œuvre de cette action en mobilisant l'ensemble des acteurs techniques, internes et externes.</p>
Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	<p>L'action de l'amélioration opérationnelle de l'énergie devra s'intégrer dans la stratégie immobilière à 5 ans de l'université (schéma pluriannuel de stratégie immobilière, SPSI 2025).</p>

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

Forces à SU sur ce sujet	<p>Maîtrise des données immobilières, travail en réseau constitué avec les directions techniques facultaires</p>
Faiblesses à SU sur ce sujet	<p>Manque de données actuelles dans le domaine du sous-comptage et des zones détaillées utilisatrices en énergie</p> <p>Manque de corrélation entre consommation et équipements</p>
Opportunités internes et externes	<p>N/A</p>
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	<p>Le non-respect des règles de maîtrise et de diminution des consommations peut entraîner l'autorité de tutelle, à savoir le MESR, à revoir ses engagements financiers dans le fonctionnement annuel de l'université.</p>

3.2.1 - Poursuite du travail de consolidation et mise à jour de l'outil de suivi des fluides interministériel (OSFi)

Responsable de la sous-action	Service Pilotage de l'exploitation et de l'information patrimoniale (SPEIP) - Direction Patrimoine et logistique (DPL)
Description de la sous-action	<p>Depuis 2019, Sorbonne Université s'est dotée d'un outil de suivi des fluides interministériel (OSFi). L'OSFi est une solution informatique qui permet de collecter et de traiter automatiquement les données réelles de consommation (gaz, électricité, eau, fioul, réseau de chaleur et de froid urbain) et de les corréler aux données bâtementaires issues du système d'information de la direction de l'Immobilier de l'État (DIE). L'OSFi est un outil à double dimension : environnementale (suivi des consommations et des gaz à effet de serre) et économique (suivi de la facture énergétique globale). Depuis 2022, l'équipe du SPEIP travaille à la fiabilisation de l'inventaire des points de livraison et à la mise à jour des fournisseurs d'énergie et des accès à leurs plateformes. Un suivi régulier est réalisé par les agents du SPEIP et en particulier par l'économiste de flux, afin de s'assurer que toutes les factures remontent correctement dans l'outil et que les données de consommation et les coûts associés soient à jour.</p> <p>Grâce à cela, Sorbonne Université a pu utiliser l'OSFi pour réaliser les déclarations des consommations énergétiques des bâtiments assujettis au Décret tertiaire (loi ELAN de novembre 2018) et a répondu à différents appels à projet dans un délai contraint en renseignant des dossiers avec des données objectivées. La poursuite du travail de consolidation et de mise à jour de l'OSFi est donc une action nécessaire pour améliorer la gestion opérationnelle de l'énergie.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S1 2025, S2 2025, S1 2026, S2 2026, S1 2027, S2 2027, S1 2028, S2 2028, action pérenne
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Ressources humaines existantes (DPL, SPEIP)
Ressources financières nécessaires	Budget de fonctionnement de la DPL, abonnement à l'OSFi
Ressources matérielles nécessaires	OSFi, plateforme Deepki Ready
Suivi de la sous-action	DPL, SPEIP, Economiste de flux

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de points de livraison
Indicateur 2	Evolution des dépenses annuelles énergétiques
Indicateur 3	Nombre et nom des fournisseurs
Suivi des indicateurs / rapportage	La mise à jour du nombre de points de livraison pour chaque bâtiment est réalisée annuellement par le SPEIP. Le suivi de la remontée des factures énergétiques dans l'outil est réalisé par l'économiste de flux régulièrement. La liste des fournisseurs d'énergie est revue à l'occasion du renouvellement des marchés de fourniture d'énergie.
Point de vigilance	Dans la grande majorité des cas, les données de consommations et de coûts sont récupérées automatiquement auprès des fournisseurs de fluides. En cas de problème, l'équipe de support de l'outil et les fournisseurs d'énergie sont saisis.

3.2.2 - Réalisation d'un bilan énergétique annuel

Responsable de la sous-action	Service Pilotage de l'exploitation et de l'information patrimoniale (SPEIP) - Direction Patrimoine et logistique (DPL)
Description de la sous-action	<p>Depuis 2022, l'équipe SPEIP travaille à la fiabilisation des données énergétiques et à la déclaration des consommations des bâtiments de Sorbonne Université auprès de l'Etat, notamment pour respecter les obligations du Décret tertiaire (loi ELAN de novembre 2018). Des bilans énergétiques annuels globaux ont déjà été réalisés en mars puis en septembre de chaque année, à l'occasion de la fin des périodes de chauffe, ainsi que pour préparer les budgets d'atterrissage et prévisionnels avec des données objectivées.</p> <p>L'équipe du SPEIP maîtrise la gestion des données énergétiques des bâtiments de Sorbonne Université (processus de collecte, de traitement, de stockage, et d'utilisation des données). La réalisation d'un bilan énergétique annuel par bâtiment et le calcul des émissions de carbone qui en découlent est une action que le service est désormais en mesure d'assurer annuellement.</p> <p>La réalisation de bilans annuels permettra d'identifier les anomalies, les consommations élevées ou les dépassements de puissance éventuels sur les sites et d'analyser l'impact positif des travaux de réhabilitation sur les bâtiments au fil des années. Cette action permettra également d'alimenter en données les diagnostics de bilan de gaz à effet serre que l'établissement doit obligatoirement réaliser tous les trois ans.</p> <p>Si les bilans seront principalement axés sur les flux physiques, ils permettront aussi de prendre en compte les flux monétaires et les prix associés à la dépense énergétique.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S1 2025, S2 2025, S1 2026, S2 2026, S1 2027, S2 2027, S1 2028, S2 2028, action pérenne
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Ressources humaines existantes (DPL, SPEIP)
Ressources financières nécessaires	Budget de fonctionnement de la DPL, abonnement à l'OSFi
Ressources matérielles nécessaires	OSFi, outil permettant de réaliser une analyse qualitative et quantitative des données énergétiques et carbone.
Suivi de la sous-action	DPL, SPEIP, Econome de flux

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Consommation annuelle d'énergie finale par bâtiment (kWh/m ² /an)
Indicateur 2	Emissions de gaz à effet de serre (GES) par bâtiment (tCO ₂ eq/m ²)
Suivi des indicateurs / rapportage	<p>La consommation annuelle d'énergie finale par bâtiment sera monitorée périodiquement via l'outil de suivi des fluides interministériel (OSFi).</p> <p>Le bilan énergétique annuel fera l'objet d'une version provisoire dès le mois d'avril suivant l'année étudiée, d'une version courte définitive en fin d'année et d'une version longue au début de l'année suivante.</p>
Point de vigilance	Pour réaliser le bilan énergétique sur une base annuelle, il sera nécessaire de formaliser une méthode de travail à l'aide de fiches méthodologiques et d'un outil informatique qui seront partagés avec les contributeurs du document.

3.2.3 - Réalisation d'une cartographie des installations qui consomment en continu dans certains bâtiments

Responsable de la sous-action	Service Pilotage de l'exploitation et de l'information patrimoniale (SPEIP) - Direction Patrimoine et logistique (DPL)
Description de la sous-action	<p>Pour répondre aux objectifs imposés par le Décret tertiaire et par le Plan de sobriété énergétique de l'Etat, le SPEIP a réalisé entre 2023 et 2024 une vaste campagne d'audits énergétiques. Les visites de site nécessaires à la réalisation des études ont mis en évidence que certains systèmes CVC fonctionnent en permanence. Si cela est dû, dans certains cas, à des usages spécifiques aux activités (exemple : ventilation dans un laboratoire de recherche), dans d'autres cas le fonctionnement « en continu » peut être évité.</p> <p>Basé sur l'inventaire existant des installations du marché CVC, la réalisation d'une cartographie qui identifie et localise par bâtiment et par pièce des installations qui consomment en permanence fournira des informations précieuses qui alimenteront les chantiers stratégiques de la DPL en cours (Schéma pluriannuel de stratégie immobilière, schéma directeur énergie et eau, nouveau marché CVC, installation de sous-comptage et de systèmes de gestion technique de bâtiment, etc.).</p> <p>Ce travail permettra ensuite d'agir sur les « anomalies » avec des actions ciblées, tout en testant la capacité de maintien du confort de certains équipements en concertation avec les usagers.</p> <p>La réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre ainsi que la pérennité des installations et leur maintenabilité dans des conditions financières soutenables seront étudiées.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S1 et S2 2025, action à pérenniser
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Ressources humaines existantes (DPL, DTF, équipes responsables techniques des sites et des trois stations marines)
Ressources financières nécessaires	Budget de fonctionnement de la DPL, abonnement à l'OSFi
Ressources matérielles nécessaires	OSFi et outil de collecte des données à partager avec les contributeurs au document
Suivi de la sous-action	DPL, SPEIP, Econome de flux et ingénieure environnement développement durable

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Consommation annuelle d'énergie finale par bâtiment (kWh/m ² /an)
Indicateur 2	Dépenses annuelles énergétiques par bâtiment (€TTC)
Suivi des indicateurs / rapportage	La consommation annuelle d'énergie finale par bâtiment sera monitorée périodiquement via l'outil de suivi des fluides interministériel (OSFi). Le suivi des actions et des gains énergétiques et GES associés sera ensuite inclus dans les rapports de bilan énergétique annuels.
Point de vigilance	Pour réaliser cette cartographie, il sera nécessaire de formaliser une méthode de travail et de choisir un outil informatique qui seront tous deux partagés avec les contributrices et contributeurs du document. Cela demande de la coordination entre les équipes et une programmation solide.

3.2.4 - Poursuite du travail sur le décret tertiaire : modulations des objectifs de réduction pour les bâtiments ne pouvant pas atteindre les objectifs du décret

Responsable de la sous-action	Service Pilotage de l'exploitation et de l'information patrimoniale (SPEIP) - Direction Patrimoine et logistique (DPL)
Description de la sous-action	<p>Le dispositif « Éco-énergie tertiaire », ou décret tertiaire, est une obligation réglementaire engageant les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique. Il impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments et parties de bâtiments de 1000 m² et plus, à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique. Le décret vise une réduction progressive de la consommation d'énergie finale de 40%, 50% et 60% en 2030, 2040 et 2050 par rapport aux consommations d'une année de référence choisie entre 2010 et 2020. En tant qu'établissement public, Sorbonne Université est concernée par le décret tertiaire et doit en respecter les obligations.</p> <p>La mise en œuvre de ces obligations passe par une bonne compréhension de la démarche soutenue par les textes, articulée sur trois axes : « Agir », « Adapter » et « Attester ».</p> <p>Sorbonne Université respecte les échéances imposées par le décret depuis septembre 2022. L'équipe du SPEIP a déterminé une année de référence et calculé les objectifs de réduction pour chaque bâtiment assujéti au décret. En parallèle, sur une base annuelle, le SPEIP déclare les consommations pour chaque bâtiment sur une plateforme dédiée mise en place par l'Etat.</p> <p>Tous les bâtiments de Sorbonne Université ne seront pas en mesure d'atteindre les objectifs fixés. La prochaine étape consistera donc à « Adapter » les objectifs de réduction et à les rendre réalistes au regard de la diversité du parc bâti. La réglementation impose d'évaluer le caractère non atteignable des objectifs au vu des contraintes propres à un bâtiment (techniques, patrimoniales, économiques) via la constitution d'un dossier technique permettant « d'Attester » la modulation des objectifs initiaux. Chaque dossier technique devra contenir à minima des études énergétiques, un programme d'actions et, en fonction des modulations, des notes techniques et de calcul. Pour les bâtiments inscrits au monuments historiques ou les bâtiments classés, il sera nécessaire de fournir également un avis circonstancié par une ou un architecte en chef des monuments historiques.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S1 2027, action ponctuelle
Mise en œuvre de la sous-action	Interne / externe / marché

Ressources humaines nécessaires	Ressources humaines existantes (DPL, DTF, équipes responsables techniques des sites et des trois stations marines) et ressources externes (bureau d'études et de conseil en ingénierie spécialisée en efficacité et performance énergétique du bâtiment)
Ressources financières nécessaires	Budget de fonctionnement de la DPL
Ressources matérielles nécessaires	Tout ce qui sera nécessaire à la réalisation de l'étude : logiciels, matériels et équipement
Suivi de la sous-action	DPL, SPEIP, Ingénieure environnement développement durable

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de bâtiments concernés par la modulation des objectifs
Indicateur 2	Consommation annuelle d'énergie finale des bâtiments concernés (kWh/m ² /an)
Suivi des indicateurs / rapportage	La consommation annuelle d'énergie finale totale et par bâtiment sera extraite depuis l'outil de suivi des fluides interministériel (OSFi). Les déclarations des objectifs de réduction de la consommation finale pour chaque bâtiment « après la modulation » seront déclarés dans la plateforme dédiée (OPERAT).
Point de vigilance	Le projet demande la mise en place d'une méthodologie de collecte de la donnée quantitative et qualitative, de la coordination entre les équipes et de la programmation.

3.2.5 - Lancement d'une étude de confort thermique pour étudier la résilience des bâtiments de Sorbonne Université au changement climatique et réduire la consommation d'énergie

Responsable de la sous-action	Service Pilotage de l'exploitation et de l'information patrimoniale (SPEIP) - Direction Patrimoine et logistique (DPL)
Description de la sous-action	<p>Le confort thermique d'hiver et d'été dans les bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche influence la santé et la productivité des étudiants, étudiants et des personnels, ainsi que leur fréquence de présence sur site. Le changement climatique pose clairement la question du risque d'inconfort thermique à horizon 2050 et la question de la gestion de l'énergie pour Sorbonne Université. Les visites de site effectuées entre 2023 et 2024 à l'occasion d'une campagne d'audits énergétiques menée par le SPEIP confirment que la problématique du confort d'été, dans un contexte de vagues de chaleur plus fréquentes, plus intenses et plus précoces dans la saison, est désormais devenue un enjeu de taille pour certains bâtiments. Pour d'autres sites, les problématiques de confort thermique peuvent se manifester pendant l'hiver. Dans les deux cas, cela peut conduire à une surconsommation d'énergie pour ventiler, climatiser et chauffer les locaux.</p> <p>Cette étude sur le confort thermique examinera les conditions de confort thermique d'hiver et d'été pour un échantillon représentatif de bâtiments de Sorbonne Université. L'étude permettra d'alimenter la 4^e action du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de l'université, d'un schéma directeur énergie-eau (SDDE) et d'autres dossiers de la DPL en cours.</p> <p>Une fois les notions de confort thermique et de seuil limite de température opérative établies, la réalisation de l'étude permettra de localiser les zones vulnérables dans les sites, d'identifier les occupants et occupants et les activités qu'ils y exercent. A l'aide de simulations thermiques dynamiques, l'étude définira également la durée et l'intensité d'inconfort pendant l'année et les surconsommations énergétiques associées.</p> <p>Enfin, l'étude permettra d'identifier des actions passives et actives à mettre en œuvre pour adapter les bâtiments aux risques physiques du changement climatique et pour réduire la consommation d'énergie. Une analyse détaillée évaluera l'impact et les bénéfices de chaque action, identifiera les obstacles et les leviers possibles (normatifs, réglementaires, ou techniques) et fournira des recommandations pour la mise en œuvre. Les résultats obtenus pour l'échantillon seront ensuite extrapolés et adaptés au reste du parc bâti.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S1 2026, action ponctuelle
Mise en œuvre de la sous-action	Interne / externe / marché

Ressources humaines nécessaires	Ressources humaines existantes (DPL, Directions techniques facultaires (DTF), équipes responsables techniques des sites et des trois stations marines), ressources externes (bureau d'études et de conseil en ingénierie spécialisé en efficacité et performance énergétique du bâtiment)
Ressources financières nécessaires	Budget de fonctionnement de la DPL
Ressources matérielles nécessaires	Tout ce qui sera nécessaire à la réalisation de l'étude : logiciels, matériels et équipements
Suivi de la sous-action	DPL, SPEIP, Ingénieure environnement développement durable

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Consommation annuelle d'énergie finale totale et par bâtiment (kWh/m ² /an)
Indicateur 2	Degré heure d'inconfort (°C.h) : représente la somme des dépassements de température par rapport au seuil de confort, cumulés sur une année
Indicateur 3	Relevés de température externe/ambiante (°C) et d'humidité relative (%) via la pose de sondes

Suivi des indicateurs / rapportage	La consommation annuelle d'énergie finale (totale et par bâtiment) sera extraite depuis l'outil de suivi des fluides interministériel (OSFi).
Point de vigilance	La réalisation de l'étude demande la mise en place d'une méthodologie de collecte de la donnée quantitative et qualitative, de la coordination entre les équipes et de la programmation.

3.2.6 - Mission « sous-comptage » pour répondre au décret tertiaire et au décret BACS

Responsable de la sous-action	Service Pilotage de l'exploitation et de l'information patrimoniale (SPEIP) - Direction Patrimoine et logistique (DPL)
Description de la sous-action	<p>Le décret BACS (20 juillet 2020) pour <i>Building Automation & Control Systems</i> détermine les moyens permettant d'atteindre les objectifs de réduction de consommation fixés par le décret tertiaire.</p> <p>Le comptage de l'énergie aux points d'entrée des sites est parfaitement assuré par les concessionnaires gestionnaires de réseaux de distribution d'énergie électricité et gaz (ENEDIE et GRDF) ou exploitants des réseaux de chaleur ou de froid. Ce comptage d'énergie est dûment intégré par les fournisseurs d'énergie pour leur facturation, ainsi que dans l'OSFi (outil de suivi des fluides interministériel) DEEPKI.</p> <p>Toutefois, il convient d'affiner substantiellement le comptage de l'énergie, par le sous-comptage, afin de déterminer les consommations par bâtiment, voire par zone spécifique en distinguant les zones tertiaires des zones spécifiques recherche scientifique (activité type industrie).</p> <p>Le marché de maintenance des installations de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) de Sorbonne Université inclut, pour certains sites, la relève et la tenue du sous-comptage pour les installations de chauffage. Un comptage divisionnaire de consommation d'électricité a pu être installé sur certains sites, sans que le protocole de relève ne soit clairement identifié.</p> <p>Par-delà les problématiques de relève (In Situ ou par les liaisons filaires ou GSM), le sous-comptage doit être repris sur un outil dédié permettant son suivi, apportant une aide à la maintenance et aux exploitants, ainsi qu'un distinguo clair des consommations tertiaires de celles « recherche ».</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S1 2026 à S2 2028
Mise en œuvre de la sous-action	Contrats externes, avec pilotage par le service SPEIP de la DPL, les directions techniques facultaires, ainsi que le retour sur un outil type OSF (outil de suivi des fluides) ou GTB ((gestion technique du bâtiment)

Ressources humaines nécessaires	Ressources humaines internes existantes (DPL, directions techniques facultaires, responsables de site) Ressources humaines externes (recrutées au sein des entreprises de maintenance et assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)).
Ressources financières nécessaires	Fonds propres Sorbonne Université
Ressources matérielles nécessaires	Accès à des outils informatiques externes sécurisés
Suivi de la sous-action	DPL, SPEIP

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Ecart entre quantitatif estimatif des plans de sous-comptage a priori nécessaire et réalité constatée
Indicateur 2	Ecart entre échéancier planifié et calendrier de production des différents livrables liés à la sous-action (en semestres)
Suivi des indicateurs / rapportage	Le SPEIP de la DPL assure le pilotage des marchés de maintenance, avec la tenue d'une réunion annuelle d'exploitation. Les directions techniques facultaires assurent la conduite des prestations de maintenance. Le rapportage est effectué annuellement.
Point de vigilance	Coordination entre le SPEIP, les directions techniques facultaires et les équipes techniques des trois stations marines.

3.2 - Améliorer la gestion opérationnelle de l'énergie

3.2.7 - Mission « gestion technique bâtementaire » pour répondre au décret BACS

Responsable de la sous-action	Service Pilotage de l'exploitation et de l'information patrimoniale (SPEIP) - Direction Patrimoine et logistique (DPL)
Description de la sous-action	<p>Le décret BACS (20 juillet 2020) pour <i>Building Automation & Control Systems</i> est relatif au système d'automatisation et de contrôle des bâtiments non résidentiels et à la régulation automatique de la chaleur. Il impose la mise en place de ce type de système pour tous les bâtiments en deux cliquets (suivant puissance nominale installée pour le chauffage) au 1^{er} janvier 2025 et au 1^{er} janvier 2027.</p> <p>Aujourd'hui, seul le campus Pierre et Marie Curie (FSI), correspondant à plus de 50% de la surface des bâtiments de Sorbonne Université, est doté d'une GTB (gestion technique du bâtiment).</p> <p>Par-delà l'intégration de ce type de système aux grands projets de rénovation du patrimoine de Sorbonne Université, la sous-action consiste en l'installation sur une année test et un nombre limité de structures de GTB, ainsi que le lancement d'une étude de faisabilité et de dimensionnement pour le reste des bâtiments de Sorbonne Université assujettis au décret.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S1 2026 à S2 2028 et années suivantes
Mise en œuvre de la sous-action	Contrats externes avec pilotage par le service SPEIP de la DPL, les directions techniques facultaires ainsi que retour sur un outil de supervision / hypervision.

Ressources humaines nécessaires	<p>Ressources humaines internes existantes (DPL, directions techniques facultaires, responsables de site)</p> <p>Ressources humaines externes (recrutées au sein des entreprises de maintenance et assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)).</p>
Ressources financières nécessaires	Fonds propres Sorbonne Université et dispositif DAE (direction des achats de l'Etat) pour la valorisation des CEE (certificats d'économie d'énergie).
Ressources matérielles nécessaires	Accès à des outils informatiques externes sécurisés
Suivi de la sous-action	DPL, SPEIP

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Ecart entre quantitatif estimatif de système GTB (gestion technique du bâtiment) imposé et réalité constatée
Indicateur 2	Ecart entre échéancier planifié et calendrier de production des différents livrables liés à la sous-action (en semestres)
S44uivi des indicateurs / rapportage	Le SPEIP de la DPL assure le pilotage des marchés de maintenance, avec la tenue d'une réunion annuelle d'exploitation. Les directions techniques facultaires assurent la conduite des prestations de maintenance. Le rapportage est effectué annuellement.
Point de vigilance	Coordination entre le SPEIP, les directions techniques facultaires et les équipes techniques des trois stations marines.

3.3 - Maîtriser la performance énergétique du parc de Sorbonne Université

Liste des sous actions	
Schéma directeur énergie eau	Rédaction d'un schéma directeur Energie eau
Opérations de rénovation lourdes	Poursuite et conduite des opérations de rénovation lourdes
Opérations ponctuelles de rénovation	Poursuite des opérations de Gros entretien et renouvellement énergétique
Eco-gestes	Sensibilisation et communication sur les éco-gestes

Service / personnes en charge	Direction Patrimoine et logistique (DPL), service Maitrise d'ouvrage (SMO), service Pilotage de l'exploitation et de l'information patrimoniale (SPEIP), Direction de la communication (DCOM)
Parties prenantes impliquées	Ressources humaines internes et externes, consulter les fiches sous-action.
Date de réalisation estimée	Différentes selon les sous-actions, consulter les fiches sous-action.
Contexte de l'action	<p>La loi ELAN de novembre 2018 indique quatre types d'actions à mettre en œuvre pour maîtriser la performance énergétique d'un parc immobilier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La performance énergétique de l'enveloppe des bâtiments ; • L'installation d'équipements performants et de dispositifs de contrôle et de gestion active de ces équipements ; • Les modalités d'exploitation des équipements ; • L'adaptation des locaux à un usage économe en énergie et le comportement des occupants. <p>Pour répondre aux objectifs imposés par la loi ELAN et par le décret tertiaire, SU a procédé en 2023 au lancement d'une campagne d'audits énergétiques sur un échantillon représentatif de bâtiments, avec l'objectif de mieux connaître, analyser et dresser des propositions argumentées des investissements nécessaires pour réaliser des économies d'énergie et améliorer le confort des occupants.</p>
Description de l'action	<p>L'action vise à réduire l'impact des gaz à effet de serre (GES) et les consommations énergétiques du parc de Sorbonne Université via trois types d'actions.</p> <p>D'abord, les gisements d'économies d'énergie détectés lors de la campagne d'audit seront formalisés dans un plan d'actions appelé schéma directeur Energie-Eau (SDEE). Les orientations contenues dans le SDEE permettront d'arbitrer le choix de sites objet de prochains travaux de réhabilitation sur la base de différents critères (coût des opérations, soutenabilité financière, efficacité attendue).</p> <p>Ensuite, Sorbonne Université poursuivra six opérations de rénovation lourde financées par les Contrats de plan État-Région (CPER) 2021-2027 et situées sur les quatre régions d'implantation de l'établissement. Chacun de ces projets comporte des ambitions durables « spécifiques » au bâtiment, qui permettront de réaliser d'importantes économies d'énergie et d'améliorer le confort des occupants.</p> <p>Enfin, la poursuite des opérations de Gros entretien et renouvellement énergétique sera mise en place grâce à une programmation de renouvellement d'équipement chauffage, ventilation et climatisation (CVC) et électricité (éclairage) à court et moyen terme, les cas échéant, dans le cadre des marchés de maintenance renouvelés par Sorbonne Université. Cela permettra de réaliser des économies d'énergie importantes et de réduire les GES liées à cette consommation.</p>

Contexte réglementaire / national	<p>Stratégie nationale bas-carbone de mars 2020 (SNBC-2)</p> <p>Loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte</p> <p>Loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique dite loi ELAN</p> <p>Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets dite loi Climat et résilience</p> <p>Décret « tertiaire » : décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire</p> <p>Décret « BACS » : décret n° 2020-887 du 20 juillet 2020 relatif au système d'automatisation et de contrôle des bâtiments non résidentiels et à la régulation automatique de la chaleur</p>
--	--

Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	Le plan de transition carbone, qui sera réalisé via la méthodologie ACT-S de l'ADEME, permettra de fixer des objectifs quantitatifs et qualitatifs adaptés à l'établissement. Sorbonne Université répondra autant que possible aux objectifs de réduction de ses consommations totales d'énergie finale : -40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050 imposés par le décret tertiaire.
Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2020 et SPSI 2025 (en cours de rédaction).

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

Forces à SU sur ce sujet	Maîtrise des données immobilières et énergétiques, travail en réseau constitué avec les directions techniques facultaires.
Faiblesses à SU sur ce sujet	Manque de données actuelles dans le domaine du sous-comptage et des zones détaillées utilisatrices en énergie.
Opportunités internes et externes	N/A
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	La taille du parc et la diversité des bâtiments.

3.3.1- Rédaction d'un schéma directeur Energie eau

Responsables de la sous-action	Service Pilotage de l'exploitation et de l'information patrimoniale (SPEIP) - Direction Patrimoine et logistique (DPL)
Description de la sous-action	<p>L'établissement s'est engagé, depuis 2018, à réduire sa consommation d'électricité, de chauffage urbain et de gaz. Pour atteindre les objectifs de réduction progressive de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire fixés par le décret tertiaire (loi ELAN de novembre 2018), il est désormais nécessaire de repérer précisément les gisements d'économie d'énergie et d'eau.</p> <p>Afin de programmer et coordonner au mieux les différentes actions d'amélioration énergétique (travaux de rénovation, optimisation de l'exploitation, maintenance des systèmes techniques), Sorbonne Université souhaite établir un schéma directeur Energie-Eau (SDEE) sur l'ensemble de son parc. Le SDEE aura pour objectif la définition d'une stratégie d'investissement dans des actions de performance eau-énergie à court, moyen et long terme, en cohérence avec le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de l'université. Le SPSI permettra de planifier concrètement et durablement la trajectoire d'amélioration en travaillant sur plusieurs échelles temporelles avec un niveau de précision adapté à chaque échéance. Celui-ci reflètera les objectifs de Sorbonne Université en termes de performance énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en intégrant ses contraintes (budgétaires, disponibilité des ressources humaines, maintien de la continuité d'occupation de certains locaux, prise en compte de l'ensemble des parties prenantes).</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S1 2026
Mise en œuvre de la sous-action	Interne / externe / marché

Ressources humaines nécessaires	Ressources humaines existantes (DPL, directions techniques facultaires (DTF), équipes responsables techniques des sites et des trois stations marines) ; ressources externes (bureau d'études et de conseil en ingénierie spécialisé en efficacité et performance énergétique du bâtiment)
Ressources financières nécessaires	Budget de fonctionnement de la DPL.
Ressources matérielles nécessaires	Tout ce qui sera nécessaire à la réalisation de l'étude : lieux (bâtiments), logiciels, matériels et équipements
Suivi de la sous-action	DPL, SPEIP, Ingénieure environnement développement durable

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Consommation annuelle d'énergie finale totale et par bâtiment (kWh/m ² /an)
Indicateur 2	Emissions de gaz à effet de serre (GES) totales et par bâtiment (tCO ₂ eq/m ²)
Suivi des indicateurs / rapportage	La consommation annuelle d'énergie finale totale et par bâtiment sera monitorée périodiquement via l'outil de suivi des fluides interministériel (OSFi). Le calcul des émissions de gaz à effet de serre sera effectué périodiquement via la plateforme de calcul WeCount.
Point de vigilance	Le suivi des gains énergétiques et GES obtenus grâce à la mise en place d'un schéma pluriannuel demandent la mise en place d'une méthodologie de collecte de la donnée quantitative et qualitative, de la coordination entre les équipes et de la programmation.

3.3.2- Poursuite et conduite des opérations de rénovation lourdes

Responsable de la sous-action	Direction Patrimoine et logistique (DPL), service Maitrise d'ouvrage (SMO) et service Pilotage de l'exploitation et de l'information patrimoniale (SPEIP)
Description de la sous-action	<p>Sorbonne Université a candidaté à l'appel à projets « Contrats de plan État-Région (CPER) 2021-2027 » en 2020. Six projets ont été sélectionnés, dans les quatre régions d'implantation de l'établissement. Chacun de ces projets comporte des ambitions durables « spécifiques » au bâtiment, qui permettront de réaliser d'importantes économies d'énergie et d'améliorer le confort des occupants.</p> <p>En région Île-de-France :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation du bâtiment Cassan ABC situé dans le campus Pierre et Marie Curie ; 4 place Jussieu 75005, Paris. La mise en place d'une isolation thermique par l'intérieur, le changement des menuiseries et une mise à niveau technique permettront de réaliser d'importantes économies d'énergie et d'améliorer le confort des occupants. • Réhabilitation du bâtiment situé au 91 Boulevard de l'Hôpital, 75013, Paris. Le projet prévoit la rénovation des façades du bâtiment, conformément aux objectifs de réduction d'énergie fixés par le décret tertiaire et aux ambitions durables définies par la région Ile de France. • Réhabilitation de l'Institut d'Art et d'Archéologie, 3 Rue de Michelet, 75006, Paris. L'une des mesures phares à entreprendre pour ce bâtiment classé au titre des Monuments historiques sera l'amélioration du système de ventilation naturelle qui permettra d'améliorer le confort d'été et la qualité d'air intérieur dans les locaux tout au long de l'année. <p>En région PACA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rénovation énergétique dans la suite du Plan de relance de 2020 et création de plateformes scientifiques mutualisées dans les bâtiments dits « Jean-Metz » et « Vieille Forge », Institut de la mer de Villefranche, 181 Chemin Du Lazaret, 06230 Villefranche-sur-Mer. Le projet prévoit l'amélioration du système de ventilation mécanique et le changement des menuiseries, actions qui auront un impact sur le confort thermique des occupants et sur la qualité de l'air dans les locaux. <p>En région Occitanie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation du bâtiment dit « l'Annexe » et réfection partielle du bâtiment dit « Chatton », Observatoire océanologique de Banyuls-sur-Mer, 20 Avenue Pierre Fabre, 66650 Banyuls-sur-Mer. Le projet prévoit des travaux d'isolation, le changement des menuiseries extérieures et une connexion au système aéraulique du bâtiment voisin. <p>En région Bretagne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation d'une aile du bâtiment Lacaze-Duthiers, station biologique de Roscoff, Place Georges Teissier, 29680 Roscoff. L'objectif est la réalisation une rénovation thermique d'une aile du bâtiment via des travaux d'isolation, le changement des menuiseries extérieures et une mise à niveau technique.
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	Echéances correspondent aux différents CPER
Mise en œuvre de la sous-action	Interne / externe / marchés

Ressources humaines nécessaires	Ressources humaines internes existantes (DPL, direction des achats (DA), direction Budget finance (DBF), Agence comptable, les responsables de site), ressources humaines externes (recrutées au sein des entreprises de maitrise d'œuvre, consultants, fournisseurs, etc.)
Ressources financières nécessaires	Financements externes (CPER 2021-2027), fonds propres de Sorbonne Université et financements potentiels à acquérir auprès de : Certificats d'Economie d'Énergie, ADEME
Ressources matérielles nécessaires	Tout ce que possède déjà l'entreprise de maitrise d'œuvre, mais également tout ce qui sera nécessaire à la réalisation du projet : lieux (locaux, bâtiments, terrains, etc.), matériels et équipements, logiciels, outils, machines, matériaux de construction. Enquêtes de satisfaction après travaux.
Suivi de la sous-action	DPL, SMO, SPEIP

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)	
Indicateur 1	Consommation annuelle d'énergie finale des bâtiments concernés (kWh/m ² /an)
Indicateur 2	Emissions de gaz à effet de serre (GES) des bâtiments concernés (tCO ₂ eq/m ²)
Indicateur 3	Quantité de matériau biosourcé mis en œuvre (kg/m ²)
Indicateur 4	Pourcentage de réponses positives à des questions sur la satisfaction des usagers après les travaux
Suivi des indicateurs / rapportage	La consommation annuelle d'énergie finale totale et par bâtiment sera monitorée périodiquement via l'outil de suivi des fluides interministériel (OSFi). Le calcul des émissions de gaz à effet de serre sera effectué périodiquement via la plateforme de calcul WeCount. Les enquêtes de satisfaction permettront de recueillir les impressions des usagers après les travaux et seront réalisées à minima en été ou en hiver en fonction des questions posées.
Point de vigilance	Les financements régionaux peuvent être soumis à des conditions particulières. C'est notamment le cas en région Île-de-France où les projets devront se conformer au guide « Aménagement et Construction durable » spécifique au secteur de l'enseignement.

3.3.3- Poursuite des opérations de Gros entretien et renouvellement énergétique

Responsable de la sous-action	Service Pilotage de l'exploitation et de l'information patrimoniale (SPEIP) - Direction Patrimoine et logistique (DPL)
Description de la sous-action	<p>Les audits énergétiques réalisés en 2023-2024 sur un échantillon correspondant à près de 25% du patrimoine bâti de Sorbonne Université ont abouti à l'élaboration de bouquets d'action énergétique pour les horizons 2030 et 2050 définis au décret tertiaire. Ces études, pour partie financée par la Banque des Territoires (subvention de 50k€), peuvent donner lieu à la contractualisation d'un protocole Intracting avec la Banque des Territoires, permettant un financement par emprunt d'un bouquet de travaux permettant de s'approcher de l'horizon 2030.</p> <p>L'objectif de l'action est de définir et mettre en œuvre la partie Gros entretien et renouvellement (GER) énergétique de ce bouquet, en s'appuyant sur le schéma directeur Energie/Eau, décrit à la fiche 3.3.1, puis, pour la partie opérationnelle, sur les gros marchés de maintenance (CVC et ELEC), ainsi que sur l'accord-cadre DAE travaux sur bon de commande, voire la passation de marchés de travaux spécifiques.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S1 et S2 2025, S1 et S2 2026, S1 et S2 2027, puis les années 2028 à 2030
Mise en œuvre de la sous-action	Après définition, avec, le cas échéant, arbitrage financier, notamment au sujet de l'enveloppe financière P3R du marché de maintenance CVC, d'un programme pluriannuel, la sous-action, pilotée par le service SPEIP de la DPL, sera réalisée à l'aide des contrats externes, par les directions techniques facultaires.

Ressources humaines nécessaires	Ressources humaines internes existantes (direction Patrimoine et logistique, direction des Achats, direction du Budget et des finances, Agence comptable, directions techniques facultaires, responsables de site), ressources humaines externes (recrutées au sein des entreprises de maîtrise d'œuvre, consultants, fournisseurs, etc.)
Ressources financières nécessaires	Financements externes (dispositif « Intracting » de la Banque des Territoires, aide de la Ville de Paris pour les bâtiments propriétés de la ville), fond de roulement de Sorbonne Université (programmes pluriannuels) et financements potentiels à acquérir auprès de : ADEME, délégataires CEE
Ressources matérielles nécessaires	Tout ce que possède déjà l'entreprise de maîtrise d'œuvre, mais également tout ce qui sera nécessaire à la réalisation du projet : lieux (locaux, bâtiments, terrains, etc.), matériels et équipements, logiciels, outils, machines, matériaux de construction
Suivi de la sous-action	Service Pilotage exploitation et information patrimoniale (SPEIP), direction Patrimoine et logistique (DPL)

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Écart entre ressources encourues et ressources planifiées (montant en € HT)
Indicateur 2	Écart entre échéancier planifié et calendrier de production des différents livrables liés à la sous-action (en semestres)
Suivi des indicateurs / rapportage	Le SPEIP de la DPL assure la faisabilité et l'opportunité des opérations, le budget prévisionnel et le financement. Les directions techniques facultaires en définissent le programme et assurent les modalités de réalisation.
Point de vigilance	Coordination entre le SPEIP, les directions techniques facultaires et les équipes techniques des trois stations marines.

3.3.4 - Sensibilisation et communication sur les éco-gestes

Responsable de la sous-action	Direction de la communication (DCOM) et direction Patrimoine et logistique (DPL), service Pilotage de l'exploitation et de l'information patrimoniale (SPEIP)
Description de la sous-action	<p>Après une première campagne de sensibilisation aux éco-gestes en 2022, la DPL et la DCOM prévoient une nouvelle opération commune en 2025 afin de rappeler leur importance à Sorbonne Université. Cette initiative vise à mobiliser la communauté universitaire et à ancrer durablement ces pratiques dans le quotidien pour continuer de faire des économies d'énergie et réduire nos émissions gaz à effet de serre (GES). Plusieurs actions concrètes sont prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Affichage : mise à jour des affiches existantes et diffusion sur tous les sites de l'université pour renforcer la visibilité des éco-gestes • Diffusion périodique : partage régulier d'éco-gestes via les newsletters et réseaux sociaux pour maintenir l'attention et encourager les bonnes pratiques • Vidéo : valorisation de la communauté universitaire (étudiantes, étudiants, personnels, chercheuses, chercheurs) partageant leurs éco-gestes • Quiz en ligne : Sensibilisation ludique sur la consommation / les actions de Sorbonne Université, avec, pour les meilleurs scores, des lots à gagner respectueux de l'environnement (selon la disponibilité budgétaire) <p>Ces actions s'inscrivent dans les initiatives nécessaires pour répondre aux exigences du décret tertiaire (loi ELAN de novembre 2018) et dans une dynamique globale pour relever le défi de la transition énergétique de l'Etat. L'adoption d'éco-gestes permet de réduire progressivement la consommation énergétique et représente donc un gisement potentiel d'économies d'énergie et d'eau.</p> <p>Cette campagne sera l'occasion d'informer sur les obligations auxquelles Sorbonne Université est assujettie et les actions réalisées pour diminuer les consommations et réduire l'empreinte carbone liée à l'énergie. Pour agir, il faut comprendre : une attention particulière sera dédiée à la pédagogie sur le confort dans les bâtiments et son rapport avec les consommations énergétiques. Le partage de bonnes pratiques existantes, adaptées aux différents métiers et mises en place sur différents sites, permettra aussi d'expliquer qu'un équilibre entre des besoins individuels et collectifs est souvent possible.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S2 2025 et actions à des moments clés (exemple : lors du Jour de la Terre)
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Ressources humaines internes existantes (DCOM, DPL)
Ressources financières nécessaires	Budget de fonctionnement de la mission DD&RS
Ressources matérielles nécessaires	Tout ce qui sera nécessaire à la réalisation du projet : lieux (locaux), matériels (affiches, stickers) et équipements (ordinateurs, caméras), logiciels Enquête de confort sur un échantillon de bâtiments
Suivi de la sous-action	DCOM, SPEIP

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Affichage : nombre d'affiches imprimées / distribuées Diffusion périodique : nombre de clics pour les newsletters, et d'interactions sur les réseaux sociaux (likes, commentaires...) Vidéo : nombre de vues Quiz en ligne : nombre de participants
Indicateur 2	Consommation annuelle d'énergie finale par bâtiment/site (kWh/m ² /an)
Indicateur 3	Pourcentage de réponses à des questions sur le confort des usagers sur un échantillon de bâtiments

Suivi des indicateurs / rapportage	<p>Le suivi des indicateurs liés à la communication sera effectué :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Affichage : via le service impression ou les ambassadeurs dans chaque site • Diffusion périodique : via l'outil d'emailing utilisé par la DCOM et les réseaux sociaux • Vidéo : via la plateforme d'hébergement, YouTube • Quiz en ligne : via la plateforme choisie <p>La consommation annuelle d'énergie finale par bâtiment/site sera extraite depuis l'outil OSFi. L'enquête de confort permettra de recueillir les impressions des usagers occupant certains bâtiments</p>
Point de vigilance	Nécessité de mobiliser la communauté de façon régulière, rendre l'information intelligible et intéressante, bien organiser l'affichage via un réseau de référents sur chaque site/bâtiment

3.4 - Allonger la durée de vie des équipements et leur intervalle de renouvellement

Liste des sous actions	
Mise à jour de l'inventaire CVC et renouvellement	Mise à jour de l'inventaire des équipements de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) et redéfinition des intervalles de renouvellement
Inventaire des gros équipements scientifiques	Réalisation d'un inventaire des gros équipements scientifiques
Guide « bonnes pratiques »	Réalisation d'un guide « bonnes pratiques » pour un usage sobre des équipements de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) et scientifiques dans les laboratoires

Service / personnes en charge	Direction Patrimoine et logistique (DPL), service Pilotage de l'exploitation et de l'information patrimoniale (SPEIP), mission Développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS)
Parties prenantes impliquées	Ressources humaines existantes (consulter les fiches sous-action) + création d'un groupe de travail spécifique pour la rédaction du guide « bonnes pratiques »
Date de réalisation estimée	Différentes selon les sous-actions, consulter les fiches sous-action
Contexte de l'action	En octobre 2022, Sorbonne Université s'est engagée dans le renouvellement de son Bilan Carbone®. Dans le cadre de l'étude, un atelier de réflexion a été mis en place avec des représentants du groupe de travail développement durable de SU, afin de proposer sur la base des résultats du bilan des actions de réduction des émissions de GES. « Allonger la durée de vie des équipements et leur intervalle de renouvellement » est l'une des actions phares qui ont été définies par le groupe, en continuité avec la politique DD&RS de l'établissement et permettant de construire une stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) adaptée et réaliste.
Description de l'action	L'action vise à réduire l'impact GES et les consommations énergétiques des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) et des équipements scientifiques dans les laboratoires en travaillant sur l'allongement de la durée de vie et sur les pratiques d'usage. Le renouvellement et déploiement du marché CVC 2024 permettra, d'ici à quatre ans, de vérifier l'état de santé de tous les équipements CVC du parc bâti de Sorbonne Université. Cela consistera à identifier les systèmes qui nécessitent des actions de maintenance pour prolonger leur durée d'usage et les équipements qui sont désormais à remplacer car obsolètes et énergivores. La lutte contre l'obsolescence « culturelle » (se débarrasser d'équipements alors qu'ils fonctionnent encore) et la systématisation de la réparation sont deux leviers importants pour augmenter la durée d'usage des équipements et ainsi réduire leur impact environnemental. Si les systèmes CVC sont connus et inventoriés, il n'existe à ce jour que des inventaires partiels des gros équipements de recherche installés sur les sites de Sorbonne Université. Ces systèmes jouent un rôle clé dans la consommation d'énergie du parc bâti. La première action à entreprendre est donc de connaître la nature de ces systèmes, leur localisation exacte, qui les utilise et quand, et combien ils consomment. Cela pour agir dans un second temps sur l'allongement de la durée de vie de ces équipements complexes. En attendant que le marché CVC soit déployé et que l'inventaire des gros équipements de recherche soit réalisé, les utilisateurs peuvent eux aussi agir. L'allongement de la durée de vie et de l'intervalle de renouvellement de tout équipement repose sur une utilisation rationnelle. La réalisation d'un guide « bonnes pratiques » permettra d'illustrer les gestes simples que les utilisateurs peuvent mettre en place au quotidien pour augmenter la durée d'usage de certains équipements CVC et de recherche, tout en réduisant les consommations énergétiques et les émissions GES associées.

Contexte réglementaire / national	<p>Stratégie Nationale Bas-Carbone de mars 2020 (SNBC-2)</p> <p>La loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte</p> <p>La loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique dite loi ELAN</p> <p>Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets dite loi Climat et résilience</p> <p>Décret « tertiaire » : décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire</p> <p>Décret « BACS » : décret n° 2020-887 du 20 juillet 2020 relatif au système d'automatisation et de contrôle des bâtiments non résidentiels et à la régulation automatique de la chaleur</p> <p>Les articles 14 et 15 de la directive européenne 2018/844 sur la performance énergétique des bâtiments ont été transposés en droit français en 2020 et sont codifiés par les articles L.224-1 et R. 224-42 à R. 224-45-9 du code de l'environnement.</p>
--	--

	Le décret n° 2020-912 du 28 juillet 2020 relatif à l'inspection et l'entretien des chaudières, des systèmes de chauffage et des systèmes de climatisation vise à contrôler les installations thermiques dans leur ensemble et évaluer leur adéquation au bâtiment concerné.
Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	Le plan de transition carbone, qui sera réalisé via la méthodologie ACT-S de l'ADEME, permettra de fixer des objectifs quantitatifs et qualitatifs adaptés à l'établissement. Sorbonne Université pourra ainsi avec ce programme de l'ADEME définir comment l'établissement peut répondre concrètement aux objectifs de réduction de ses consommations totales d'énergie finale : -40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050 imposés par le décret tertiaire.
Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	SPASER 2024/2025 SPSI 2025

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

Forces à SU sur ce sujet	La réflexion sur la durée de vie des équipements est déjà initiée grâce au SPASER (objectif 3, actions 5 et 6). Elle sera poursuivie par le plan de transition carbone et par le SPSI. La mise en place d'une maintenance préventive des équipements CVC est une pratique courante à Sorbonne Université. Les équipes techniques sont déjà sensibilisées à la question de la durée de vie des équipements et aux intervalles de renouvellement.
Faiblesses à SU sur ce sujet	Les infrastructures de mesure complémentaire (ex : sous-comptage) sont insuffisantes. Les inventaires des gros équipements scientifiques sont incomplets et une méthodologie pour les répertorier doit être développée à partir de zéro.
Opportunités internes et externes	L'allongement de la durée de vie et de l'intervalle de renouvellement comporte des nombreux avantages : <ul style="list-style-type: none"> • Environnementaux : en utilisant les équipements plus longtemps Sorbonne Université réduit ses déchets et contribue à préserver les ressources naturelles (moins d'extraction de matériaux et d'énergie nécessaire à leur fabrication) • Économiques et opérationnels : Sorbonne Université réduit les dépenses associées aux équipements, en évitant les remplacements non nécessaires. Les équipements bien entretenus sont moins susceptibles de tomber en panne (stabilité et fiabilité) et ont moins besoin de réparations coûteuses, ce qui permet d'économiser sur les frais de maintenance.
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	La vérification de l'état de santé des équipements CVC de Sorbonne Université ainsi que la réalisation de l'inventaire des gros équipements de recherche demandent la mobilisation de ressources humaines et du temps. Si les plans électriques ne sont pas mis à jour régulièrement, les infrastructures de comptage (ex : sous-comptage d'usage ou de zoning) peuvent comporter des erreurs (lacunes ponctuelles de données ou sur de plus longues périodes, données aberrantes).

3.4- Allonger la durée de vie des équipements et leur intervalle de renouvellement

3.4.1- Mise à jour de l'inventaire des équipements de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) et redéfinition des intervalles de renouvellement

Responsable de la sous-action	Service Pilotage de l'exploitation et de l'information patrimoniale (SPEIP) - Direction Patrimoine et logistique (DPL)
Description de la sous-action	<p>Le marché de maintenance des installations de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) de Sorbonne Université est l'un des marchés de maintenance majeur pour le patrimoine immobilier. Ce marché, d'une durée plus longue que celle convenue habituellement pour un tel type de marché, à savoir six ans au lieu de quatre ans, est en renouvellement.</p> <p>Un tel marché comporte une variété de possibilités contractuelles, mais son objectif premier est le bon fonctionnement et la bonne efficacité des équipements techniques contenus dans son périmètre.</p> <p>Ainsi, producteurs de chaleur ou de froid, échangeurs, pompes, vannes, centrales de traitement d'air, sous-compteurs, réseaux, terminaux, organes de régulation, éventuellement armoires de commande, sont autant d'équipements qui doivent être dûment répertoriés dans un inventaire, comprenant leur ancienneté, leur marque, la gamme, leur efficacité et leur état d'usage.</p> <p>La durée d'amortissement technique de ces équipements CVC est globalement considérée comme égale à 20 ans. Mais elle doit être affinée par typologie d'équipement.</p> <p>Afin d'obtenir une vision précise de cet inventaire, il est projeté d'intégrer au prochain marché une mise à jour détaillée et de redéfinir des intervalles de renouvellement.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S1 2026 à S2 2028
Mise en œuvre de la sous-action	Contrats externes, avec pilotage par le service SPEIP de la DPL, les directions techniques facultaires, ainsi qu'un retour sur un outil type GMAO

Ressources humaines nécessaires	Ressources humaines existantes (DPL, directions techniques facultaires, responsables de site) Ressources humaines externes (recrutées au sein des entreprises de maintenance et assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)).
Ressources financières nécessaires	Fonds propres Sorbonne Université
Ressources matérielles nécessaires	Accès à des outils informatiques sécurisés (pour GMAO, outil externe propre aux mainteneurs)
Suivi de la sous-action	DPL, SPEIP

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Ecart entre quantitatif estimatif de l'inventaire à la prise du marché et réalisé constatée
Indicateur 2	Ecart entre échéancier planifié et calendrier de production des différents livrables liés à la sous-action (en semestres)
Suivi des indicateurs / rapportage	Le SPEIP de la DPL assure le pilotage des marchés de maintenance avec la tenue d'une réunion annuelle d'exploitation. Les directions techniques facultaires assurent la conduite des prestations de maintenance. Le rapportage est effectué annuellement.
Point de vigilance	Coordination entre le SPEIP, les directions techniques facultaires et les équipes techniques des trois stations marines.

3.4- Allonger la durée de vie des équipements et leur intervalle de renouvellement

3.4.2 - Réalisation d'un inventaire des gros équipements scientifiques

Responsables de la sous-action	Service Pilotage de l'exploitation et de l'information patrimoniale (SPEIP) - Direction Patrimoine et logistique (DPL)
Description de la sous-action	<p>Tous les domaines scientifiques de Sorbonne Université utilisent des équipements de recherche, qu'il s'agisse de petits appareils ou de gros équipements. L'élaboration de l'inventaire se concentrera sur les gros équipements, instruments incontournables de la recherche mais qui sont également à l'origine d'importantes consommations d'énergie.</p> <p>Cet inventaire fait partie des actions nécessaires pour répondre aux exigences du décret tertiaire (loi ELAN de novembre 2018). Il participera aux initiatives visant à isoler les consommations énergétiques « process », liées à la recherche, des consommations « classiques » liées au fonctionnement des bâtiments (chauffage, ventilation, climatisation). Il permettra également d'alimenter les dossiers techniques de « modulation d'objectif » (action 3.2, sous-action 3.2.4), obligatoires pour les bâtiments ne pouvant pas attendre les objectifs de réduction d'énergie imposés par le décret.</p> <p>Une fois la définition de gros équipement établie, la réalisation de l'inventaire permettra de répertorier ces biens appartenant à SU, de les localiser sur les sites, d'en identifier les utilisateurs, les plages horaires d'utilisation et d'assurer le suivi des consommations énergétiques associées. Ce document sera mis à jour régulièrement.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S1 2026, action périodique
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Ressources humaines internes existantes (DPL, direction Recherche et innovation (DRI), direction de l'aide au pilotage (DAP), directions techniques facultaires (DTF), équipes responsables techniques des sites et des trois stations marines) ; création d'un groupe de travail spécifique
Ressources financières nécessaires	Ressources propres.
Ressources matérielles nécessaires	Liste des gros équipements scientifiques, liste des équipes utilisatrices, questionnaires pour sondages.
Suivi de la sous-action	DPL, SPEIP pour les aspects énergétiques.

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Puissance nominale de l'équipement scientifique (kW ou MW).
Indicateur 2	Nombre d'heures d'utilisation par an.
Indicateur 3	Consommation annuelle d'énergie finale par bâtiment/site où l'équipement est installé (kWh/m ² /an)
Suivi des indicateurs / rapportage	La consommation annuelle d'énergie finale par bâtiment/site sera monitorée périodiquement via l'outil de suivi des fluides interministériel (OSFi).
Point de vigilance	<p>L'alimentation de l'inventaire et sa mise à jour au fil des années demandent la mise en place d'une méthodologie de collecte de l'information efficace, de la coordination entre les équipes et du suivi.</p> <p>La création d'un groupe de travail spécifique permettra également de traiter le sujet de la traçabilité et de la nomenclature associée aux nouveaux achats de gros équipements.</p>

3.4.3 - Réalisation d'un guide « bonnes pratiques » pour un usage sobre des équipements CVC et scientifiques dans les laboratoires

Responsables de la sous-action	Mission Développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS)
Description de la sous-action	L'objectif de ce guide « bonnes pratiques » est de suggérer des gestes simples permettant de réduire les consommations énergétiques liées au chauffage, à la climatisation et à la ventilation (CVC) dans les laboratoires de recherche à Sorbonne Université. Élaboré en concertation avec la mission DD&RS et sur un échantillon de laboratoires, ce guide fournira d'abord des informations sur les types les plus courants de systèmes CVC installés dans les locaux de recherche. Le fonctionnement de ces systèmes est notamment lié à la présence de sources de chaleur interne : l'éclairage, le nombre d'occupants et les équipements qu'ils utilisent. Le guide mettra en évidence les paramètres réellement contrôlés par les utilisateurs (température, éclairage), les actions les plus efficaces pour réduire les consommations énergétiques et il inclura également une réflexion sur la consommation spécifique à certains équipements de laboratoire courants (exemple : réfrigérateurs, congélateurs à -80°C ou -120°C).
Bénéficiaires	Personnels / chercheurs et chercheuses / doctorants et doctorantes
Date de réalisation estimée	S2 2026
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Ressources humaines existantes. Création d'un groupe de travail spécifique
Ressources financières nécessaires	Ressources propres.
Ressources matérielles nécessaires	Accès aux laboratoires de recherche, matériels et équipements scientifiques, sondes de température et d'humidité relative, logiciel pour la rédaction du guide
Suivi de la sous-action	Mission DD&RS

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Consommation annuelle d'énergie finale par bâtiment (kWh/m ² /an)
Indicateur 2	Relevés de température externe/ambiante (°C) et d'humidité relative (%) via la pose de sondes
Suivi des indicateurs / rapportage	La consommation annuelle d'énergie finale par bâtiment sera monitorée périodiquement via l'outil de suivi des fluides interministériel (OSFi).
Point de vigilance	La modification des paramètres de régulation des systèmes CVC ainsi que les actions de réduction des consommations énergétiques d'équipements de recherche demandent de la coordination et du suivi.

3.5 - Articuler la politique de mission et mobilité à la stratégie de décarbonation de Sorbonne Université

Liste des sous actions	
Trajets quotidiens	Actions en faveur de la mobilité durable dans le cadre des trajets quotidiens domicile-travail ou lieu d'études
Mobilités et missions durables	Actions en faveur de la mobilité durable dans le cadre des activités de recherche et de formation

Service / personnes en charge	Mission DD&RS
Parties prenantes impliquées	Direction des Achats, direction des Ressources humaines, Service de la gestion RH logistique et financière, DFTLV (direction de la Formation tout au long de la vie), DAP (direction de l'Aide au pilotage)
Date de 4réalisation estimée	S2 2026
Contexte de l'action	<p>Les missions et la mobilité quotidienne des personnels et des étudiantes et étudiants sont deux secteurs qui peuvent générer des coûts CO2 notamment en raison de l'emploi de la voiture dans les trajets du quotidien ou l'emploi de l'avion pour les déplacements professionnels et la mobilité internationale. Ces déplacements représentent le troisième poste d'émission du Bilan Carbone® 2021 de Sorbonne Université. Ce dernier montre que le caractère intra-muros de nos sites favorise l'utilisation des transports en commun ou du vélo ; il en résulte un impact carbone plus bas en comparaison d'autres universités françaises (ne bénéficiant pas du même réseau de transport).</p> <p>Malgré ces chiffres positifs, parmi les déplacements des étudiantes et des étudiants, la voiture représente 39% des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour seulement 14% des kilomètres parcourus, tandis que les transports en commun sont responsables de 56% émissions pour 81% des kilomètres parcourus.</p> <p>Pour les déplacements des agentes et agents, les déplacements en avion représentent la quasi-totalité des émissions liées aux déplacements professionnels avec 570 téq CO2. Ces déplacements représentent 89% des émissions pour 51% des kilomètres parcourus. En comparaison, le train représente 46% des kilomètres parcourus pour seulement 3% des émissions de GES.</p> <p>Des actions ont déjà été menées à Sorbonne Université, notamment un plan vélo qui a consisté à équiper plusieurs sites en arceaux pour attacher les vélos et en bornes de réparation. Des règles ont été établies pour l'utilisation de l'avion pour les voyages qui ne peuvent pas être faits en train en moins de cinq heures.</p>
Description de l'action	L'objectif de cette action est de se baser sur les résultats du Bilan Carbone® 2021 et sur l'analyse des données de transport de l'année 2023. Il s'agit, sur cette base, de proposer des actions ou évolutions d'actions antérieures pour poursuivre les efforts faits concernant la mobilité domicile-travail et domicile-lieu d'étude ou d'abaisser le coût carbone lié aux transports lors des missions ou des mobilités pédagogiques, éléments incontournables au sein de l'université.

Contexte réglementaire / national	Plan Climat Biodiversité du MESR (ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche) Services Publics écoresponsables (SPE)
Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	Continuer à développer et promouvoir les mobilités douces notamment dans les trajets quotidiens Réduire l'impact carbone des missions en intégrant tous les paramètres (coût carbone, durée, distance...)
Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	Plan vélo de Sorbonne Université Règle sur la mobilité et les missions à Sorbonne Université

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

Forces à SU sur ce sujet	<p>Des actions ont déjà été déployées à Sorbonne Université en faveur de la mobilité douce et de la réduction du recours à l'avion</p> <p>De récentes analyses de données et le Bilan Carbone® 2021 permettent d'objectiver certains indicateurs et certaines pratiques</p>
Faiblesses à SU sur ce sujet	<p>Une difficulté d'accès à certaines données comme la mobilité des étudiantes et étudiants dans le cadre des études ou le transport quotidien domicile-travail ou domicile-lieu d'études</p> <p>Un manque de retour sur la pratique du télétravail ou sur l'utilisation d'outils pour l'activité à distance</p>
Opportunités internes et externes	<p>Opportunité d'analyser les données disponibles pour faire des bilans et prendre de nouvelles orientations et/ou règles</p> <p>Réalisation d'enquêtes pour acquérir les données manquantes</p> <p>Sur les missions, prise en compte de tous les paramètres (coût carbone, durée, nombre d'allers-retours...) pour définir les bonnes pratiques et/ou règles</p>
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	<p>La question de l'équilibre entre la mission de l'université et la réduction des coûts carbone</p> <p>Le taux de réponses aux enquêtes et le risque de sur-sollicitation pour répondre à des enquêtes.</p>

3.5.1 - Actions en faveur de la mobilité durable dans le cadre des trajets quotidiens domicile-travail ou lieu d'études

Responsable de la sous-action	Mission DD&RS
Description de la sous-action	<p>Outre les mobilités actives qui font l'objet d'une action propre dans l'axe 5, l'objectif de la sous-action sera ici de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyser plus finement les déplacements des étudiantes et étudiants et des agents pour comprendre ce qui fait qu'il y a un usage plus important de la voiture sur certains parcours et pour analyser les alternatives possibles (transports en commun, co-voiturage, location de véhicules électriques pour les déplacements locaux...) Recenser les besoins d'installations de bornes pour les voitures électriques des personnels Recenser et analyser les pratiques autour du télétravail et enseignements hybrides ou distanciels afin d'émettre des guides de bonnes pratiques.
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S2 2026
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Mission DD&RS
Ressources financières nécessaires	N/A
Ressources matérielles nécessaires	N/A
Suivi de la sous-action	Analyse par la mission DD&RS (et partage de ces informations avec la DFTLV (direction de la Formation tout au long de la vie), la DAP(direction de l'Aide au pilotage) et les directions de vie étudiante des facultés)

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Reportage d'analyse des transports domicile-travail / lieux d'études, pratiques en matière de télétravail et enseignement hybride ou distanciel
Indicateur 2	Nombre de bornes installées et de véhicules électriques concernés
Suivi des indicateurs / rapportage	Mise en place d'un suivi annuel des déplacements et des besoins (pour ensuite analyser les tendances et ajuster les politiques en conséquence.) et partage de ces informations avec la DFTLV, la DAP et les directions de vie étudiante des facultés).
Point de vigilance	Le travail d'enquête est conséquent et génère de grandes quantités de données à traiter et analyser. Des questionnaires efficaces et faciles à traiter autant pour les répondants que les analystes seront un enjeu majeur

3.5.2 - Actions en faveur de la mobilité durable dans le cadre des activités de recherche et de formation

Responsable de la sous-action	Mission DD&RS
Description de la sous-action	<p>Les missions et les mobilités dans le cadre de la recherche et des formations sont un autre levier possible d'actions. C'est un sujet d'importance qui nécessite un équilibre entre une utilisation modérée voire une réduction des déplacements tout en permettant de garder une activité nécessaire aux activités académiques et professionnelles.</p> <p>Sorbonne Université a déjà fixé une règle qui préconise de favoriser systématiquement le train pour des trajets de moins de cinq heures. L'analyse des données d'utilisation en 2023 de l'avion et du train par les personnels montre que la règle est relativement bien respectée. Les leviers d'actions se situent sur les vols long-courriers qui sont moins nombreux mais très générateurs de CO2, mais aussi sur les modalités de la mission (durée du voyage-séjour, fréquence des déplacements, existante d'alternatives au déplacement...).</p> <p>Les objectifs de cette partie seront les suivants : grâce à un groupe de travail, définir une charte pour Sorbonne Université fixant de nouveaux principes visant à fixer des règles de bonnes pratiques pour les déplacements professionnels et à réduire leur impact carbone.</p> <p>Cette charte devra prendre en compte notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La règle des cinq heures privilégiant le train • L'évaluation systématique du coût carbone des déplacements • L'objectif de réduire le nombre de voyages annuels et des seuils d'émissions afin de suivre dans les objectifs de la démarche Services publics écoresponsables (SPE) • L'hybridation des événements pour limiter le nombre de participants devant se déplacer. • L'optimisation des missions par le regroupement des activités pour réduire le nombre d'allers-retours ; par la planification stratégique en préférant des missions longues mais moins fréquentes, pour maximiser leur impact tout en limitant les déplacements. • Favoriser l'utilisation de la visioconférence et des outils numériques pour les réunions de courte durée, encourager la participation à des événements virtuels pour limiter les voyages, en particulier pour des missions récurrentes ou à faible valeur ajoutée nécessitant un déplacement <p>Cette charte sera accompagnée par la mise en place d'une campagne de sensibilisation et formation avec du e-learning ou des ateliers sur la mobilité et mission durable (voir axe 1 action 1.1).</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S2 2025
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Groupe de travail pour élaborer la charte Implication de formatrices et formateurs pour la sensibilisation à la mobilité durable
Ressources financières nécessaires	Budget pour les sensibilisations et formations (voir axe 1 action 1.1).
Ressources matérielles nécessaires	N/A
Suivi de la sous-action	Analyse par la mission DD&RS, la direction des Achats, la DAP (direction de l'Aide au pilotage), la DFTLV (direction de la Formation tout au long de la vie)

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Mise en place d'une charte missions et mobilités durables
Indicateur 2	Récurrence des publications des supports de communication sur ce sujet via différents canaux de communication

Suivi des indicateurs / rapportage	Mise en place d'un suivi annuel des mobilités et missions recherche et formation pour mesurer leur impact carbone, analyser les tendances, et ajuster les politiques en conséquence.
Point de vigilance	La résistance au changement de pratique entre la réalisation de missions importantes pour la recherche et la formation et l'effort individuel pour participer à la réduction de l'impact carbone et de l'impact environnemental

4

GÉRER DURABLEMENT LA BIODIVERSITÉ ET LES RESSOURCES NATURELLES

4.1 - Etat initial et suivi de la biodiversité

Liste des sous actions	
Méthodologie	Une méthodologie d'inventaire unique pour Sorbonne Université
Diagnostic	Diagnostiquer la biodiversité de sites de Sorbonne Université
Comparaison avant/après	Etablir et mettre en œuvre un suivi et une comparaison avant-après (mesure d'impact d'un projet)
Espaces verts	Intégrer à la gestion des espaces verts les méthodologies de diagnostic et de suivi

Service / personnes en charge	Jean-Baptiste Mihoub, maître de Conférence au CESCO David Siaussat, conseiller Développement durable et transition environnementale auprès de la Présidence.
Parties prenantes impliquées	Membres de laboratoire ou d'unité de formation et de recherche (UFR) de Sorbonne Université : iEES Paris, CESCO, METIS, équipes de recherche de l'UFR de Géographie Directions techniques facultaires (DTF) et direction Patrimoine et logistique (DPL) qui sont en charge des espaces verts Cellule Développement durable du muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) Actrices et acteurs de Persicaire (PatriNat)
Date de réalisation estimée	S2 2028
Contexte de l'action	Le développement d'actions en faveur de la biodiversité nécessite un diagnostic de l'état initial de la biodiversité existante. Il n'existe à ce jour que de rares bilans qui ont été réalisés partiellement et ponctuellement, soit par des cohortes étudiantes dans le cadre de formation soit pour des projets immobiliers comme pour la Cité de l'Innovation (Campus Pierre et Marie Curie – Faculté des Sciences et ingénierie). Faire cet état initial nécessite également de mettre en place une méthodologie commune applicable à tous les sites de Sorbonne Université.
Description de l'action	L'action vise à réaliser le diagnostic initial de la biodiversité de plusieurs sites de Sorbonne Université en partant d'une méthodologie commune discutée avec les services opérationnels de terrain en charge de la gestion des espaces verts, des experts biodiversité de Sorbonne Université et du MNHN. Cette méthodologie commune pourra se baser pour partie sur les protocoles de suivi Persicaire de PatriNat, centre d'expertise et de données sur le patrimoine naturel sous tutelle OFB (office français de la biodiversité), MNHN, CNRS (Centre national de la recherche scientifique), IRD (Institut de recherche pour le développement) où des protocoles de sciences participatives existent (e.g. Vigie-Nature). Les suivis seront ensuite réalisés sur plusieurs années avec l'aide technique et scientifique des laboratoires, de stagiaires du master Biodiversité, Ecologie, Evolution voire d'associations étudiantes de Sorbonne Université avec l'aide logistique des directions techniques facultaires. Cette méthodologie de détermination de l'état initial permettra alors la mise en place de protocoles de suivi ainsi que la comparaison avant-après : de travaux, d'aménagements ou encore de mesures de gestion en faveur de la biodiversité. Plus globalement, les méthodologies de diagnostic et de suivi seront intégrées au plan de gestion des espaces verts gérés par les directions techniques (DTF) de l'établissement.

Contexte réglementaire / national	La Stratégie nationale biodiversité 2030 (novembre 2023) vise à stopper puis inverser l'effondrement de la biodiversité. Elle dessine notre chemin pour atteindre la vision 2050 du Cadre mondial de la biodiversité adopté fin 2022 à Montréal lors de la COP15. Elle se décline en quatre axes : <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité, • Restaurer la biodiversité dégradée partout où c'est possible, • Mobiliser tous les acteurs, • Garantir les moyens d'atteindre ces ambitions. Le Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche reprend également une partie de ces éléments.
--	--

Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	Sorbonne Université souhaite développer fortement cet axe et ses actions en s'appuyant sur la forte expertise de ses structures de recherche, départements de formations et partenaires de l'Alliance Sorbonne Université (ASU) qui sont spécialisés dans l'étude, le suivi et les actions en faveur de la biodiversité.
Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	N/A

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

Forces à SU sur ce sujet	Expertise et maîtrise du sujet : nombreuses structures de recherches, enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses, départements de formations spécialisés, les personnels, étudiantes et étudiants sensibilisés à ces questions. La présence du MNHN dans l'Alliance Sorbonne Université et de laboratoire partagé sur ces questions
Faiblesses à SU sur ce sujet	Rares études sur la biodiversité sur les sites de Sorbonne Université Identification d'une méthodologie commune à tous les sites de Sorbonne Université Pas d'accompagnement institutionnel de la démarche Manque de liens entre directions techniques et laboratoires Divergences possibles des objectifs et des logiques d'acteurs entre directions techniques et laboratoires.
Opportunités internes et externes	Développer un projet commun autour d'une thématique forte de recherche et de formation à Sorbonne Université Démontrer l'expertise et fournir des preuves de concept aux partenaires, municipalités, etc. Développer une méthodologie sur le temps long pour un référentiel biodiversité des sites de Sorbonne Université Renforcer les liens au sein de l'Alliance Sorbonne Université autour d'actions fédératrices communes
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	Réalisation des diagnostics exigeante (force humaine et temps consacré) Diversité des sites : possible difficulté d'application d'une méthodologie commune, nécessitant des ajustements des suivis ou actions. Difficulté de coordination / animation : mobilisation d'acteurs hétérogènes (étudiantes et étudiants, personnels techniques ou enseignant-chercheurs etc.), sur la durée.

4.1.1 - Une méthodologie d'inventaire unique pour Sorbonne Université

Responsable de la sous-action	Jean-Baptiste Mihoub, maître de conférences Sorbonne Université
Description de la sous-action	<p>Cette sous-action vise à établir une méthodologie de diagnostic et de suivis de la biodiversité commune à Sorbonne Université, déployable sur l'ensemble des sites. Cette méthodologie unique doit permettre d'avoir un outil qui amène des données fiables et informatives quant à l'état et la dynamique de la biodiversité des sites de l'université. Pour ce faire et avec l'aide de l'expertise d'équipes de recherche spécialisées, une méthodologie avec un cahier des charges de référence sera établi pour Sorbonne Université. Les méthodologies, comme celle de type PERSICAIRE (PatriNat - https://www.patrinat.fr/fr/persicaire-7183) ou encore les protocoles de sciences participatives nationaux (Vigie-Nature) seront étudiées et intégrées dans la réflexion d'un groupe travail Biodiversité composé de scientifiques et de membres des directions techniques facultaires (DTF) en gestion des espaces verts.</p> <p>La méthodologie devra permettre de prendre en compte le contexte (composition du paysage, groupe taxonomique, nature des habitats, occupation des sols...) et les pressions que subissent les sites (paysage, pollutions, dégradations, espèces invasives...). L'état de la biodiversité sera donc évalué en prenant en compte la diversité des espèces animales et végétales dans les divers habitats et divers paysages des sites.</p> <p>Enfin, la méthodologie devra pouvoir permettre de dégager, après analyse, des leviers d'actions de stratégie intégrée et d'actions locales pour réduire les pressions en faveur des habitats et espèces. Pour ce faire, la sous-action impliquera de tester la méthodologie sur certains sites pilotes identifiés au préalable pour valider l'opérationnalité de l'outil et sa capacité à évaluer les changements attendus en terme de gain de biodiversité suite à des aménagements ou à des mesures de gestion mis en œuvre.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S2 2026, action à pérenniser
Mise en œuvre de la sous-action	Mise en œuvre interne pour l'essentiel Participation externe (PatriNat, Vigie-Nature, ou bureau d'étude si besoin)

Ressources humaines nécessaires	<p>Implication de plusieurs scientifiques de laboratoires pour la définition de la méthodologie (en concertation avec les agents des espaces verts), le suivi de la sous-action et l'encadrement de stagiaires de master.</p> <p>Implication des gestionnaires d'espaces verts des DTF pour l'accès et la mise en place logistique.</p> <p>Bureau d'études si besoin</p> <p>Un ou une doctorante</p>
Ressources financières nécessaires	<p>Financement d'une thèse</p> <p>Financement de trois stages de master 2</p>
Ressources matérielles nécessaires	<p>Matériel de prélèvement et de détermination des espèces.</p> <p>Espaces de laboratoire ou de travaux pratiques équipés en binoculaire .</p>
Suivi de la sous-action	Jean-Baptiste Mihoub, maître de conférences Sorbonne Université

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Création d'un cahier des charges de la méthodologie unique de suivi de biodiversité à Sorbonne Université
Indicateur 2	Nombre d'actions développées par le groupe de travail biodiversité
Indicateur 2	Nombre de sites pilotes suivi dans l'analyse
Suivi des indicateurs / rapportage	Le rapportage se fera à travers les rapports techniques et scientifiques des masters et encadrantes et encadrants. Ils feront l'objet de présentation en réunion du groupe de travail Biodiversité qui sera en charge de l'analyse des résultats et des décisions des actions à suivre.
Point de vigilance	Cette action nécessite un travail de proximité avec les gestionnaires techniques des espaces verts des DTF et avec les usagères et usagers afin de garantir l'accès et le bon déroulement des études de faisabilité ainsi que la définition d'une méthodologie complète et réaliste.

4.1.2 - Diagnostiquer la biodiversité de sites de Sorbonne Université

Responsables de la sous-action	Emma Rochelle-Newall, directrice de recherche IRD iEES Paris
Description de la sous-action	<p>Sur la base de la méthodologie unique définie dans la sous-action 4.1.1, une campagne plus vaste de diagnostics sera initiée afin de prendre en compte plus de sites.</p> <p>L'objectif sera également de répéter le diagnostic sur les trois sites pilotes identifiés (et évoqués dans la sous-action 4.1.1) afin de débiter un suivi temporel.</p> <p>Les diagnostics feront l'objet de la publication en ligne d'une base de données partagée qui permettra de communiquer sur les espèces trouvées sur les sites inventoriés. Un travail de comparaison de la biodiversité des sites de Sorbonne Université et du muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) sera réalisé, et plus particulièrement pour les sites proches parisiens ou les façades marines de stations.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S2 2028, action à étendre et pérenniser
Mise en œuvre de la sous-action	<p>Mise en œuvre interne pour l'essentiel</p> <p>Participation externe (PatriNat, Vigie-Nature ou bureau d'étude si besoin)</p>

Ressources humaines nécessaires	<p>Implication de plusieurs scientifiques de laboratoires pour la définition de la méthodologie (en concertation avec les agents des espaces verts des DTF), le suivi de la sous-action et l'encadrement de stagiaires de master.</p> <p>Implication des gestionnaires d'espaces verts des DTF pour l'accès et la mise en place logistique voir sécurisation du matériel et des installations.</p> <p>Bureau d'études si besoin</p> <p>Un ou une doctorante</p>
Ressources financières nécessaires	Même ressources financières que pour la sous-action 4.1.1
Ressources matérielles nécessaires	<p>Matériel d'échantillonnage (jumelles, filet papillons ou oiseaux, détecteurs acoustiques, caméras ou autres...), matériel de détermination des espèces.</p> <p>Espaces de laboratoire ou de travaux pratiques équipés en binoculaire.</p>
Suivi de la sous-action	Emma Rochelle-Newall, directrice de recherche IRD iEES Paris

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de sites étudiés dans le diagnostic
Indicateur 2	Nombre d'espèces et d'habitats recensés sur les sites
Indicateur 3	Comparaison de la biodiversité des sites de Sorbonne Université et du MNHN
Suivi des indicateurs / rapportage	Le rapportage se fera à travers les rapports techniques et scientifiques des masters et encadrants. Ils feront l'objet de présentation en réunion du groupe de travail Biodiversité qui sera en charge de l'analyse des résultats et décisions des actions à suivre. Un inventaire en ligne permettra d'avoir un affichage et une vue globale des résultats.
Point de vigilance	Ce travail nécessite un travail de proximité avec les gestionnaires techniques des espaces verts des DTF pour garantir l'accès et le bon déroulement de la collecte des données permettant d'appliquer la méthodologie.

4.1.3 - Etablir et mettre en œuvre un suivi et une comparaison avant-après (mesure d'impact d'un projet)

Responsable de la sous-action	Direction Patrimoine et logistique (DPL), service Maitrise d'ouvrage (SMO)
Description de la sous-action	<p>La méthodologie de suivi sera intégrée dans un protocole de conduite et de suivi des travaux, des aménagements et de gestion des sites. Pour les sites concernés par ce type de travaux ou aménagements entre 2025 et 2028, un plan de suivi avant et après projet sera mis en place. Il permettra des analyses évaluant les changements de biodiversité et la dynamique temporelle des indicateurs suite aux travaux et à l'application des mesures de gestion. Ces relevés de suivi seront réalisés annuellement pendant un minimum de 5 à 10 ans.</p> <p>A terme, une base de données pluriannuelles et multi-sites sera mise en place et permettra un archivage pérenne et une bancarisation de la traçabilité des changements d'état de la biodiversité et des habitats au cours du temps au regard des interventions ou activités sur les sites.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S2 2028, action à étendre et pérenniser
Mise en œuvre de la sous-action	<p>Mise en œuvre interne pour l'essentiel</p> <p>Participation externe (PatriNat, Vigie-Nature, Bases de données Biodiversité, Écologie, Environnement et Sociétés - BBEES UAR MNHN – CNRS, service pour l'appui à la gestion de données de biodiversité et écologie, ou bureau d'étude si besoin)</p>

Ressources humaines nécessaires	<p>Membres de la direction Patrimoine et logistique (DPL) pour le phasage entre travaux – aménagement et le suivi de la biodiversité des sites.</p> <p>Implication de scientifiques de laboratoires pour le suivi de la sous-action, la coordination avec les agents externes et l'encadrement de stagiaires de master.</p> <p>Implication des gestionnaires d'espaces verts des DTF pour l'accès et la mise en place logistique.</p> <p>Bureau d'études si besoin</p> <p>Un ou une doctorante</p>
Ressources financières nécessaires	Même ressources financières que pour la sous-action 4.1.1
Ressources matérielles nécessaires	<p>Matériel d'échantillonnage (jumelles, filet papillons ou oiseaux, détecteurs acoustiques, caméras ou autres...), matériel de détermination des espèces.</p> <p>Espaces de laboratoire ou de travaux pratiques équipés en binoculaire .</p>
Suivi de la sous-action	DPL, SMO

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de projets de chantiers/travaux bénéficiant d'un suivi
Indicateur 2	Nombre d'indicateurs biodiversité suivis
Suivi des indicateurs / rapportage	Le rapportage se fera à travers les rapports techniques et scientifiques des masters et encadrantes et encadrants. Ils feront l'objet de présentation en réunion du groupe de travail Biodiversité qui sera en charge de l'analyse des résultats et des décisions des actions à suivre. Un inventaire en ligne sur le site internet de Sorbonne Université permettra d'avoir un affichage et une vue globale des résultats.
Point de vigilance	<p>Ce travail nécessite un bon phasage des travaux et aménagements avec la phase diagnostic de la biodiversité qui devra être intégrée et anticipée dans le calendrier des projets.</p> <p>Le groupe de travail Biodiversité assurera le lien entre les différents acteurs et actrices.</p>

4.1.4 - Intégrer à la gestion des espaces verts les méthodologies de diagnostic et de suivi

Responsable de la sous-action	Guillaume Baloup, chef de service Environnement Cadre de vie à la direction Logistique & maintenance de la faculté des Sciences et ingénierie
Description de la sous-action	Cette sous action permettra d'installer un suivi au long terme de la biodiversité des sites et espaces verts de Sorbonne Université. Ces suivis seront nécessaires pour apprécier et quantifier les changements de cette biodiversité au regard des interventions menées pour réduire les impacts que nos activités peuvent avoir directement, mais aussi indirectement (en raison des conditions climatiques et des pressions externes auxquelles les sites sont soumis). Les méthodologies employées pour les sous-actions précédentes seront intégrées dans le plan de gestion des espaces verts afin de garantir un suivi de long terme de ces indicateurs dans le cadre du dispositif mis en place.
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université et l'Alliance Sorbonne Université (ASU). Le suivi des indicateurs sera utile en interne et en externe.
Date de réalisation estimée	S2 2028, action pérenne
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Implication des directions techniques facultaires (DTF) qui sont en charge de la gestion des espaces verts. Participation des scientifiques de laboratoire, voire de collectifs ou d'associations étudiantes. Un ou une doctorante
Ressources financières nécessaires	Même ressources financières que pour la sous-action 4.1.1
Ressources matérielles nécessaires	Matériel d'échantillonnage (jumelles, filet papillons ou oiseaux, détecteurs acoustiques, caméras ou autres...), matériel de détermination des espèces. Espaces de laboratoire ou de travaux pratiques équipés en binoculaire .
Suivi de la sous-action	Guillaume Baloup

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de plan de gestion intégrant la méthodologie de suivi des indicateurs de biodiversité
Indicateur 2	Nombre de sites faisant l'objet d'un inventaire et de données de suivi
Indicateur 3	Nombre des personnels des espaces verts et services technique en lien avec ces questions de gestions des espaces verts (programme incluant des notions pour la reconnaissance d'espèces, capture, Identification visuelles ou sonores, prélèvements ou pose de détecteurs, ...)
Suivi des indicateurs / rapportage	Résultats récoltés par les directions techniques facultaires (DTF) en lien avec les laboratoires experts. Mise en ligne des résultats dans l'outil inventaire biodiversité de l'établissement.
Point de vigilance	Comme pour le suivi avant-après des travaux de la sous-action 4.1.3, une anticipation des campagnes de suivi est nécessaire pour réaliser aux bonnes périodes les diagnostics biodiversité, en phase avec le plan de gestion et les plans d'actions menés par les agents pour les espaces verts Formation nécessaire des personnels à la saisie des informations.

4.2 - Evaluer l'impact et les pratiques de Sorbonne Université pour mettre en œuvre des actions de réduction ou changement

Liste des sous actions	
Mesure d'impact	Mesurer l'impact des activités de Sorbonne Université sur la biodiversité
Identifier et maîtriser les risques	Identifier et maîtriser les risques
Réduire les pressions	Réduire les pressions sur les ressources en suivant les indicateurs d'états initiaux
Bonnes pratiques	Renforcer les formations prévention des risques existantes avec les dimensions environnement et risques pour la biodiversité

Service / personnes en charge	Soraya Nebbache directrice de la Prévention des risques professionnels Alexandra Savy ingénieure de prévention, conseillère en radioprotection
Parties prenantes impliquées	Services/directions de Sorbonne Université travaillant sur ces sujets Responsables des sites concernés par les actions et sous-actions Laboratoires de Sorbonne Université ayant des expertises sur le sujet
Date de réalisation estimée	S2 2028
Contexte de l'action	La première action de l'axe visait à identifier une méthode commune et unique pour réaliser des diagnostic biodiversité sur les sites de Sorbonne Université. La mesure des impacts de nos activités sur cette biodiversité est également un élément nécessaire pour relier nos activités aux diagnostics de biodiversité réalisées. Cette dimension « impact » se retrouve par ailleurs dans un certain nombre de démarches réglementaires liées à la gestion et à la qualité de nos flux ou de nos émissions potentiellement polluante.
Description de l'action	<p>L'objectif de cette action est de mesurer par des outils connus l'impact des activités sur des indicateurs pertinents reflétant les effets sur la biodiversité. En effet, mesurer et réduire leurs impacts environnementaux nécessite des outils reconnus, comme par exemple le « Global Biodiversity Score (GBS) » ou encore les indicateurs du « GRI 304 », qui permettent une évaluation standardisée et stratégique.</p> <p>Le GBS, développé par CDC Biodiversité, est une méthode quantitative qui évalue l'impact des activités humaines sur la biodiversité en termes d'"unités de biodiversité". Cet outil peut être utilisé pour analyser les impacts directs et indirects des activités universitaires, telles que la gestion des espaces verts, les projets de construction ou la consommation de ressources. En calculant l'empreinte biodiversité de l'université, le GBS identifie les principales sources de pressions, comme la fragmentation des habitats ou les émissions liées à l'approvisionnement.</p> <p>Le GRI 304 fournit quant à lui des lignes directrices spécifiques pour le reporting environnemental axé sur la biodiversité. Il encourage les institutions à décrire les habitats protégés ou restaurés, la proximité des zones sensibles et les initiatives prises pour atténuer les impacts. Les indicateurs du GRI 304 permettent aux universités de structurer leurs efforts tout en assurant une communication transparente envers leurs parties prenantes.</p> <p>L'action inclut également la notion de risque qui est aussi traitée. Les établissements doivent être en capacité d'identifier et maîtriser différents types de risques (émissions polluantes, risques radiations, risques physiques directs...) qui peuvent avoir des effets sur l'environnement de travail, l'environnement proche des sites de l'université, la santé humaine et la santé des organismes vivants sur les sites. Cette maîtrise du risque est également connectée aux actions de réduction des pressions sur divers indicateurs de ressources ou d'émissions, et à la sensibilisation ou formations aux bonnes pratiques afin de réduire les risques et les pressions.</p> <p>Ainsi pour réduire leurs impacts, les établissements peuvent mettre en œuvre des actions ciblées, comme l'aménagement écologique des campus, la promotion des espèces locales et la réduction des pratiques nuisibles à la faune et à la flore. En intégrant les recommandations du GBS et du GRI 304, elles peuvent hiérarchiser leurs actions selon les zones et activités les plus impactantes. Par exemple, des zones prioritaires identifiées grâce au GBS peuvent faire l'objet de projets de restauration ou de conservation, tandis que les performances sont suivies via les indicateurs GRI 304.</p>

Contexte réglementaire / national	Contexte réglementaire national sur la prévention et les risques Outils comme le GBS ou le GRI 304
Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	Connecter la politique de prévention des risques de l'établissement aux enjeux de biodiversité en déployant des outils et méthodologies pertinentes et reconnues dans le domaine
Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	Politique de prévention des risques de Sorbonne Université Un axe spécifique à la gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles pourra être intégré dans le programme pluriannuel de prévention des risques de Sorbonne Université 2025-2029.

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

Forces à SU sur ce sujet	Une direction de la prévention des risques qui prend en charge la gestion et prévention du risque Des laboratoires et UFR qui sont expertes sur ces questions de biodiversité et dont certaines travaillent sur ces outils de suivi de l'impact des activités sur la biodiversité
Faiblesses à SU sur ce sujet	Manque d'interactions entre les laboratoires experts travaillant sur ces sujets et les services en gestion dont les activités ont un impact sur la biodiversité (gestion des espaces verts, travaux, émissions polluantes...) Pas de méthodologie liant la problématique de suivi et la prévention des risques à la problématique de l'impact sur la biodiversité
Opportunités internes et externes	Le schéma directeur DD&RSE offre une opportunité de créer des liens entre ces acteurs afin de réaliser des actions concertées Une démarche collaborative avec des partenaires locaux (MNHN, Mairies...) serait à bénéfice réciproque Renforcement du dispositif existant à Sorbonne Université de sensibilisation et formation aux risques en intégrant la dimension biodiversité
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	Les méthodologies ciblées pour l'évaluation de l'impact sur la biodiversité sont pertinentes mais nécessitent un important travail d'investissement pour déployer au sein de l'établissement La coordination régulière des actions avec une centralisation de l'information est indispensable sinon cela engendrerait un risque de travail en silo avec des dispersions de méthodologies qui empêcheraient les comparaisons des données

4.2.1 - Mesurer l'impact de nos activités sur la biodiversité

Responsable de la sous-action	Jean-Baptiste Mihoub (maître de Conférence au CESCO) Emma Rochelle-Newall (directrice de recherche IRD iEES Paris) Alexandra Savy (ingénieure de prévention, conseillère en radioprotection)
Description de la sous-action	<p>Les universités, par leurs activités variées (recherche, formation, travaux d'infrastructure, achats, et gestion des déchets, émissions polluantes...), exercent une influence significative sur la biodiversité et les matrices environnementales (sol, air, eau). Pour évaluer et gérer ces impacts, il est crucial de s'appuyer sur des outils normés comme par exemple le « Global Biodiversity Score (GBS) » développé par CDC Biodiversité. Ce type d'outils permet de mesurer quantitativement les pressions exercées sur la biodiversité en attribuant une valeur d'impact en "M-BA" (Mean Biodiversity Abundance). Cette méthode analyse l'empreinte biodiversité à travers l'ensemble des chaînes de valeur et des activités d'une structure. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> « Recherche et formation » : évaluation des consommations énergétiques, des déplacements (étudiants et chercheurs), et de l'utilisation de ressources naturelles. « Travaux et infrastructure » : analyse des impacts liés à l'artificialisation des sols, à la fragmentation des habitats, et aux émissions de polluants. « Achats et approvisionnements » : inclusion des effets indirects liés aux produits (origine des matières premières, transport, empreinte carbone). <p>Ce type d'outils permet également d'identifier les principales sources de pressions (pertes d'habitats, pollution, émissions de gaz à effet de serre) en intégrant ces données dans des scénarios prospectifs pour anticiper les impacts futurs d'activités existantes ou nouvelles.</p> <p>Pour compléter cette approche, cela implique également d'analyser les matrices environnementales sol-air-eau par des mesures de polluants ou via des indicateurs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> « Sol » : mesure de la contamination (pesticides, hydrocarbures), suivi de l'érosion et des surfaces imperméabilisées. « Air » : analyse des émissions polluantes (particules fines, GES) liées aux transports et aux installations énergétiques, sorties de Sorbonne. « Eau » : évaluation de la consommation et des rejets (effluents, microplastiques). <p>Ces données peuvent être combinées pour prioriser les zones et activités critiques. Des outils SIG (Systèmes d'Information Géographique) sont particulièrement utiles pour cartographier les impacts et identifier les habitats à restaurer.</p> <p>Enfin, intégrer ces mesures dans des audits réguliers et des stratégies de gestion permettra non seulement de réduire les impacts, mais aussi de sensibiliser la communauté universitaire. Une approche systématique basée sur des outils comme le GBS favorise une prise de décision éclairée et un suivi transparent de l'engagement de l'université en faveur de la biodiversité et des écosystèmes.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université La biodiversité
Date de réalisation estimée	S2 2028
Mise en œuvre de la sous-action	Interne et externe (aide de structure externe comme CDC)

Ressources humaines nécessaires	Implication des agents de directions et services travaillant sur ces sujets Une personne spécifiquement en charge de la démarche à Sorbonne Université
Ressources financières nécessaires	Possible coût de prestation pour les aides externes
Ressources matérielles nécessaires	Solutions logiciels de gestion de projets, récoltes de données et SIG
Suivi de la sous-action	Jean-Baptiste Mihoub, Emma Rochelle-Newall, Alexandra Savy

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Cahier des charges d'une méthodologie de type GBS à Sorbonne Université
Indicateur 2	Nombre de pressions recensées et activités associées
Suivi des indicateurs / rapportage	Le groupe de travail biodiversité produira avec les responsables d'actions et sous-actions des rapports et données nécessaires au suivi. Le rapportage se fera par la publication des résultats sur un espace dédié.
Point de vigilance	Ce type de méthodologie nécessite un important travail de définition et de déploiement, et la nécessité d'une forte coordination entre experts et directions / services.

4.2.2 - Identifier et maîtriser les risques

Responsable de la sous-action	Jean-Baptiste Mihoub (Maître de Conférence au CESCO), Emma Rochelle-Newall (directrice de recherche IRD iEES Paris), Alexandra Savy (ingénieure de prévention, conseillère en radioprotection)
Description de la sous-action	<p>La biodiversité est une ressource essentielle, mais elle est menacée par les activités humaines, y compris celles des institutions comme les universités. L'identification et la maîtrise des risques liés à la biodiversité nécessitent une approche méthodique, et des cadres comme par exemple le « GRI 304 » (Global Reporting Initiative) qui offrent des outils pertinents pour y parvenir. A la différence des méthodes comme le GBS (voir action 4.2.1) qui sont des outils. Le GRI est un ensemble de normes volontaires pour le reporting de la durabilité par établissements (par ailleurs employés également par les entreprises). Ce type de norme fournit un cadre standardisé pour évaluer les impacts des activités sur les écosystèmes et les habitats sensibles. Il se concentre sur quatre indicateurs principaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. « Sites situés dans ou à proximité d'espaces protégés » : identifier si des campus, laboratoires ou installations se trouvent à proximité de zones écologiquement sensibles ou protégées (parcs nationaux, zones Natura 2000). 2. « Impacts significatifs sur la biodiversité » : évaluer les perturbations causées par des projets de construction, l'artificialisation des sols, ou les pratiques de gestion des espaces verts. 3. « Habitat protégé ou restauré » : mesurer les efforts réalisés pour conserver ou restaurer des habitats, par exemple en créant des corridors écologiques ou en replantant des espèces endémiques. 4. « Stratégies et partenariats » : examiner les actions entreprises pour minimiser les risques, notamment par des collaborations avec des ONG, collectivités locales ou experts en biodiversité. <p>Pour pouvoir travailler sur la base du GRI 304, il sera nécessaire de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. « Cartographie les risques » : localiser les zones sensibles et analyser les pressions existantes. Des outils comme les Systèmes d'Information Géographique (SIG) permettent d'étudier les interactions entre les activités de l'université et la biodiversité. 2. « Évaluer les pratiques actuelles » : mesurer l'impact des usages tels que les pollutions (air, eau, sol), l'éclairage nocturne ou le bruit sur les espèces locales. 3. « Analyser des chaînes de valeur » : identifier les impacts indirects liés aux achats, à l'approvisionnement énergétique ou aux déchets. <p>Les outils tels que le GBS seront indispensables à cette étape d'identification des risques. Cela permettra ensuite de décider le cas échéant en cas de risque identifier de décider de mesures pour maîtriser les risques comme :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. « Adopter des pratiques durables » : limiter les pesticides, réduire la consommation d'eau et restaurer les sols dégradés. 2. « Sensibiliser la communauté » : impliquer étudiants et personnels dans des initiatives de gestion écologique. 3. « Mettre en place un suivi » : s'appuyer sur les indicateurs du GRI 304 pour évaluer régulièrement l'efficacité des actions et ajuster les stratégies.
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université La biodiversité
Date de réalisation estimée	S2 2028
Mise en œuvre de la sous-action	Interne et externe (aide de bureaux d'études potentiellement)

Ressources humaines nécessaires	Implication des agents de directions et services travaillant sur ces sujets Une personne spécifiquement en charge de la démarche à Sorbonne Université
Ressources financières nécessaires	Possible coût de prestation pour les aides externes
Ressources matérielles nécessaires	Solutions logiciels de gestion de projets, récoltes de données et SIG
Suivi de la sous-action	Jean-Baptiste Mihoub, Emma Rochelle-Newall, Alexandra Savy

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Formalisation d'une méthodologie de type GRI304 à Sorbonne Université – cahier des charges
Indicateur 2	Recensement des zones à risque et critiques, mesures à prendre
Indicateur 3	Définition d'un plan de gestion pour la réduction des risques au court, moyen et long-terme
Suivi des indicateurs / rapportage	Le groupe de travail biodiversité produira avec les responsables d'actions et sous-actions des rapports et données nécessaires au suivi. Le rapportage se fera par la publication des résultats sur un espace dédié.
Point de vigilance	Ce type de méthodologie nécessite un important travail de définition et de déploiement, et la nécessité d'une forte coordination entre experts et directions / services.

4.2.3 - Réduire les pressions sur les ressources en suivant les indicateurs d'états initiaux

Responsable de la sous-action	Alexandra Savy (ingénieure de prévention, conseillère en radioprotection) et les membres de la direction de la prévention des risques professionnels
Description de la sous-action	<p>Pour préserver la biodiversité et les écosystèmes, il est crucial de réduire les pressions exercées par les activités humaines, notamment celles des activités au sein de l'établissement. Une stratégie efficace repose sur l'évaluation et le suivi des indicateurs d'état initial tels que les émissions de gaz à effet de serre (GES), la consommation d'énergie, d'eau, les volumes de déchets, ainsi que les pollutions des matrices environnementales (sols, eaux, air).</p> <p>1. Évaluer l'état initial :</p> <p>La première étape consiste à établir un diagnostic complet des impacts environnementaux liés aux activités de l'université :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les flux entrants (énergie, eau, matières/produits) et sortants (déchets, effluents, émissions) pour chaque site • « GES » : calculer les émissions directes et indirectes (Scope 1, 2 et 3) générées par les bâtiments, les déplacements, et les chaînes d'approvisionnement. • « Énergie » : suivre la consommation des sources énergétiques et leur part d'énergies renouvelables. • « Eau » : mesurer les volumes consommés pour les activités quotidiennes, la recherche ou l'entretien des espaces verts. • « Déchets » : quantifier et caractériser les déchets (organiques, recyclables, dangereux). • « Pollutions des matrices environnementales » : analyser la qualité des sols, des eaux usées, et de l'air pour détecter les impacts liés aux produits chimiques, microplastiques, ou émissions particulaires. <p>2. Définir des objectifs clairs :</p> <p>Sur la base des données initiales, des cibles de réduction doivent être fixées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des émissions de GES en conformité avec les objectifs climatiques globaux (neutralité carbone). • Diminution de la consommation d'eau potable en réutilisant les eaux grises et en optimisant les systèmes d'irrigation et en favorisant les équipements pour la recherche permettant de réduire la consommation d'eau • Réduction et valorisation des déchets à travers des pratiques d'économie circulaire. • Mise en place d'une politique de réduction des plastiques à usage unique <p>3. Mettre en œuvre des actions ciblées</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Efficacité énergétique » : installer des équipements économes en énergie, améliorer l'isolation des bâtiments et privilégier des sources renouvelables. • « Gestion de l'eau » : réparer les fuites, installer des dispositifs économes et favoriser la récupération des eaux de pluie. • « Réduction des déchets » : encourager le tri sélectif et promouvoir le compostage, réduire les plastiques à usage unique et favoriser le don ou la mutualisation des achats pour éviter de sur-stocker ou gâcher les produits arrivés à date de péremption (via le site de dons de Sorbonne Université en construction). • « Pollutions des sols, eaux et air » : limiter les produits toxiques, filtrer les rejets, et adopter des pratiques d'entretien écologique. • Renforcer les bonnes pratiques d'utilisation des produits chimiques pour éviter les pollutions accidentelles. <p>4. Suivi et ajustement</p> <p>Le suivi des indicateurs permet d'évaluer l'efficacité des actions et de les ajuster en conséquence. Des outils comme un « tableau de bord environnemental » et des audits réguliers offriront une vision claire des progrès réalisés.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S2 2027
Mise en œuvre de la sous-action	Interne et externe

Ressources humaines nécessaires	Implication des agents de la direction de la Prévention des risques professionnels ainsi que de la direction Patrimoine et logistique travaillant sur ces sujets Recrutement à prévoir
Ressources financières nécessaires	Possible coût de prestation externe
Ressources matérielles nécessaires	N/A
Suivi de la sous-action	Alexandra Savy et les membres de la direction de la prévention des risques

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Tonnes de déchets produits par catégorie
Indicateur 2	Taux de recyclage
Indicateur 3	Volume d'eau consommé par site
Suivi des indicateurs / rapportage	Tableau de suivi des indicateurs
Point de vigilance	Ce type de méthodologie nécessite un important travail de définition des indicateurs et une forte coordination entre groupes de travail, experts et directions / services.

4.2.4 - Renforcer les formations prévention des risques existantes avec les dimensions environnement et risques pour la biodiversité

Responsable de la sous-action	Mission DD&RS et direction de la Prévention des risques professionnels (DPRP)
Description de la sous-action	<p>Il existe des formations à Sorbonne Université en hygiène et sécurité pour les assistantes et assistants de prévention, les personnels de laboratoire ou de services techniques. Ces formations présentent ainsi les risques sanitaires (exposition à des produits chimiques, biologiques, radioactifs, gestion des déchets dangereux, et conditions de travail) et les risques liés à la sécurité (incendies, évacuation d'urgence, ou mauvais usage des équipements). La partie sur les enjeux environnementaux et risque pour la biodiversité sera renforcée afin de parler plus lors de ces formations des problèmes de pollution des sols, de l'air et de l'eau, de gaspillage des ressources ainsi que des bonnes pratiques à adopter et des impacts sur la biodiversité.</p> <p>Ce renforcement pourrait aussi être fait pour les étudiantes et étudiants de cursus de formation initiale qui sont amenés à prendre en compte ces questions de risques (travaux pratiques, stage...) soit dans des formations soit par la rédaction d'un guide des bonnes pratiques pour les étudiantes et étudiants des cursus de formations initiales.</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S2 2026
Mise en œuvre de la sous-action	Interne et externe (intervention d'association ou formateurs externes)

Ressources humaines nécessaires	Membres de la direction de la DPRP déjà formateurs, mission DD&RS, expertes ou experts biodiversité et risques chimiques environnementaux (écotoxicologie)
Ressources financières nécessaires	Budget formations Hygiène et Sécurité de Sorbonne Université
Ressources matérielles nécessaires	N/A
Suivi de la sous-action	Direction de la Prévention des risques professionnels

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de formations pour les personnels qui a renforcé la dimension environnementale et risque pour la biodiversité
Indicateur 2	Guide à destination des étudiantes et étudiants de formation initiale et notamment les disciplines génératrices de risques (travaux pratiques, expérimentation...)
Suivi des indicateurs / rapportage	Etablissement de bilans de ces actions de formation par la direction de la prévention des risques
Point de vigilance	N/A

4.3 - Faire des aménagements en faveur de la biodiversité, acclimatation - adaptation au changement climatique

Liste des sous actions	
Travaux et aménagements	Travaux et aménagements en faveur de la biodiversité et adaptation des sites aux conditions climatiques
Former et sensibiliser	Sensibilisation et accompagnement aux bonnes pratiques de gestion et d'usage des aménagements

Service / personnes en charge	Direction Patrimoine et logistique (DPL), service Maîtrise d'ouvrage (SMO)
Parties prenantes impliquées	DPL, DTF (directions techniques facultaires), entreprises extérieures Laboratoires de Sorbonne Université spécialisés sur les questions de biodiversité et d'aménagements urbains
Date de réalisation estimée	S2 2028
Contexte de l'action	Face à l'érosion accélérée de la biodiversité et aux effets du changement climatique, l'aménagement d'espaces en faveur de la nature sur les campus universitaires et notamment en zone urbaine devient une nécessité. Ces espaces offrent non seulement des refuges pour la faune et la flore, mais participent également par exemple à la régulation des températures, à la gestion des eaux pluviales et à l'amélioration de la qualité de l'air. Cependant, ces initiatives posent des défis. Il s'agit de concevoir des installations qui répondent simultanément aux besoins des écosystèmes et au confort des usagers des campus. Certains travaux à Sorbonne Université ont déjà été réalisés avec cet objectif (création de zones ombragées, d'espaces verts diversifiés et résilients, ou de toitures végétalisées) mais il reste encore un certain nombre de sites qui peuvent faire l'objet d'aménagement.
Description de l'action	L'action vise à réaliser sur plusieurs sites de Sorbonne Université des aménagements et travaux qui permettront de favoriser la biodiversité locale tout en tenant compte des conditions climatiques futures et des besoins d'espaces conviviaux, esthétiques et fonctionnels. Par ailleurs, l'action implique que ces espaces ne soient pas limités à leur dimension écologique et esthétique : ils doivent être des lieux de formation et de sensibilisation. En intégrant des panneaux éducatifs, des parcours pédagogiques ou des ateliers pratiques pour les étudiantes, étudiants et personnels, l'objectif global est de favoriser la reconexion des usagers des campus à la nature ainsi qu'une meilleure compréhension des enjeux de la biodiversité et des actions réalisées sur ces sites.

Contexte réglementaire / national	LOI n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (1)
Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	Réaliser des travaux et aménagements en faveur de la biodiversité. Adaptation des sites aux conditions climatiques.
Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI)

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)	
Forces à SU sur ce sujet	Le service maîtrise d'ouvrage (SMO) de la DPL qui est sensible à ces questions et intègre ces éléments dans les travaux de Sorbonne Université. Le SMO peut adapter les aménagements en fonction de la configuration des sites. Des expertises laboratoires qui peuvent accompagner la démarche.
Faiblesses à SU sur ce sujet	La diversité des sites et des configurations qui ne permettent pas d'appliquer une stratégie unique Le fait que certains sites hébergeurs sont sous la responsabilité d'autres tutelles (rectorat, Mairie de Paris), ce qui ne permet pas une gestion directe de ces sites
Opportunités internes et externes	Coupler l'aménagement en faveur de la biodiversité et en faveur des usagers
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	Des contraintes budgétaires sur le bâtimentaire peuvent affecter les enveloppes dédiées à ces aménagements en faveur de la biodiversité.

4.3.1 - Travaux et aménagements en faveur de la biodiversité et adaptation des sites aux conditions climatiques

Responsable de la sous-action	Direction Patrimoine et logistique (DPL), service Maîtrise d'ouvrage (SMO)
Description de la sous-action	<p>Dans le cadre du schéma DD&RSE, il a été décidé d'intégrer des opérations qui ont déjà bénéficié d'une réflexion sur des aménagements de ce type et qui sont en cours ou programmées avec un financement associé. D'autres projets seront à intégrer dans le futur par une mise à jour du Schéma directeur DD&RSE. Pour les projets en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Campus Pierre et Marie Curie : Cité de l'Innovation avec un jardin suspendu en terrasse avec différentes « ambiances » (zones de pente, zones enherbée type prairie) et une partie de jardin « expérimentation test » pour la recherche. Le jardin suspendu est prévu pour être ouvert à toute la communauté de Sorbonne Université. Le jardin a été pensé pour être un espace de convivialité, des événements pourront aussi y être organisés • Campus Pierre et Marie Curie : Cassan F/ Le projet de restructuration du bâtiment F (en une résidence de 565 logements pour chercheurs et étudiants) prévoit : 1. en toiture au R+9, un jardin de convivialité + des jardins privatifs pour les appartements des chercheurs (toitures semi-intensives + terrasses plantées) 2. Sur la toiture de l'extension au R+6, un jardin partagé (toiture semi-intensive qui permet la plantation d'arbres et d'arbustes), 3. Au niveau St Bernard, les franges de végétation existantes seront repensées avec la plantation d'espèces à dominantes locales adaptés aux environnements urbains. • Sorbonne siège historique : cour Cujas / Le projet porte sur une reprise de l'étanchéité et la salubrité des salles de cours. Il est inclus dans la réflexion l'aménagement d'un espace de convivialité végétalisé. • Site Pitié : 91 Bd de l'Hôpital / Le projet prévoit la création d'une extension dont la toiture sera probablement végétalisée. Cela concerne aussi l'aménagement du parvis • Station marine de Banyuls-sur-Mer : bâtiment « Annexe » et jonction de ce bâtiment avec le « bâtiment B » / Le projet porte sur la rénovation du bâtiment « Annexe » (travaux d'isolation, changement des menuiseries, amélioration du système de ventilation). Le projet comprend l'aménagement d'un espace de convivialité végétalisé sur la terrasse. • Campus de Saint-Cyr : le campus est destiné à devenir un site pour des projets de recherche sur la transition environnementale et le développement durable. Le site présente de nombreux atouts : des surfaces inexploitées à préserver, la proximité avec d'autres espaces verts (parc, continuité écologique), la présence d'eau vive (petite rivière). La proximité avec le centre de recherche INRAE voisin présente également un enjeu stratégique de développement d'activité ESR dans le secteur. Des serres géodésiques ont été installées récemment par le SMO. Une première projection a été faite sur de l'aménagement à court-moyen terme et des possibles travaux à long-terme.
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S2 2028. Toutefois certaines échéances de projet ne sont pas encore fixées et pourraient aller au-delà de 2028.
Mise en œuvre de la sous-action	Interne / externe / marchés

Ressources humaines nécessaires	Ressources humaines existantes (DPL, DA, DBF, Agence comptable, DTF, équipes responsables techniques des sites et des trois stations marines) et ressources humaines externes (recrutées au sein des entreprises de maîtrise d'œuvre, consultants, fournisseurs, etc.)
Ressources financières nécessaires	<p>Financements externes (CPER 2021-2027), fonds propres de Sorbonne Université et financements potentiels à acquérir auprès de la Ville de Paris, le Rectorat de l'académie de Paris</p> <p>Dans le détail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour la Cité de l'Innovation : le budget dédié aux aménagements paysagers est de 262k€ sur 69M€ • Pour Cassan F : le montant des travaux alloué par RIVP (régie immobilière de la ville de Paris) au poste paysage (aménagements des abords + végétalisation des terrasses) de Cassan F est de 1 250 000 €.

	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la cour Cujas : le montant nécessaire pour la reprise de l'étanchéité ainsi que la salubrité des locaux et l'aménagements paysagers ont été estimés autour d'1M€. Au moins 40% du montant sera dédié aux aménagements paysagers. L'essentiel du financement est à acquérir auprès de la Ville de Paris et du Rectorat qui sont les propriétaires-gestionnaires officiels du site et des locaux. Sorbonne Université s'est engagé à contribuer à ce stade à hauteur de 45 000€ pour financer les études de diagnostic afin de préciser l'ampleur des reprises d'étanchéité à réaliser et affiner l'estimation financière globale pour la demande de co-financement Ville de Paris / Rectorat. • Pour Pitié : 91 Bd de l'Hôpital : la demande de financement Contrat Plan Etat Région (CPER) est à faire et devra répondre aux objectifs imposés par la Région Ile-de-France en matière d'environnement. Tous les CPER comportent un cahier des charges exigeant en matière d'enjeux environnementaux. Le nouveau Plan Local d'Urbanisme bioclimatique (approuvé en novembre 2024) renforce ces exigences et notamment sur la dimension adaptation/acclimatation. • Pour le bâtiment « Annexe », station marine de Banyuls-sur-Mer : 5% du budget (budget total de 2,9 millions d'euros) est programmé pour l'aménagement de la terrasse végétalisée exposée aux conditions marines.
Ressources matérielles nécessaires	Tout ce que possède déjà l'entreprise de Maitrise d'œuvre, mais également tout ce qui sera nécessaire à la réalisation du projet : lieux (locaux, bâtiments, terrains, etc.), matériels et équipements, logiciels, outils, machines, matériaux de construction
Suivi de la sous-action	DPL, SMO

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Surfaces aménagées (m ² avant VS m ² après)
Indicateur 2	Enquête de satisfaction et confort : pourcentage de réponses positives à des questions portant sur la satisfaction des usagers après les travaux
Suivi des indicateurs / rapportage	Les indicateurs seront suivis grâce au rapport final et compte-rendu de livraison des travaux Réalisation d'un bilan biodiversité avant/après travaux et à N+1 ans
Point de vigilance	Ce travail nécessite une bonne coordination entre les travaux d'aménagement et l'équipe en charge du diagnostic de la biodiversité (calendrier, échanges pour alimenter les cahiers de charges des travaux, etc..). Une méthodologie de travail claire doit être mise en place en interne (SMO) pour intégrer systématiquement la biodiversité dans les projets (par exemple via la création d'une fiche projet).

4.3.2 - Sensibilisation et accompagnement aux bonnes pratiques de gestion et d'usage des aménagements

Responsable de la sous-action	Direction Patrimoine et logistique (DPL), service Maîtrise d'ouvrage (SMO)
Description de la sous-action	<p>La mise en place de structures ou aménagements en faveur de la biodiversité nécessite d'avoir des bonnes pratiques quant à l'usage et la maintenance au long-terme de l'installation. Lorsque les travaux sont réalisés en interne, les agents en charge de l'installation sont souvent formés sur ces questions. Mais cela n'est pas systématiquement le cas lorsque les travaux ont été réalisés par une société extérieure, quand de nouveaux agents (non formés) sont mobilisés sur l'installation ou tout simplement quand l'installation est accessible voire ouverte aux usagers des campus (personnels ou étudiantes et étudiants). Une sensibilisation voire une formation des usagers est alors nécessaire. Ainsi cette sous-action visera à développer des actions sur les sites qui ont bénéficié des travaux et aménagements pour sensibiliser tous les usagers en contact avec l'installation et former tous les agents qui seraient amenés à intervenir dessus. Ces formations pourront aussi bénéficier aux étudiantes et étudiants de formation initiale ou continue.</p> <p>L'objectif de la sous-action sera de sensibiliser et d'accompagner les utilisateurs et utilisatrices en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisant des ateliers pratiques sur site : organiser des sessions sur l'entretien des aménagements (haies, prairies, zones humides, nichoirs), adaptées aux besoins des espaces universitaires. • Séquence de sensibilisation dédiée à la gestion écologique et aux questions de biodiversité ainsi que sur les réglementations environnementales • Affichant des panneaux d'informations et éducatifs au niveau des installations <p>Des actions de sensibilisation à la biodiversité seront évoquées dans l'action 4.4. Les sites en eux-mêmes et les actions de sensibilisation et d'accompagnement seront également utilisés dans les actions de sensibilisation à la biodiversité dans l'action 4.4 (mobiliser et sensibiliser).</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S2 2028
Mise en œuvre de la sous-action	Interne et externe (sollicitation d'associations ou bureaux d'étude et formation spécialisés)

Ressources humaines nécessaires	<p>Bureaux d'études spécialisés ou entreprise qui a réalisé des travaux d'aménagement qui pourront être sollicités pour proposer des formations à l'usage de ces aménagements et aux bonnes pratiques</p> <p>Enseignants-chercheurs bénévoles pour les ateliers pratiques qui utilisent les dispositifs dans le cadre de leurs enseignements.</p> <p>Associations qui pourront également être sollicitées pour sensibiliser et accompagner</p> <p>Implication des membres de la DPL ou des directions techniques des sites concernés pour la mise en place – organisation des activités sur site</p> <p>Accompagnement par la mission DD&RS et notamment les emplois étudiants pour le développement d'outils de sensibilisation</p> <p>Intervenants de l'action 4.4 pour la phase mobiliser et sensibiliser</p>
Ressources financières nécessaires	Achat de matériel pour la communication et la sensibilisation sur site
Ressources matérielles nécessaires	N/A
Suivi de la sous-action	DPL, SMO

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)	
Indicateur 1	Nombre de formation et de campagne de sensibilisation par site aménagé ou ayant subi des travaux intégrant les questions de biodiversité
Indicateur 2	Nombre d'agents formés, amenés à travailler à la maintenance et entretien des sites
Indicateur 3	Nombre de communication de ces actions et nature des vecteurs utilisés (newsletters, réseaux sociaux, intranet)
Suivi des indicateurs / rapportage	Un bilan des indicateurs sera réalisé par les responsables de la sous-action et sera associé aux informations communiquées (indicateur 3)
Point de vigilance	Cette action nécessite une coordination avec les acteurs et actrices de l'action 4.4.

4.4 - Mobiliser et sensibiliser

Liste des sous actions	
Etat des lieux	Faire un état des lieux des actions existantes relatives à la biodiversité
Sensibiliser et partager les bonnes pratiques	Définir et déployer un premier plan d'actions stratégiques de sensibilisation et partage de bonnes pratiques
Impliquer	Impliquer les usagers des campus avec des projets de sciences participatives (inventaire de biodiversité, challenges...)

Service / personnes en charge	Julien Gasparini, professeur à iEES Paris (institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris) et responsable du master Biodiversité Ecologie et Evolution David Siaussat, conseiller Développement durable et transition environnementale auprès de la Présidence.
Parties prenantes impliquées	Internes : étudiantes et étudiants, enseignants chercheurs, BIATSS, personnels administratifs et des services, emplois étudiants, associations internes Externes : associations externes qui seront à impliquer, ONG
Date de réalisation estimée	S2 2028
Contexte de l'action	Les actions en faveur de la biodiversité déployées dans le cadre de ce schéma directeur DD&RSE seront renforcées s'il y a une meilleure compréhension des enjeux voire une participation des usagers des campus et sites à la démarche. Les enjeux et actions pour la biodiversité sont souvent moins bien appréhendés que ceux liés au changement climatique. Ainsi il est nécessaire de sensibiliser et reconnecter les personnes avec la nature pour qu'elles appréhendent mieux cette biodiversité, la place et le rôle des organismes dans les écosystèmes, et les actions à faire (ou à ne pas faire) pour favoriser cette biodiversité.
Description de l'action	L'objectif global sera de développer des actions sur les campus afin de sensibiliser les usagers (étudiantes, étudiants, personnels des sites) à la biodiversité en expliquant ce qu'on entend par biodiversité, les risques et dangers pour cette biodiversité, et les opportunités ou actions qui visent à ne pas l'affecter ou à la favoriser. La mobilisation des usagers sur les sites sera aussi un enjeu pour les reconnecter avec la nature et faire changer les habitudes. Pour ce faire, différentes actions seront étudiées pour déploiement : organisation d'événements participatifs au sein des événements existants ou en créant de nouveaux moments dédiés au cours de l'année, création ou soutien d'espace éducatifs et interactifs existants (jardins partagés, sentiers éducatifs), proposer des initiatives de science participative en interne (avec Science Ensemble qui rassemble tous les projets de l'ASU) ou en externe (avec des initiatives déjà existantes), sensibiliser à travers l'art et la culture, ou encore créer des campagnes de communication engageantes.

Contexte réglementaire / national	L'action s'inscrit pleinement dans la Stratégie nationale biodiversité 2030 qui a pour objectifs de réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité, de restaurer la biodiversité dégradée partout où cela est possible, et enfin de mobiliser tous les acteurs.
Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	L'université souhaite développer fortement cet axe et ces actions en s'appuyant sur les nombreuses forces en recherche et formation sur ces questions de biodiversité
Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) dans la dimension aménagements et travaux en faveur ou intégrant la dimension préservation ou restauration de la biodiversité.

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

Forces à SU sur ce sujet	Nombreuses forces en recherche et formation sur ces questions de biodiversité et risques environnementaux
Faiblesses à SU sur ce sujet	Sujet qui est peu mis en avant et notamment sous l'angle de la sensibilisation et de la mobilisation Le manque d'actions en faveur de la biodiversité sur les campus

Opportunités internes et externes	Opportunité de faire des actions ambitieuses pour la mobilisation et sensibilisation en s'appuyant sur les expertises recherche et formations à Sorbonne Université ou partenaires de l'Alliance Sorbonne Université (ASU)
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	Il faudra cibler le bon public, les bonnes actions de sensibilisation afin de mobiliser la communauté Sorbonne Université. Une diversité trop importante d'actions pourrait être contreproductive et brouiller le message initial.

4.4- Mobiliser et sensibiliser

4.4.1 - Faire un état des lieux des actions existantes relatives à la biodiversité

Responsable de la sous-action	Julien Gasparini (professeur à iEES Paris et responsable du master Biodiversité Ecologie et Evolution) David Siaussat (conseiller Développement durable et transition environnementale auprès de la Présidence)
Description de la sous-action	La première étape dans la stratégie de mobilisation et sensibilisation sera de faire un état des lieux des actions existantes à Sorbonne Université sur les sujets de biodiversité et de risques environnementaux. Cet état des lieux permettra d'identifier les ressources disponibles ou à créer dans le cadre de cette stratégie spécifique de mobilisation et sensibilisation sur ces questions liées à la biodiversité et aux ressources, de fédérer différents acteurs et actrices issues de la communauté pour travailler sur cette action (enseignants-chercheurs, BIATSS, étudiantes, étudiants, associations...) Cette étape sera aussi importante pour identifier les opportunités d'une action forte et coordonnée à destination du grand public et des décideurs publics sur des expertises recherche et formation présentes à Sorbonne Université mais également des aménagements et installations en faveur de la biodiversité et acclimatation au changement climatique (action 4.3). Cela sera aussi l'occasion d'identifier les partenariats en cours ou à développer pour ce type d'action sur nos campus et territoires (associations, ville, région, clusters, entreprises, ONG...).
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université, société civile
Date de réalisation estimée	S1 2026 et actions ponctuelles
Mise en œuvre de la sous-action	Interne

Ressources humaines nécessaires	Enseignants-chercheurs et BIATSS travaillant sur des thématiques de biodiversité, missions d'expertises doctorales, mission DD&RS, emplois étudiants, associations étudiantes, direction de la Communication (DCOM), direction des Relations sciences culture société
Ressources financières nécessaires	N/A
Ressources matérielles nécessaires	Logiciel d'enquête
Suivi de la sous-action	Julien Gasparini (professeur à iEES Paris et responsable du master Biodiversité Ecologie et Evolution), David Siaussat (conseiller Développement durable et transition environnementale auprès de la Présidence)

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre d'actions de sensibilisation existantes relatives à la biodiversité
Indicateur 2	Nombre de partenariats établis avec des acteurs et actrices internes et externes à Sorbonne Université
Suivi des indicateurs / rapportage	Un rapport de conclusion sur l'état des lieux sera produit par les porteurs de l'action.
Point de vigilance	N/A

4.4.2 – Définir et déployer un premier plan d'actions stratégiques de sensibilisation et partage de bonnes pratiques

Responsable de la sous-action	Julien Gasparini (professeur à iEES Paris et responsable du master Biodiversité Ecologie et Evolution), Emmanuel Gendreau (maître de conférence à iEES Paris))
Description de la sous-action	<p>L'objectif est de définir, suite à l'état des lieux de la sous-action 4.4.1, une stratégie biodiversité et gestion des ressources naturelles pour Sorbonne Université munie d'un plan d'action raisonnable et réalisable pour ce premier schéma directeur DD&RSE.</p> <p>Il est proposé à ce stade de privilégier trois champs d'actions. Un groupe de travail avec des acteurs identifiés à l'étape 4.4.1 sera créé pour discuter des options envisageables et faire des choix d'actions.</p> <p>Les trois champs d'actions envisagés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication et sensibilisation digitale : <p>L'objectif serait de diffuser l'information et sensibiliser de ce premier champs d'action sera de travailler en utilisant des outils digitaux (type vidéos) ou vecteurs de communication existants, notamment les réseaux sociaux de Sorbonne Université (newsletter, Instagram dont le compte créé par les emplois étudiants de la mission DD&RS, ...) La diffusion d'information pourra prendre les formes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffuser des informations sur la biodiversité locale ou récolte de données dans le cadre de dispositif de suivi d'aménagements, des initiatives ou des défis écoresponsables, - Utiliser la plateforme Transitives en développement pour partager et promouvoir les initiatives, valoriser les projets réussis et renforcer la collaboration entre étudiantes, étudiants, personnels et chercheurs. - Des communications pour promouvoir les bonnes pratiques au quotidien et les bénéfices des aménagements pour la biodiversité. <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un événement interactif : <p>Cet événement serait l'occasion de faire acteurs et actrices du territoire identifiés dans la sous-action 4.4.1 (associations environnementales, producteurs locaux...). Cet événement pourrait être une journée dédiée à la biodiversité avec différents modes d'interaction : ateliers de découverte des espèces des campus, conférences animées, projection de films documentaires avec des ressources proposées, expositions ou installations immersives.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir à l'organisation d'actions participatives avec des acteurs et actrices partenaires : <p>L'objectif est de proposer des activités pratiques dans le cadre des actions en faveur de la biodiversité sur les campus et des projets d'adaptation des bâtiments et des espaces. L'état des lieux des actions existantes relatives à la biodiversité (voir 4.4.1) permettra d'identifier des activités pratiques, ateliers ou autres événements déjà organisés par des membres de la communauté de Sorbonne Université ou des partenaires.</p> <p>Pistes à ce jour : projets de végétalisation des toitures, installation de nichoirs pour les oiseaux, création d'espaces écologiques propices à la faune locale, jardins collaboratifs, lieux de sensibilisation et de détente favorisant la biodiversité et la protection des ressources, actions de formation en interne (dans le cadre de cursus) ou démonstration et sensibilisation en externe (grand public, élus locaux, urbanistes...).</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université, société civile
Date de réalisation estimée	S1 2025 à S2 2028 et actions ponctuelles
Mise en œuvre de la sous-action	Interne (enseignants-chercheurs)

Ressources humaines nécessaires	Enseignants-chercheurs et BIATSS travaillant sur des thématiques de biodiversité, missions d'expertises doctorales, mission DD&RS, emplois étudiants, direction de la Communication (DCOM), direction des relations Science culture société
Ressources financières nécessaires	Budget à prévoir de 10 000 € dans le budget de la mission DD&RS
Ressources matérielles nécessaires	Espace nécessaire pour développer les actions
Suivi de la sous-action	Le suivi de la sous-action sera géré avec l'ensemble des responsables de l'action 4.4 sous forme de réunions régulières avec les chargés de mission d'expertise doctorale

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)	
Indicateur 1	Nombre d'actions composant la stratégie biodiversité et gestion des ressources naturelles
Indicateur 2	Evaluation des connaissances sur la biodiversité (basée sur l'enquête évoquée dans la sous-action suivante : 4.4.3)
Indicateur 3	Estimation de la connaissance des actions de Sorbonne Université dans d'autres structures
Suivi des indicateurs / rapportage	L'indicateur 1 sera évalué en interne lors des réunions régulières du groupe de travail de suivi de la sous-action. L'indicateur 2 sera évalué annuellement en commençant par le point 0 au premier semestre 2025 et répété annuellement. Enfin, le rayonnement sera évalué en milieu et fin de mandat auprès d'autres établissements.
Point de vigilance	Le suivi de ces indicateurs sera mutualisé avec les indicateurs des autres sous-actions et nécessitent d'avoir un bureau centralisé pour coordonner le tout.

4.4.3 - Impliquer les usagers des campus avec des projets de sciences participatives (inventaire de biodiversité, challenges...)

Responsable de la sous-action	Laure Turcati (ingénieure de recherche Sciences et recherches participatives)
Description de la sous-action	<p>La sensibilisation et l'implication des usagers des campus universitaires (étudiantes et étudiants, enseignants, personnels administratifs) aux questions de biodiversité peuvent s'appuyer sur des initiatives interactives et engageantes. Les sciences participatives, les défis collaboratifs et les enquêtes sont des outils particulièrement adaptés pour intégrer ces thématiques dans le quotidien des usagers, tout en renforçant leur lien avec leur environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sciences participatives comme levier d'engagement : <p>Les sciences participatives permettent de transformer les usagers en acteurs de la recherche scientifique. Sur un campus, on peut initier des projets tels que l'observation de la faune et de la flore locale. Par exemple, une application mobile dédiée pourrait inviter les participants à enregistrer leurs observations de biodiversité (oiseaux, insectes, plantes) sur le campus. Ces données pourraient ensuite être utilisées par des chercheurs ou partagées sur des plateformes ouvertes comme iNaturalist. Ce type d'initiative favorise non seulement une meilleure connaissance de l'environnement local, mais donne également aux participants le sentiment de contribuer concrètement à une cause plus large. Ces données peuvent également alimenter les projets de recherche des unités travaillant sur ces questions de biodiversité ou transition écologique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les challenges pour stimuler l'implication collective : <p>L'organisation de défis autour de la biodiversité est une manière ludique et compétitive d'attirer l'attention. Par exemple, un "Campus Bio Challenge" pourrait encourager les groupes ou individus à relever des défis comme planter un certain nombre d'arbres, créer des hôtels à insectes, ou identifier le plus grand nombre d'espèces locales en un temps donné. En offrant des récompenses symboliques (certificats, distinctions), ces défis peuvent générer un fort engouement, tout en ancrant les pratiques respectueuses de la biodiversité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enquêtes pour évaluer et sensibiliser : <p>Des enquêtes interactives peuvent être utilisées pour recueillir des perceptions et sensibiliser sur la biodiversité. Des questionnaires en ligne ou des sondages instantanés sur des applications ou panneaux interactifs pourraient poser des questions sur les connaissances, les attitudes et les attentes des usagers vis-à-vis de la biodiversité sur le campus. Ces enquêtes pourraient être suivies de courtes sessions d'information pour combler les lacunes identifiées et renforcer l'intérêt pour le sujet.</p>
Bénéficiaires	Les usagers des campus
Date de réalisation estimée	S2 2026
Mise en œuvre de la sous-action	Interne, externe (si utilisation de challenge ou applications déjà existante en dehors de l'université)

Ressources humaines nécessaires	Membres du réseau métier des sciences et recherches participatives (SRP) de l'Alliance Sorbonne Université
Ressources financières nécessaires	N/A
Ressources matérielles nécessaires	N/A
Suivi de la sous-action	Laure Turcati

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre d'outils ou actions de sciences participatives, challenges et enquêtes déployés à Sorbonne Université
Indicateur 2	Nombre d'actions et de résultats communiqués auprès de la communauté
Suivi des indicateurs / rapportage	Des rapports de résultats seront produits et publiés par le groupe de travail biodiversité de l'université et la mission développement durable.
Point de vigilance	Il sera crucial de ne pas trop démultiplier les outils au risque de rendre peu lisible cette action. Un effort recentré sur des actions emblématiques et bien pensées en amont apparaît nécessaire.

5

**FAVORISER LE BIEN-ÊTRE
DES PERSONNELS
ET DES ÉTUDIANTES
ET ÉTUDIANTS**

5.1 - Favoriser les mobilités actives

Liste des sous actions	
Sensibiliser	Organiser des événements de sensibilisation tout au long de l'année
Enquêter	Enquêter sur les pratiques et les freins à l'usage du vélo
Communiquer	Communiquer sur les bienfaits du vélo et lever les freins

Service / personnes en charge	Cellule développement durable (service Pilotage de l'exploitation et de l'information patrimoniale/ direction Patrimoine et logistique) ; Thomas French Keogh, référent Développement durable pour le pôle sciences et membre du bureau de l'association VéloSUn (usagers du vélo de Sorbonne Université)
Parties prenantes impliquées	Direction de la Communication (DCOM), organisateurs d'événements sur les sites facultaires, associations (VéloSUn notamment)
Date de réalisation estimée	S1 2026
Contexte de l'action	Cette action vise à accentuer le plan vélo existant de Sorbonne Université centré sur le forfait mobilité durable (FMD), les aménagements mis en place (accroches vélo et stations de réparation), ainsi qu'une carte interactive valorisant ceux-ci.
Description de l'action	C'est une action qui se fait auprès de toute la communauté Sorbonne Université (personnels, étudiantes et étudiants) et concerne tous les sites. L'action va se déployer autour de trois sous-actions dont les objectifs sont de lever les freins à la pratique du vélo tout en valorisant tous les bienfaits de sa pratique.

Contexte réglementaire / national	Le Plan national vélo et marche 2023-2027 a l'ambition de donner accès à chaque française et français à une solution de mobilité écologique. Il fait suite à des plans vélos dont le but est de développer la pratique du vélo sur tout le territoire avec des aspects santé mais aussi industriels. Stratégie nationale bas carbone (SNBC3) SPE : Circulaire des Services Publics Ecoresponsables n°6425 (Mesure n°3 Actions 3.1, 3.3 et 3.4)
Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	Plan vélo Sorbonne Université existant. Inscription de Sorbonne Université dans le programme « Objectif employeur pro-vélo » (OEPV), expérimentation avec un 1er site pilote en 2025 (Faculté des Lettres).
Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	Pont éventuel avec le schéma directeur Vie Étudiante (en cours d'élaboration)

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)	
Forces à SU sur ce sujet	Sujet fédérateur positif. Des experts en interne.
Faiblesses à SU sur ce sujet	Le côté multi-sites pose des problèmes car des spécificités locales sont à prendre en compte et des interlocuteurs à identifier. Besoin d'enquêter en amont pour comprendre les problématiques et les besoins. Manque de données quantitatives et qualitatives sur les déplacements des personnels et des étudiantes et étudiants.
Opportunités internes et externes	Des événements au sein de Sorbonne Université au sein desquels des actions sur les mobilités actives pourront être associées. Les campus organisent régulièrement des événements au cours desquels la pratique du vélo a toute sa place. Des associations locales à solliciter et des partenaires en interne.
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	Ressources humaines nécessaires importantes et contextes locaux à prendre en compte dans leurs diversités et donc spécificités. Chaque environnement pourrait avoir besoin d'une réponse spécifique.

5.1.1- Organiser des événements de sensibilisation tout au long de l'année

Responsables de la sous-action	Thomas French Keogh, référent Développement durable pour le pôle sciences et membre du bureau de l'association VéloSUn (usagers du vélo de Sorbonne Université), avec l'appui de l'association VéloSUn
Description de la sous-action	<p>La « culture vélo » se fait sur du long terme et doit donc s'inscrire dans une logique d'événements récurrents ou réguliers. De même, construire un système vélo, c'est prendre l'objet et son usage selon différents aspects. Il s'agit donc de toucher le savoir-faire, avec la possibilité d'offrir une solution d'apprentissage à fortiori en sécurité dans la circulation, de faciliter son acquisition ou son entretien. Pour décliner ces axes cela pourrait passer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • par la mise en place d'une vélo-école s'adressant à celles et ceux qui souhaitent s'y remettre ou simplement apprendre car une partie de la population n'a pas appris. • par une bourse aux vélos qui pourrait concerner les élèves de la vélo-école mais pas seulement • par des ateliers d'auto-réparations qui facilitent le quotidien des cyclistes. <p>L'objectif de cette sous action est de profiter des événements organisés sur les sites de Sorbonne Université pour proposer des animations relatives aux mobilités actives et plus particulièrement au vélo.</p>
Bénéficiaires	Tout SU
Date de réalisation estimée	A partir de février 2025 ; action pérenne
Mise en œuvre de la sous-action	La mise en œuvre se ferait grâce à des ressources internes mais aussi des ressources externes telles que des associations autour de la pratique du vélo au quotidien ou de l'auto-réparation.

Ressources humaines nécessaires	Pas de recrutement spécifique mais des emplois étudiants pourraient être spécifiquement sollicités. Cellule développement durable.
Ressources financières nécessaires	Des sessions de vélo-école peuvent être facturées en fonction du nombre de séances et du nombre de participants ou participantes. Des campagnes de communication pour valoriser les actions peuvent avoir un coût.
Ressources matérielles nécessaires	Les vélos pour la vélo-école, sachant que les élèves sont souvent dépourvus de vélos ; il faudra voir comment cela peut être géré. Casques, gilets réfléchissants (Logo Sorbonne Université). Si vélos disponibles, prévoir des lieux de stockage. Selon la pérennité de l'action vélo-école, l'acquisition de vélos pourra être étudiée.
Suivi de la sous-action	Cellule Développement durable (SPEIP/DPL), Thomas French Keogh avec l'appui de l'association VéloSUn.

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Si bourse aux vélos : nombre de vélos proposés et acquis.
Indicateur 2	Si bourse aux vélos : nombre de visiteurs
Indicateur 3	Si vélo-école, nombre d'élèves
Indicateur 4	Si vélo-école : estimation par le formateur des progrès des élèves
Indicateur 5	Si vélo-école, retours d'expériences avec éventuellement un questionnaire
Suivi des indicateurs / rapportage	Un bilan annuel des actions réalisées sur la base des indicateurs renseignés
Point de vigilance	<p>Connaître les différents événements et pouvoir anticiper l'organisation des ateliers en fonction des délais.</p> <p>Bien évaluer les ressources humaines à solliciter en interne et externe dont il faudra coordonner le travail.</p>

5.1.2 - Enquêter sur les pratiques et les freins à l'usage du vélo

Responsables de la sous-action	Françoise Bénévise (cellule Développement durable, SPEIP/DPL) et Thomas French Keogh, référent Développement durable pour le pôle sciences et membre du bureau de l'association VéloSUn (usagers du vélo de Sorbonne Université)
Description de la sous-action	<p>Sorbonne Université compte 27 campus et sites dont 22 à Paris. Les aménagements disponibles pour les cyclistes sont donc très variés (aménagements urbains, aménagements des sites) de même que les profils des cyclistes et leur pratique du vélo.</p> <p>Mener une enquête centrée sur la pratique du vélo visera d'une part à cerner la diversité des situations (contextes et profils) et à mieux comprendre le rapport qu'entretient la communauté Sorbonne Université vis-à-vis de cette forme de mobilité active.</p> <p>L'enquête s'attachera à interroger les usagères et usagers d'une diversité de sites de Sorbonne Université relevant des trois facultés, dans la mesure des moyens disponibles. Toute la communauté Sorbonne Université est concernée, personnels comme étudiantes et étudiants.</p> <p>Seront interrogés dans le cadre de cette enquête les personnes qui font du vélo afin d'améliorer leur expérience quotidienne. Et seront également sollicitées des personnes qui ne sont pas cyclistes, pour les aider à franchir le pas de la pratique du vélo, soit celles et ceux qui voudraient pratiquer mais estimeraient que les conditions ne sont pas encore réunies pour se lancer.</p> <p>Ainsi, l'enquête aura notamment pour objectif de mettre en évidence les freins à la pratique du vélo pour mieux cibler les actions importantes à mettre en place afin de lever ces freins.</p> <p>Étapes de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de la méthodologie d'enquête, périmètre et volume de répondants souhaité • Enquêtes sur site : des usagers vélos et des non usagers seront sollicités pendant une période donnée sur leur quotidien cycliste sur tous les campus Sorbonne Université. <p>(Un autre questionnaire pourrait être aussi diffusé en ligne pour toucher plus de cyclistes potentiels)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépouillement et analyse des réponses à l'enquête ; • Restitution des résultats de l'enquête
Bénéficiaires	Tout SU
Date de réalisation estimée	S2 2025 ; action ponctuelle (éventuellement à renouveler quelques années après)
Mise en œuvre de la sous-action	Interne. Selon l'ampleur de l'enquête, prestation à envisager pour les enquêtes sur sites.

Ressources humaines nécessaires	<p>Méthodologie / analyse : cellule Développement durable, autre service de Sorbonne Université.</p> <p>Enquêtes sur sites : emplois étudiants de la mission DD&RS, emplois étudiants des facultés et/ou recrutement d'emplois étudiants dédiés à envisager. Si besoin, autre type de recrutement à considérer.</p> <p>Restitution et communication : cellule Développement durable avec la direction de la Communication (DCOM).</p>
Ressources financières nécessaires	<p>La rémunération des personnes qui déploient l'enquête sur les différents sites pour les heures effectuées (emplois étudiants recrutés dans ce but ou enquêteurs extérieurs)</p> <p>Budget à prévoir dans le budget de fonctionnement de la mission DD&RS</p>
Ressources matérielles nécessaires	Des tablettes pour remplir les enquêtes directement, ces tablettes ne seront pas achetées mais empruntées à un service de Sorbonne Université qui en a déjà fait l'acquisition.
Suivi de la sous-action	Cellule Développement durable

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de personnes ayant répondu à l'enquête
Indicateur 2	Nombre d'usagers du vélo parmi les répondants
Suivi des indicateurs / rapportage	N/A
Point de vigilance	<p>Plan de charge des responsables de la sous action.</p> <p>Disposer des ressources humaines nécessaires pour déployer l'enquête sur divers sites de Sorbonne Université, et si possible ailleurs qu'à Paris.</p>

5.1.3 - Communiquer sur les bienfaits du vélo et lever les freins

Responsable de la sous-action	Stéphanie Boniface (chargée de mission Empreinte carbone - IPSL et membre de de l'association VéloSUn (usagers du vélo de Sorbonne Université) avec l'appui de la direction de la Communication de SU
Description de la sous-action	<p>Le vélo est un mode de déplacement doux pour l'environnement et le porte-monnaie, silencieux, sain et peu encombrant, qui apporte ainsi des solutions à des défis actuels majeurs, environnementaux ou de santé publique, notamment la réduction des émissions de polluants et de gaz à effet de serre.</p> <p>Communiquer largement et régulièrement sur ce thème, permettra de sensibiliser personnels et étudiantes et les étudiants, de leur faire prendre conscience :</p> <ul style="list-style-type: none"> des multiples co-bénéfices (dont notre bien-être mental et physique -réduction de notre stress, meilleure concentration et donc productivité ; réduction du risque de maladies cardiovasculaires et d'exposition à la pollution sonore et atmosphérique...-), des éventuelles idées reçues qui peuvent être des freins à la pratique du vélo, pour in fine, leur donner envie d'essayer de nouvelles pratiques, de ce qui est déjà mis en place pour encourager cette pratique (par ex. le forfait Mobilités durables pour les personnels de Sorbonne Université). <p>Pour ces communications, les différents canaux de communication de l'université et des facultés pourront être mobilisés.</p> <p>Et pour aller plus loin, pour inciter au passage à l'action, voire ancrer de nouvelles habitudes, personnels et étudiantes et étudiants seront invités à participer à des événements et défis sportifs, organisés au niveau de l'université ou au niveau national (par exemple Mai à vélo).</p>
Bénéficiaires	Tout Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	Rétroplanning Semestre 1 2025, action pérenne
Mise en œuvre de la sous-action	Interne / Externe

Ressources humaines nécessaires	Cellule Développement durable (SPEIP/DPL), direction de la Communication , département des Activités physiques et sportives (DAPS), Conseiller Vie étudiante et de campus
Ressources financières nécessaires	Événements ou animations, notamment dans le cadre de Mai à vélo.
Ressources matérielles nécessaires	Mise à disposition d'espaces de communication par les facultés (MVE par exemple , bibliothèques, panneaux d'affichages...)
Suivi de la sous-action	Stéphanie Boniface avec l'aide de la direction de la Communication

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de communications par an (articles ou encarts, pas seulement une phrase)
Indicateur 2	Nombre d'événements par an et nombre de participantes et participants.
Indicateur 3	Pour les défis sportifs nombre de kilomètres parcourus par exemple.
Suivi des indicateurs / rapportage	Bilan annuel remonté au groupe de travail développement durable transition environnementale.
Point de vigilance	<p>Calendrier des communications à anticiper, fluidité dans les échanges entre les différentes parties prenantes.</p> <p>Organisation des événements à anticiper et prise en compte dans le plan de charge des référents et référents d'action et parties prenantes.</p>

5.2 - Alimentation durable : état des lieux de la restauration collective à Sorbonne Université

Liste des sous actions	
Typologie	Typologie des restaurants collectifs (pour personnels et aux étudiantes et étudiants) de Sorbonne Université
Enquête	Enquête auprès d'un échantillon de restaurants collectifs

Service / personnes en charge	Cellule développement durable (Service Pilotage de l'exploitation et l'information patrimoniale / Direction Patrimoine et Logistique) : Françoise Bénévise et Angèle Lepeltier
Parties prenantes impliquées	Direction Patrimoine et logistique de Sorbonne Université, CROUS Paris (voire d'autres CROUS régionaux), Ville de Paris, acteurs en charge de la collecte des déchets
Date de réalisation estimée	S1 2026
Contexte de l'action	<p>Sorbonne Université compte plus de 15 000 agents et 50 000 étudiantes et étudiants pour lesquels l'alimentation est un enjeu majeur de bien-être et de santé. La communauté Sorbonne Université se restaure aujourd'hui quotidiennement dans divers lieux gérés ou non par Sorbonne Université selon des modalités administratives diverses. Cet écosystème complexe implique une grande diversité d'acteurs et rend le sujet « alimentation durable » difficile à analyser.</p> <p>Le contexte réglementaire de la loi EGalim (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous) est un puissant levier qui pousse à l'action notamment pour offrir aux étudiantes et étudiants ayant d'importantes difficultés financières des repas équilibrés et accessibles.</p>
Description de l'action	<p>Afin de porter à connaissance la complexité de la restauration collective au sein de Sorbonne Université dans le cadre d'une réflexion sur l'alimentation durable, il est tout d'abord proposé d'établir un état des lieux des restaurants collectifs. Cet état des lieux consiste à recenser un certain nombre de données (administratives et relatives au développement durable) sur les restaurants. Cet état des lieux permettra d'établir une typologie des restaurants collectifs de l'ensemble des sites de Sorbonne Université.</p> <p>Cette action est focalisée, en termes de développement durable, sur l'alimentation et les déchets alimentaires. Les questions relatives à l'énergie par exemple ne seront pas traitées.</p> <p>Sur la base de cette typologie, un échantillon de 3 à 5 restaurants représentatifs sera choisi. Les restaurants de cet échantillon feront l'objet d'une enquête basée sur des observations et entretiens avec un certain nombre d'acteurs et usagers des restaurants. L'objectif de cette enquête est, d'une part de comprendre le fonctionnement interne des restaurants et le fonctionnement avec Sorbonne Université. D'autre part, il s'agit de recenser les actions durables déjà menées au sein des restaurants, les contraintes, leviers d'actions et besoins. Enfin, sera interrogée la mise en œuvre de la démarche services publics écoresponsables (SPE) par les gestionnaires des restaurants.</p> <p>Les résultats de cette enquête permettront de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser au niveau de Sorbonne Université des actions existantes en matière d'alimentation durable • Cerner des besoins au sein de l'échantillon et donc par extrapolation, dans plusieurs restaurants fréquentés par la communauté Sorbonne Université, en matière d'alimentation durable • Identifier le type d'acteurs à contacter, impliquer, mobiliser pour ce faire dans les restaurants.

Contexte réglementaire / national	<p>La loi EGalim de 2018, complétée par la loi Climat et résilience en 2021 (volet « Se nourrir »), a fixé l'objectif d'intégrer au moins 50 % de produits durables et de qualité, dont au moins 20 % de produits biologiques, dans les repas servis en restauration collective. Cette mesure s'applique depuis le 1er janvier 2022 à tous les restaurants collectifs de service public (scolaire et universitaire, hôpitaux, médico-social, administrations...). Depuis le 1er janvier 2024, de nouveaux objectifs ont été fixés pour la restauration collective : 60 % de viandes et poissons durables et de qualité ; ce taux étant même porté à 100 % pour la restauration collective de l'État, ses établissements publics et les entreprises publiques nationales.</p> <p>La loi EGalim repose sur : Rémunérer justement les producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail ; Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits alimentaires ; Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous ; Renforcer les engagements sur le bien-être animal ; Réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire.</p> <p>La loi AGE (Anti-gaspillage pour une économie circulaire) de 2020 vient renforcer ces objectifs notamment en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire et de valorisation des biodéchets.</p> <p>Démarche Services Publics Écoresponsables (SPE) depuis 2020.</p>
--	--

Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	<p>Engagement du CROUS Paris et de certains autres restaurants collectifs fréquentés de Sorbonne Université dans la démarche Services Publics Ecoresponsables (SPE) depuis 2024.</p> <p>Sorbonne Université doit donc s'attacher à répondre aux critères de la Mesure 10 SPE : Promouvoir une alimentation plus respectueuse de l'environnement, en développant l'offre végétarienne et l'achat de produits issus de l'agriculture biologique, de qualité ou durable et en réduisant le gaspillage alimentaire à l'issue d'un diagnostic préalable.</p>
Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	<p>Schéma directeur de la Transition écologique du CROUS Paris adopté en CA le 10 juillet 2023.</p> <p>Futur schéma directeur de la vie étudiante en cours d'élaboration (pilotage par la direction de la Formation tout au long de la vie - DFTLV de Sorbonne Université).</p>

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

Forces à SU sur ce sujet	<p>Les 23 restaurants collectifs de Sorbonne Université sont un puissant levier d'action pour une alimentation durable car ils touchent un volume d'usagers conséquent.</p>
Faiblesses à SU sur ce sujet	<p>Complexité administrative de la restauration collective (notamment en termes de convention) qui nécessite d'être bien appréhendée pour être intégrée à une réflexion sur la mise en œuvre d'actions de développement durable.</p>
Opportunités internes et externes	<p>De fortes attentes en matière d'alimentation durable notamment de la part des étudiantes et étudiants.</p> <p>Des acteurs déjà mobilisés sur l'alimentation durable notamment le CROUS Paris qui s'est engagé officiellement le 25 novembre 2024 dans la démarche Mon Restau Responsable, pour tous ses restaurants.</p> <p>La cellule développement durable a établi des contacts avec par des étudiantes et étudiants de Sorbonne Université.</p>
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	<p>Contraintes de ressources financières et humaines.</p> <p>Sorbonne Université n'est pas le gestionnaire de tous les restaurants collectifs.</p>

5.2.1 - Typologie des restaurants collectifs (pour personnels et étudiantes et étudiants) de Sorbonne Université

Responsables de la sous-action	Cellule développement durable (SPEIP/DPL) : Françoise Bénévise et Angèle Lepeltier
Description de la sous-action	<p>Cette sous-action vise à dresser une typologie des restaurants collectifs de Sorbonne université. Ne sont pas concernés les traiteurs, les cafétérias, les distributeurs CROUS qui sont autant de dispositifs différents avec leur propre mode de fonctionnement.</p> <p>Il s'agira dans un premier temps d'établir un état des lieux des 23 restaurants collectifs de Sorbonne Université. Outre des éléments de base (effectif de l'équipe, nombre de couverts par jour, présence ou non d'une cuisine sur place...), des données administratives seront également recensées : gestion par Sorbonne Université, par le CROUS ou gestion privée ; existence d'une convention avec Sorbonne Université ou non ; type de convention...</p> <p>Au regard du développement durable, seront inscrites dans l'état des lieux les données accessibles donc publiques telles que l'inscription sur la plateforme MaCantine (un des critères de la démarche SPE, Services publics écoresponsables).</p> <p>L'ensemble de ces données constituera un état des lieux de la restauration collective de Sorbonne Université. Il sera présenté dans un tableau permettant une vision globale. A partir de cet état des lieux seront choisis les critères pour établir une typologie des restaurants collectifs de Sorbonne Université. Cette typologie vise à mieux comprendre l'organisation de la restauration collective de Sorbonne Université et à la partager avec la communauté Sorbonne Université ainsi qu'avec les actrices et acteurs souhaitant développer des actions relatives à l'alimentation durable.</p>
Bénéficiaires	Toute la communauté de Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S2 2025 ; action ponctuelle
Mise en œuvre de la sous-action	Interne par la cellule développement durable (SPEIP/DPL).

Ressources humaines nécessaires	Deux chargées de mission développement durable de la Cellule développement durable (SPEIP/DPL).
Ressources financières nécessaires	Budget de fonctionnement de la mission DD&RS
Ressources matérielles nécessaires	
Suivi de la sous-action	Cellule développement durable (SPEIP/DPL) : Françoise Bénévise et Angèle Lepeltier

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Nombre de restaurants collectifs dont les données ont été collectées / nombre total de restaurants collectifs.
Indicateur 2	Nombre de restaurants collectifs inscrits sur la plateforme MaCantine / nombre total de restaurants collectifs.
Suivi des indicateurs / rapportage	Ces indicateurs seront établis grâce à l'état des lieux. Ils seront mis à jour si l'état des lieux est renouvelé.
Point de vigilance	Cette sous-action nécessite de recenser un certain nombre de données pour tous les restaurants collectifs de Sorbonne Université. Certaines données seront plus compliquées à collecter que d'autres ; certaines données sont peut-être inexistantes aujourd'hui.

5.2.2 – Enquête auprès d'un échantillon de restaurants collectifs

Responsables de la sous-action	Cellule développement durable (SPEIP/DPL) : Françoise Bénévise et Angèle Lepeltier
Description de la sous-action	<p>La sous action 5.1.1 aboutira à un état des lieux des restaurants collectifs de Sorbonne Université (données administratives et données relatives au développement durable) puis à l'établissement d'une typologie de ces restaurants.</p> <p>La sous action 5.1.2 vise à approfondir les données recensées lors de l'état des lieux auprès d'un échantillon de restaurants issu de cette typologie.</p> <p>L'objectif de cette démarche est double :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le mode de fonctionnement interne des restaurants (livraison, organisation en cuisine, offre de restauration) et avec Sorbonne Université • Recenser avec les interlocuteurs et interlocutrices des restaurants les démarches de développement durable et évaluer les contraintes, leviers et besoins. • Mettre en regard ces informations avec la démarche SPE, services publics écoresponsables (inscription sur Ma Cantine, gestion des déchets, alimentation bio, produits durables, option végétarienne). <p>Une méthodologie d'enquête sera élaborée avec les parties prenantes privilégiant l'observation sur site et des entretiens qualitatifs avec des membres des équipes et des usagers des restaurants sélectionnés.</p>
Bénéficiaires	Toute la communauté de Sorbonne Université
Date de réalisation estimée	S2 2026 ; action ponctuelle renouvelable si les moyens humains le permettent
Mise en œuvre de la sous-action	Interne par la cellule développement durable

Ressources humaines nécessaires	Deux chargées de mission développement durable de la cellule développement durable (SPEIP/DPL). Equipe d'emplois étudiants de la mission DD&RS.
Ressources financières nécessaires	Budget de fonctionnement de la mission DD&RS
Ressources matérielles nécessaires	
Suivi de la sous-action	Cellule développement durable (SPEIP/DPL) : Françoise Bénévise et Angèle Lepeltier

Indicateurs de suivi de la sous-action (quantitatifs ou qualitatifs)

Indicateur 1	Indice de proximité illustrant le type de relation actuelle entre le restaurant collectif et Sorbonne Université (relations étroites existantes et actions durables communes possibles / peu ou pas de relations, actions communes possibles ou pas).
Indicateur 2	Indice de marge de manœuvre illustrant le potentiel en matière d'actions durables (actions existantes / collaboration souhaitée ou pas d'action et aide souhaitée / pas d'actions et/ou pas d'aide souhaitée).
Suivi des indicateurs / rapportage	Ces indices seront produits à l'issue de l'enquête de la sous action 5.1.2 et pourront être extrapolés grâce à la typologie basée sur l'état des lieux. Une estimation de leur évolution pourra être faite par la cellule Développement durable si des modalités de travail ont été instaurées avec les parties prenantes pour mettre à jour les données.
Point de vigilance	<p>Le choix des restaurants collectifs constituant l'échantillon.</p> <p>La mise en place de modalités de travail et de partage avec des acteurs externes à SU.</p> <p>Si des actions sont envisageables et envisagées au sein des restaurants en collaboration avec la cellule Développement durable, les ressources financières et humaines doivent permettre leur mise en place.</p>

5.3 - Création d'une charte « Vivre ensemble au travail »

Liste des sous actions	
N/A	N/A

Service / personnes en charge	Laura Truffier et Emmanuelle Encrenaz, chargées de mission auprès de la Direction générale des services (DGS) et du vice-président Ressources humaines, financières et numériques.
Parties prenantes impliquées	<p>Directions administratives et missions ayant des actions en lien avec la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Direction Développement des compétences • Direction Prévention des risques professionnels • Direction Accompagnement médical et social • Directions des Ressources humaines facultaires • Missions Égalité, Handicap, Développement Durable et responsabilité sociétale • Référents Laïcité et Lutte contre les formes de discrimination et de racisme <p>Ces interlocutrices et interlocuteurs sont consultés pour avis et améliorations.</p> <p>Direction de la Communication pour la conception graphique de la charte.</p>
Date de réalisation estimée	2025 (trimestre 1)
Contexte de l'action	<p>Développement d'une démarche d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) : construction d'un propos et de lignes directrices concernant la QVCT, fondée sur les réalisations et projets des parties prenantes.</p> <p>La création de la charte « Vivre ensemble au travail » matérialise le lancement de cette dynamique. A la suite, un groupe d'échange autour de la QVCT sera établi.</p>
Description de l'action	<p>Création d'une charte rappelant les fondamentaux du vivre ensemble ; consultation et avis des parties prenantes, avant présentation en comité social d'organisation (CSA) puis en conseil d'administration (CA) début 2025.</p> <p>La charte mènera vers une page intranet recensant les différentes actions de l'établissement en lien avec la QVCT et les personnes et ressources appropriées selon diverses situations type.</p>

Contexte réglementaire / national	Orientations stratégiques ministérielles en matière de politique de prévention des risques professionnels dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, année 2024 : mention explicite de la QVCT.
Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet	<p>2021-2023 : mission QVT ayant produit un recensement d'actions, proposées par un large panel de personnel de l'établissement, dont la mise en œuvre pourrait conduire à l'amélioration de la QVCT.</p> <p>2024 : cellule de recensement et coordination des actions relevant du champ QVCT</p>
Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant	Le plan d'actions 2025-2029 de la mission Égalité mentionne l'élaboration d'une charte sur le respect des personnes, et de leur temps de travail, qui sont abordés dans la présente charte.

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)	
Forces à SU sur ce sujet	<p>Accueil plutôt favorable des parties prenantes pour cette action.</p> <p>Réseau de diffusion via les laboratoires, départements, composantes.</p>
Faiblesses à SU sur ce sujet	Disponibilité des interlocuteurs pour faire converger la proposition.
Opportunités internes et externes	<p>Sujet porté par les directives ministérielles : « Orientations stratégiques ministérielles en matière de politique de prévention des risques professionnels dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche », année 2024, rédigées par la direction générale des ressources humaines (DGRH) du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI), à destination des services RH (ressources humaines) des établissements relevant du MESRI.</p> <p>Intérêt de nombreuses personnes et actrices et acteurs en interne pour la thématique QVCT.</p>
Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)	N/A

6

**METTRE EN ŒUVRE
LA POLITIQUE D'ACHAT
PUBLIC RESPONSABLE**

6.1 Poursuivre la mise en œuvre du SPASER 1 (2024-2025)

Liste des sous actions	
Ateliers	Définition et priorisation des thèmes des ateliers d'intelligence collective du SPASER (schéma de Promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables), invitation et réunion des parties prenantes, animation et formalisation des travaux.
Indicateurs	Collecter et piloter les indicateurs du SPASER et les indicateurs développement durable des marchés notifiés (% de considérations environnementales et sociales dans les marchés).
Suivi	Réunir les membres du comité de suivi et rendre compte des avancées du projet, solliciter leurs avis et expertises pour valider et ajuster la stratégie le cas échéant.
Communication	Favoriser l'implication des acteurs de la chaîne achat en partageant les travaux, les résultats et les attendus du SPASER. Diffuser à la communauté les outils co-construits en équipe projet, mettre à disposition des ressources utiles et faciliter le travail en réseau.

Service / personnes en charge	Service Pilotage de la performance achat (SPPA) - Direction des Achats
Parties prenantes impliquées	Direction des Achats, direction générale des services, mission Développement durable et responsabilité sociétale, comité de suivi SPASER, direction de la Communication, direction des Ressources humaines, membres du réseau achat durable (dont services prescripteurs), Ensemble Paris Emploi Compétences, réseau Hosmoz...
Date de réalisation estimée	Fin S2 2025
Contexte de l'action	<p>Avec un volume d'achat annuel de 140M€, Sorbonne Université a fait le choix de se doter d'un document cadre qui oriente la politique achat de l'établissement vers une politique achat responsable.</p> <p>Les achats sont un levier d'action important pour la mise en œuvre des politiques Développement durable portées par l'université : par exemple les achats représentent une part majoritaire de notre impact environnemental (24% des émissions du Bilan Carbone® de Sorbonne Université en 2021) et permettent de participer à l'insertion de personnes éloignées de l'emploi.</p> <p>Le schéma de Promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables de Sorbonne Université permet également de respecter les nouvelles obligations réglementaires notamment celles du Plan National pour des Achats Durables (PNAD), de la loi Climat et Résilience ou de la loi EGALIM.</p>
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Repositionnement de la performance achat durable dans la chaîne de l'achat notamment par la construction d'outils partagés permettant une meilleure anticipation, et donc une plus forte coopération avec les services prescripteurs et les opérateurs économiques. Et poursuite des ateliers d'intelligence collective animés par le SPPA permettant le déploiement des actions et objectifs du SPASER - Pilotage des indicateurs définis dans le SPASER 1 : <ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs Marchés : nombre de marchés avec une considération environnementale/sociale, nombre de marchés avec un suivi régulier des engagements environnementaux / sociaux, nombre de marchés attribués à des PME, nombre de marchés attribués à l'ESS (économie sociale et solidaire). • Indicateurs Ateliers : nombre d'outils diffusés sur l'intranet, nombre de projets de marchés publiés sur APProch, nombre de marchés soutenus par le guichet Achat durable (AD), nombre de réunions de lancement et de suivi d'exécution avec un point développement durable, nombre de segments générateurs de déchets et consommateurs de ressources identifiés et améliorés, nombre de marchés lancés en ACV (analyse du cycle de vie), nombre de marchés avec fortes opportunités sociales identifiées et réalisées. <p>Les indicateurs pourront être adaptés en fonction des avancées du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation régulière du comité de suivi (minimum 2 fois par an) qui regroupe des membres permanents (conseiller DD&TE de la présidence, vice doyens, DGSA, direction du Budget et des finances, direction Patrimoine et logistique, chargées de mission développement durable, direction des Achats, directions générales facultaires, équipe projet SPASER) et des membres ponctuels (experts ou directions techniques concernées). Ce comité de suivi a pour rôle de suivre l'avancée des ateliers, de proposer des ajustements/conseils en vue d'un arbitrage, et d'échanger sur les actions à mettre en place pour diffuser les bonnes pratiques de l'achat public responsable dans les facultés et le niveau inter facultaire. - Renforcement de la communication sur le SPASER et les considérations développement durable : partage des travaux sur l'avancée du SPASER, mise en place de points réguliers avec la direction de la Communication afin d'identifier les sujets, les canaux de communication pertinents et la temporalité des diffusions d'information, partage d'outils et de ressources utiles sur l'intranet, via le réseau achat durable.

<p>Contexte réglementaire / national</p>	<p>L'article 35 de la loi Climat et résilience (2022) prenant effet le 21 août 2026 introduit l'obligation pour tous les acheteurs publics de retenir au moins un critère d'attribution prenant en compte les caractéristiques environnementales de l'offre et de prévoir des conditions d'exécution (spécifications techniques ou clauses d'exécution) prenant en compte l'environnement. Tous les marchés publics supérieurs aux seuils européens (5 538 000€ pour les marchés de travaux, 143 000€ pour les marchés de fournitures et services) devront comprendre des conditions d'exécution prenant en compte des considérations relatives au domaine social ou à l'emploi, notamment en faveur des personnes défavorisées.</p> <p>La loi Industrie Verte (2023) instaure l'obligation pour les tous acheteurs publics (ministères, établissements publics...) d'adopter et de publier un SPASER.</p> <p>La loi AGECE de 2020 encourage une gestion plus durable des ressources et une réduction des déchets. Au niveau des achats, cela se traduit par une réduction des plastiques à usage unique et l'obligation de favoriser des produits issus du recyclage ou respectueux de l'environnement, en lien avec les critères de l'économie circulaire.</p>
<p>Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet</p>	<p>Sorbonne Université prévoit de s'aligner progressivement sur les ambitions du Plan National pour des Achats Durables (PNAD) pour l'été 2025 : 100% des marchés publics notifiés comportent au moins une considération environnementale et 30% au moins une considération sociale.</p>
<p>Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant</p>	<p>Le SPASER 2 s'inscrit dans une logique de continuité et d'amélioration continue en lien avec les documents stratégiques existants. Afin de préparer efficacement le SPASER 2, un bilan détaillé des actions engagées sera réalisé dans le cadre du SPASER 1.</p> <p>Ce bilan prendra la forme d'un retour d'expérience (RETEX) approfondi, évaluant l'engagement des acheteurs et acheteuses, et des services prescripteurs sur les objectifs fixés, ainsi que l'impact des initiatives déjà mises en œuvre. Cette démarche permettra d'identifier les points forts à pérenniser et les axes d'amélioration à prioriser, en vue de construire une stratégie d'achat encore plus alignée avec les objectifs sociaux et environnementaux du SPASER2.</p>

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

<p>Forces à SU sur ce sujet</p>	<p>Fort portage politique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Positionnement stratégique du développement durable dans la stratégie de pilotage et la politique achat • Equipe renforcée et experts spécialisés dans ce domaine (vice-président Patrimoine et développement durable, conseiller Développement durable et transition environnementale, chargée de mission achat durable, ingénieure et chargées de mission Développement durable, mission DD&RS). <p>Adhésion au projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les parties prenantes du projet adhèrent aux enjeux des achats durables et se mobilisent autour des ateliers d'intelligence collective. <p>Adaptabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La direction des Achats a une organisation agile et propose des ateliers et actions modulables.
<p>Faiblesses à SU sur ce sujet</p>	<p>Ressources humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La vacance de certains postes et la mobilité importante génèrent une charge de travail accrue pour les équipes. <p>Coordination:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La coordination entre les différents acteurs de la chaîne achat pourrait être renforcée pour favoriser une meilleure anticipation et stabilisation des programmations. • Les considérations de développement durable, souvent intégrées tardivement, pourraient gagner à être davantage prises en compte en amont des stratégies de marché. <p>Complexité des besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le portefeuille de plus de 500 marchés actifs reflète la diversité et l'ampleur des besoins à couvrir. • Les besoins évolutifs, notamment en recherche, rendent la gestion parfois complexe. <p>Pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La systématisation du sourcing et le développement d'évaluations fournisseurs représentent des axes d'amélioration. • Certains segments d'achats stratégiques pourraient être mieux couverts pour sécuriser davantage de besoins essentiels.

<p>Opportunités internes et externes</p>	<p>Optimisation interne et structuration des pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre du SPASER offre une opportunité de renforcer l'organisation interne de la chaîne achat de l'université. Elle permet de transformer des pratiques existantes en processus formalisés pour plus d'efficacité. • Les ateliers d'intelligence collective constituent un cadre idéal pour rassembler les acteurs de l'achat autour de problématiques communes et co-construire des solutions adaptées. <p>Renforcement des collaborations externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le SPASER favorise les échanges et le travail en réseau avec d'autres universités et acheteurs publics confrontés à des problématiques similaires • Les actions prévues renforcent les partenariats avec des experts de l'insertion (Hosmoz, EPEC), contribuant ainsi à valoriser l'impact social des achats. <p>Appui stratégique pour une politique d'achat responsable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le développement d'une gouvernance achat permet de mieux intégrer la politique d'achat responsable dans la stratégie globale de Sorbonne Université, en travaillant sur des thématiques telles que la politique de consommation, l'audit ou encore l'évaluation des fournisseurs. • L'utilisation d'APPACH, le système d'information achat de l'État, contribue à améliorer le pilotage global des achats et à renforcer la politique d'achat responsable
<p>Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)</p>	<p>Mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La transformation des pratiques et la formalisation des processus pourraient générer des résistances au changement ou nécessiter un accompagnement des acteurs de la chaîne achat pour garantir l'adhésion. • La coordination autour des ateliers d'intelligence collective peut être difficile à maintenir sur le long terme. <p>Exigences réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les obligations associées au SPASER et aux politiques d'achats responsables imposent une adaptation rapide qui pourrait mettre sous tension les équipes déjà mobilisées par leurs missions courantes. • La mise en réseau avec d'autres acteurs publics peut engendrer des contraintes organisationnelles ou des délais supplémentaires pour harmoniser les pratiques. <p>Risques opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'intégration d'APPACH, en tant que nouveau système d'information, pourrait rencontrer des difficultés techniques ou une prise en main prolongée par les équipes.

6.2 – Construire et mettre en œuvre le SPASER 2 (2026-2028)

Liste des sous actions	
Définir les objectifs du SPASER2 et les segments d'achats prioritaires	Proposer des objectifs et des actions autour d'axes stratégiques, rédiger et faire valider un pré-projet de SPASER 2 par la gouvernance et prioriser des segments d'achats cibles (déplacements professionnels, travaux, énergie, numérique, petits matériels de laboratoires, équipements scientifiques, etc.). Identifier les dépenses budgétaires et fiscales favorables et défavorables à l'environnement (budget vert).
Créer un nouveau groupe de travail SPASER 2 pour co-construire le document	Mobiliser une équipe projet autour de la directrice des achats, de la cheffe du service Performance achat et de la chargée de mission Achat responsable de SU ; co-construire un SPASER 2 en créant un groupe de travail élargi (15 membres permanents).
Enrichir le SPASER 2 grâce à des ateliers collaboratifs d'intelligence collective	Enrichir le SPASER 2 grâce à des ateliers collaboratifs d'intelligence collective permet d'intégrer des perspectives variées et d'assurer une appropriation partagée des enjeux par toutes les parties prenantes. Ces ateliers favorisent l'émergence d'idées innovantes et l'adaptation des actions aux réalités opérationnelles, tout en renforçant la cohésion autour des objectifs stratégiques.
Rédiger, finaliser et mettre en forme le SPASER 2	Rédiger le SPASER 2 (service Performance achat, mission DD&RS), le mettre en forme et décider d'une mode de diffusion (direction de la Communication), le faire valider par la présidence et le soumettre au vote des élues et élus. Enfin, le diffuser sur le site internet de SU.
Définir un calendrier partagé des réalisations	La définition d'un calendrier partagé des réalisations garantit une coordination optimale entre les parties prenantes et une visibilité claire des étapes à venir. Ce calendrier détaille les jalons clés, les actions prioritaires et les délais associés, tout en assurant un suivi régulier de l'avancement. Il constitue un outil essentiel pour harmoniser les efforts et respecter les objectifs fixés
Mettre en œuvre le SPASER 2	La mise en œuvre du SPASER 2 consiste à déployer les actions définies autour des axes stratégiques, en mobilisant les parties prenantes et en utilisant des outils adaptés. Elle inclut la sensibilisation, la formation des acteurs et le suivi rigoureux des engagements pour garantir l'impact des achats responsables dans l'ensemble de l'université.

Service / personnes en charge	Service Pilotage de la performance achat (SPPA) / Direction des Achats
Parties prenantes impliquées	Direction des achats, direction générale des services, mission Développement durable et responsabilité sociétale, comité de suivi SPASER, direction de la Communication, direction des Ressources humaines, membres du réseau achat durable (dont services prescripteurs), Ensemble Paris Emploi Compétences, réseau Hosmoz...
Date de réalisation estimée	Construction : 2025-2026 et mise en œuvre de la vague 1 : Fin S2 2028
Contexte de l'action	Le SPASER 2 s'inscrit dans un contexte marqué par des enjeux croissants de transition écologique et sociétale, renforcés par les obligations de la loi Climat et Résilience. En réponse à ces défis, Sorbonne Université, avec un volume annuel d'achats supérieur à 110 millions d'euros, a initié dès 2022 une démarche structurée pour intégrer pleinement les principes du développement durable dans sa politique d'achats. Ce travail s'appuie sur une méthodologie participative, impliquant divers acteurs internes et partenaires, pour harmoniser et renforcer les pratiques. Le déploiement de ce schéma vise à généraliser des achats éco-socio-responsables tout en alignant les objectifs institutionnels sur les engagements nationaux en matière d'achats durables.
Description de l'action	La construction du SPASER 2 de Sorbonne Université suit une méthodologie rigoureuse et collaborative. Elle commence par une phase de diagnostic qui identifie les enjeux prioritaires en matière d'achats responsables. Cette analyse permet de définir les axes stratégiques, les objectifs et les actions, en cohérence avec les recommandations nationales et les spécificités de l'université. Un groupe de travail multidisciplinaire, composé de représentants des composantes, d'experts métiers et de référents en développement durable, co-construit les propositions. Ensemble, ils établissent un calendrier détaillé qui structure les étapes de déploiement et fixe les jalons pour assurer le suivi. Le SPASER 2 fait ensuite l'objet d'une validation institutionnelle par les instances décisionnelles, garantissant son alignement avec les priorités stratégiques de l'université. Les interlocuteurs internes et externes sont identifiés pour coordonner efficacement les actions et maximiser leur impact.

<p>Contexte réglementaire / national</p>	<p>L'article L. 2111-3 du code de la commande publique prévoit l'obligation d'adopter d'un SPASER pour toutes les structures publiques et précise le contenu du document :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs précis, exprimés en nombre de contrats ou en valeur et publiés tous les deux ans, sur les taux réels d'achats publics relevant des catégories de l'achat socialement et écologiquement responsable parmi les achats publics réalisés par l'établissement. - Objectifs cibles à atteindre pour chacune des catégories ci-dessus, notamment ceux relatifs aux achats réalisés auprès des entreprises solidaires d'utilité sociale ou auprès des entreprises employant des personnes défavorisées ou appartenant à des groupes « vulnérables » <p>L'article 58 de la loi AGECE (2021), vise à promouvoir l'économie circulaire en imposant aux services de l'Etat ainsi qu'aux collectivités territoriales et à leurs groupements d'acquérir des biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées dans des proportions de 20 % à 100 % selon le type de produit. Cette obligation ne concerne actuellement pas les universités mais Sorbonne Université peut s'engager dans cette démarche nationale.</p> <p>L'article 35 de la loi Climat et résilience (2022) prenant effet le 21 août 2026 introduit l'obligation pour tous les acheteurs publics de retenir au moins un critère d'attribution prenant en compte les caractéristiques environnementales de l'offre et de prévoir des conditions d'exécution (spécifications techniques ou clauses d'exécution) prenant en compte l'environnement. Tous les marchés publics supérieurs aux seuils européens (5 538 000€ pour les marchés de travaux, 143 000€ pour les marchés de fournitures et services) devront comprendre des conditions d'exécution prenant en compte des considérations relatives au domaine social ou à l'emploi, notamment en faveur des personnes défavorisées.</p>
<p>Engagements de Sorbonne Université sur ce sujet</p>	<p>Sorbonne Université s'est engagée activement dans le déploiement de son schéma de Promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) 2024-2025 et poursuit sa démarche en renforçant son engagement avec le SPASER 2. Ce plan vise à intégrer durablement les dimensions environnementales, sociales et économiques dans sa politique d'achat. L'université s'appuie sur une méthodologie participative, impliquant des groupes de travail et des ateliers pour uniformiser les pratiques et outiller les acteurs. Parmi ses priorités figurent la réduction des impacts environnementaux, la promotion de l'insertion sociale et la collaboration avec des PME et structures de l'économie sociale et solidaire. Enfin, une stratégie coordonnée et une sensibilisation renforcée permettront de généraliser les achats responsables au sein de ses composantes.</p>
<p>Articulation avec des documents de planification ou de stratégie existant</p>	<p>Le déploiement du SPASER 2 s'inscrit dans la continuité des engagements stratégiques de Sorbonne Université, notamment ceux définis dans le plan d'action Développement Durable et transition environnementale 2018-2021 et prolongés dans le plan 2022-2025. Ce schéma renforce la cohérence avec la charte Développement durable adoptée en 2019, en consolidant les actions déjà engagées en matière d'achats éco-socio-responsables. En s'appuyant sur les recommandations du Plan National pour des Achats Durables (PNAD) 2022-2025 et les obligations de la loi Climat et Résilience, le SPASER 2 permet d'harmoniser les pratiques tout en amplifiant la portée des stratégies existantes, créant ainsi une synergie renforcée entre les objectifs institutionnels et opérationnels.</p>

Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

<p>Forces à SU sur ce sujet</p>	<p>Retours d'expériences et inspirations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience acquise grâce à la création et au déploiement du premier SPASER à SU. Partage d'expériences d'autres établissements publics (universités) ayant développés un SPASER. • Le SPASER de l'État, dont la publication est prévue pour 2025, peut être une source d'inspiration <p>Equipe projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une équipe d'experts développement durable complète, soutenue par un fort portage politique. • Une chargée de mission Achat durable dédiée au projet, garantissant un suivi ciblé
<p>Faiblesses à SU sur ce sujet</p>	<p>Ressources humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La vacance de certains postes, combinée à une mobilité importante, génèrent une charge de travail accrue pour les équipes. <p>Complexité des besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le portefeuille de plus de 500 marchés actifs reflète la diversité et l'ampleur des besoins à couvrir. • Les besoins évolutifs, notamment en recherche, rendent la gestion parfois complexe.

<p>Opportunités internes et externes</p>	<p>Opportunités internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ancrer définitivement la politique d'achat responsable et aller au-delà des fondations posées par le premier SPASER • Renforcer la collaboration interne en travaillant sur des segments prioritaires en étroite coordination avec certains prescripteurs clés. • Coordonner le SPASER 2 avec les actions du schéma directeur DD&RS et d'autres documents cadres, favorisant une meilleure synergie entre les différents projets de l'université. <p>Opportunités externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur la politique achat responsable de l'université auprès des opérateurs économiques • Le SPASER favorise les échanges et le travail en réseau avec d'autres universités et acheteurs publics confrontés à des problématiques similaires
<p>Menaces (vulnérabilité par rapport au sujet)</p>	<p>Organisation et temporalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Temporalité courte entre le SPASER 1 et le SPASER 2, nécessitant la rédaction du second document en parallèle de la mise en œuvre du premier, ce qui pourrait entraîner des contraintes organisationnelles.

SOMMAIRE

Sorbonne Université engagée dans une démarche de développement durable et responsabilité sociétale et environnementale	02
Qu'est-ce que le schéma directeur Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE) ?	03
Méthodologie d'élaboration du schéma directeur DD&RSE	04
Présentation des six axes stratégiques DD&RSE de Sorbonne Université	07
Informations complémentaires	09
Les axes, actions et sous-actions du schéma directeur DD&RSE de Sorbonne Université	10
Les contributrices et contributeurs aux axes et actions du schéma directeur DD&RSE de Sorbonne Université	13
Les membres du Comité directeur Développement durable et responsabilité sociétale	27
Les membres du Groupe de travail Développement durable de Sorbonne Université	28
AXE 1	
ENSEIGNER LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET SENSIBILISER AU DEVELOPPEMENT DURABLE	31
Formation et sensibilisation des personnels au développement durable	32
Sensibilisation des étudiantes et étudiants au développement durable	34
Formation initiale et continue Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS)	39
Mettre en place un système de correspondantes et correspondants Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale	48
AXE 2	
MOBILISER LA RECHERCHE AU SERVICE DE LA SOCIETE	52
Soutien aux projets de recherche à impact pour le développement durable et la responsabilité sociétale et environnementale	53
Peser dans les instances technico-politiques dans les domaines de recherche à expertise DD&RSE de Sorbonne Université	58
Cartographie des actions de sensibilisation au développement durable menées vers la société	64
Recenser les impacts de la recherche de Sorbonne Université relatifs aux Objectifs de développement durable de l'ONU ...	68
AXE 3	
DECARBONER LES ACTIVITES	74
Définition d'une trajectoire de réduction des émissions carbone de Sorbonne Université	75
Améliorer la gestion opérationnelle de l'énergie	81
Maîtriser la performance énergétique du parc de Sorbonne Université	91
Allonger la durée de vie des équipements et leur intervalle de renouvellement	99
Articuler la politique de mission et mobilité à la stratégie de décarbonation de Sorbonne Université	104
AXE 4	
GERER DURABLEMENT LA BIODIVERSITE ET LES RESSOURCES NATURELLES	109
Etat initial et suivi de la biodiversité	110
Evaluer l'impact et les pratiques de Sorbonne Université pour mettre en œuvre des actions de réduction ou changement	116
Faire des aménagements en faveur de la biodiversité, acclimatation-adaptation au changement climatique	125
Mobiliser et sensibiliser	130

AXE 5

FAVORISER LE BIEN-ETRE DES PERSONNELS ET DES ETUDIANTES ET ETUDIANTS	136
Favoriser les mobilités actives.....	137
Alimentation durable : état des lieux des solutions de restauration collective à Sorbonne Université	141
Création d'une charte « Vivre ensemble au travail »	145

AXE 6

METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE D'ACHAT PUBLIC RESPONSABLE	146
Poursuivre la mise en œuvre du SPASER 1 (2024 – 2025).....	147
Construire et mettre en œuvre le SPASER 2 (2026 – 2028).....	150
Sommaire	153



**SORBONNE
UNIVERSITÉ**